



HAL
open science

Projet de Recherche “Jardins partagés dans le Système Alimentaire Territorial rennais” (JardiSAT). Rapport Final

Giulia Giacchè, Yvon Le Caro

► To cite this version:

Giulia Giacchè, Yvon Le Caro. Projet de Recherche “Jardins partagés dans le Système Alimentaire Territorial rennais” (JardiSAT). Rapport Final. [Rapport de recherche] Université Rennes 2; UMR 6590: ESO. 2018, 166 p. dont 114 pour le volume principal et 52 pour les annexes. halshs-01979167

HAL Id: halshs-01979167

<https://shs.hal.science/halshs-01979167>

Submitted on 12 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Projet de Recherche

Jardins partagés dans le **Système Alimentaire Territorial** rennais
(JardiSAT)

Rapport Final

Giulia GIACCHÈ
&
Yvon LE CARO

Décembre 2018

Sommaire

1. Structure de la recherche JardiSAT	7
1.1. Contexte d'émergence du projet JardiSAT	7
1.2. Les trois volets de la recherche.....	7
1.3. Positionnement territorialiste de la démarche.....	9
1.4. Logique d'exposition du rapport	11
2. L'Agriculture urbaine interrogée par la question alimentaire territoriale.....	12
2.1. L'Agriculture urbaine et les jardins partagés.....	14
2.2. Le métabolisme urbain	16
2.3. Le système agri-alimentaire territorial	17
3. Les jardins partagés au sein de la dynamique agri-urbaine dans le contexte rennais.....	20
3.1. Resituer les jardins partagés dans une filiation bicentenaire	20
3.2. Un contexte agri-urbain rennais dynamique.....	23
3.3. Les jardins familiaux et partagés à Rennes.....	26
4. Méthodologie de la recherche JardiSAT	31
4.1. Les méthodes d'acquisition des données utilisées.....	31
4.2. Les huit jardins retenus pour l'étude	35
4.3. Les données collectées et leur modes d'exploitation.....	37
5. Les jardins partagés dans le système agri-alimentaire territorialisé rennais.....	39
5.1. La contribution habitante au développement auto-soutenable du SAT.....	39
5.2. Pour une approche quantitative de la contribution agri-alimentaire des JP.....	80
5.3. La fabrication collective de l'agriculture urbaine à Rennes	92
6. Remarques conclusives et perspective pour la recherche et l'action.....	101
6.1. Les jardins partagés comme des espaces pour l'innovation et la créativité.....	101
6.2. Des SAT durables grâce aux jardins ?.....	102
7. Bibliographie	104
8. Tables	110

Résumé / Projet de Recherche “Jardins partagés dans le Système Alimentaire Territorial rennais” (JardiSAT).
Rapport final

Chacun peut noter un intérêt renouvelé pour l’intégration des questions agricoles et alimentaires dans la planification de la ville. Repenser la place de l’agriculture dans les espaces intra et périurbains révèle toute la complexité des relations spatiales et fonctionnelles en termes de compétition pour l’usage des ressources (ex. terre et eau) et de proximités cognitives, relationnelles et organisationnelles à re-construire. Le projet JardiSAT (“Jardins partagés dans le Système Alimentaire Territorial rennais”) vise à mettre en évidence comment les jardins partagés, en tant que forme particulière et avant-gardiste d’agriculture urbaine (Nahmías et Le Caro, 2012), contribuent à la construction d’un système alimentaire territorial (SAT) durable à l’échelle de la ville. La ville de Rennes a été choisie comme cas d’étude. L’agglomération de Rennes, située au cœur d’un puissant bassin de production agricole, est aussi le lieu d’émergence de démarches intéressantes d’agriculture urbaine portées par des citoyen-ne-s, individuellement comme collectivement.

Une étude de leur contribution au métabolisme urbain et au système agro-alimentaire local a été menée afin de montrer les retombées et les impacts de ces formes émergentes à l’échelle de la ville. Le rapport vient compléter les publications en apportant des éléments détaillés sur la logique de recherche et la méthodologie du projet JardiSAT, sur les rapports entre agriculture et métabolisme urbain, sur la dynamique des jardins partagés à Rennes, et en donnant de nombreux éléments de résultats sur la contribution habitante au développement auto-soutenable du SAT rennais, sur une première approche quantitative de la contribution agri-alimentaire des jardins partagés et sur la fabrication collective de l’AU à Rennes.

Mots-clefs : Agriculture urbaine – Système alimentaire territorial – Jardins partagés – métabolisme urbain – Rennes – Bretagne - France

Abstract / JardiSAT research project: Community gardens in the local food system in Rennes. Final report

A renewed interest is nowadays occurring in integrating agricultural and food issues into city planning. Rethinking the place of agriculture in intra and periurban spaces reveals all the complexity of spatial and functional relationships in terms of competition for the use of resources (e.g. land and water) and the cognitive, relational and organizational proximities to be re-built. The JardiSAT (“Community Gardens in the Rennes Territorial Food System”) project aims to highlight how community gardens, as a unique and avant-garde form of urban agriculture (UA) (Nahmías and Le Caro, 2012), contribute to the construction of a sustainable territorial food system at the city level. The city of Rennes was chosen as a case study. The agglomeration of Rennes, located in the heart of a powerful agricultural production basin, is also the place of emergence of interesting approaches to UA carried out by citizens, individually as well as collectively. A study of their contribution to urban metabolism and to the local agro-food system was conducted to show the profits and impacts of these emerging agricultural forms at the city level. The report complements the publications by providing detailed information on the research framework and methodology of the JardiSAT project, on the relationship between agriculture and urban metabolism, on the dynamics of community gardens in Rennes, and by providing significant results on the city dwellers contribution to the sustainable development of Rennes’ territorial food system, on a first quantitative approach to the agri-food contribution of community gardens and on the collective building of UA in Rennes.

Key words : Urban agriculture – Local food system – Community gardens – urban metabolism – Rennes – Brittany - France

Riassunto / Progetto di ricerca JardiSAT : “Orti comunitari nel sistema alimentare territoriale rennese”. Relazione definitiva

Sta emergendo un rinnovato interesse per l'integrazione delle questioni agricole e alimentari nella pianificazione della città. Ripensare il ruolo dell'agricoltura negli spazi intra e periurbani rivela tutta la complessità nelle relazioni spaziali e funzionali in termini di competizione per l'uso delle risorse (ad esempio terra e acqua) e di prossimità cognitiva, relazionale e organizzativa a ri-costruire questi rapporti. Il progetto JardiSAT (“Orti comunitari nel sistema alimentare territoriale rennese”) cerca di mettere in evidenza come gli orti comunitari, intese come forme particolari e sperimentali di agricoltura urbana (AU) (Nahmías et Le Caro, 2012), contribuiscono alla costruzione di un Sistema Alimentare Territoriale (SAT) sostenibile alla scala della città. Rennes è stata scelta come caso di studio perché è situata nel cuore di un potente bacino di produzione agricola ed è anche il luogo dove sono emersi interessanti approcci per l'AU da parte dei cittadini sia individualmente, che collettivamente.

Lo studio del loro contributo al metabolismo urbano e al sistema alimentare locale è stato condotto per mostrare le ricadute e gli impatti di queste forme emergenti a livello urbano. Il rapporto completa le pubblicazioni su questo tema apportando elementi di dettaglio sulla logica della ricerca e della metodologia del progetto JardiSAT, sui rapporti tra agricoltura e metabolismo urbano e sulla dinamica degli orti comunitari a Rennes, fornendo significativi risultati sul contributo degli abitanti allo sviluppo auto-sostenibile del SAT di Rennes, con un primo approccio quantitativo sull'apporto agri-alimentare degli orti comunitari e sulla fabbricazione collettiva dell'AU a Rennes.

Parole-chiave : Agricoltura urbana – Sistema alimentare territoriale – orti comunitari – metabolismo urbano– Rennes

Zusammenfassung / Forschungsprojekt JardiSAT "Im Rennes Territoriales Nahrungssystem Gemeinschaftsgärten". Abschlussbericht

Jeder kann ein erneuertes Interesse für die Integrierung der nahrhaften und landwirtschaftlichen Fragen in der Planung der Stadt bemerken. Den Platz der Landwirtschaft in den urbanen und periurbanen Räumen neu durchzudenken, zeige die ganze Kompliziertheit der räumlichen und funktionalen Beziehungen im Rahmen des Wettbewerbes für den Gebrauch der Mittel (zum Beispiel Land und Wasser) und kognitive, zwischenmenschliche und organisatorische Nähen, die wieder aufzubauen sind. Das Projekt JardiSAT ("Im Rennes Territoriales Nahrungssystem Gemeinschaftsgärten") zielt darauf, wie die Gemeinschaftsgärten, als eigentümliche Form und avant-gardiste Stadtlandwirtschaft aufzuzeigen (Nahmías und Le Caro, 2012), tragen zum Bau eines territorialen Nahrungssystems dauerhaften (SAT) im Maßstab der Stadt bei. Die Stadt von Rennes ist wie Fall von Studium gewählt gewesen. Der Großraum Rennes, der im Herzen eines mächtigen Beckens landwirtschaftlicher Produktion gelegt ist, ist auch der Ort von Auftauchen interessanter Gänge von Stadtlandwirtschaft, die von Bürger-inne-n getragen sind, einzeln wie gemeinschaftlich.

Ein Studium von ihrem Beitrag zum urbanen Metabolismus und zum örtlichen Lebensmittelsystem ist geführt gewesen, um die Auswirkungen neuer Formen am Maßstab der Stadt zu zeigen. Der Bericht kommt, die Veröffentlichungen zu ergänzen, bringend die auf der Forschungslogik detaillierten Elemente, auf die Forschungsmethodik des Projektes JardiSAT, auf den Berichten zwischen Landwirtschaft und Stadtstoffwechsel, und auf der Dynamik der in Rennes Gemeinschaftsgärten. Der Bericht gibt auch zahlreiche Elemente von Ergebnissen auf dem Beitrag des Bewohnern zur selbstnachhaltige Entwicklung des Nahrungssystem in Rennes, auf einem ersten quantitativen Betrachtungsweise des Nahrungsbeitrages der Gemeinschaftsgärten und auf einer gemeinsamen Herstellung von urbanen Landwirtschaft in Rennes.

Schlagerworte: Stadtlandwirtschaft - territoriales Nahrungssystem - Gemeinschaftsgärten - Stadtstoffwechsel - Rennes - die Bretagne - Frankreich

1. Structure de la recherche JardiSAT

1.1. Contexte d'émergence du projet JardiSAT

Conçu et construit dans le cadre du dispositif Stratégie d'Attractivité Durable de la Région Bretagne, le projet JardiSAT vise à montrer comment les jardiniers urbains de la ville de Rennes participent à la production de nouveaux espaces, normes et pratiques agri-alimentaires et leurs effets à l'échelle de la ville et du système alimentaire.

Le projet répond à deux priorités identifiées par la Région : le DIS 1 "Innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative" et le DIS 2 "Chaîne alimentaire durable pour des aliments de qualité". On considère les jardins partagés comme des espaces d'innovation sociale et citoyenne utilisés pour favoriser des formes d'expérimentation et de connexion entre acteurs, qui conduisent à la construction de nouvelles pratiques agro-alimentaires à l'échelle aussi bien individuelle que collective. Ce projet se pose donc au croisement de deux thématiques prioritaires en analysant les interrelations entre les acteurs, l'acteur central étant ici le jardinier urbain. Les résultats attendus sont de deux ordres. D'une part seront détectées les chaînes alimentaires mises en place par les jardiniers en quantifiant les quantités produites dans les jardins et les formes d'approvisionnement individuelles et collectives mises en place. D'autre part seront identifiées les activités et les services mis en place ou fournis dans ces espaces en les considérant comme des zones de créativité et d'innovation sociale.

La cartographie de ces résultats nous donnera des éléments de réflexion et des indications pour orienter le développement de l'agriculture en ville afin d'établir des chaînes alimentaires hybrides et des espaces d'innovation et créativité.

Dans ce rapport nous présentons dans un esprit de synthèse les principaux résultats de la recherche, pour des approfondissements nous invitons le lecteur à aller vers les productions scientifiques au fur et à mesure de leur publication. Les 18 mois du projet ont en effet donné lieu à 5 articles scientifiques, dont 3 ont été publiés en 2018, 2 en sont en cours de publication. Dans ce rapport et pour respecter les règles des processus éditoriaux, seuls des résumés de ces publications sont portés en annexe G.

1.2. Les trois volets de la recherche

Le projet, d'une durée de 18 mois, a été structuré en trois volets détaillés ci-dessous.

L'objectif principal de la recherche est d'analyser le rôle social, économique et environnemental des jardins partagés, en vue d'une intégration durable de ces jardins dans le système alimentaire territorial. Comme le montre le tableau 1, le cadrage du projet repose sur 3 champs d'investigation : l'agriculture urbaine, le métabolisme urbain et le système alimentaire territorial (SAT).

L'attention porte sur les espaces (les jardins partagés) et les acteurs (les jardiniers urbains et les autres acteurs concernés). Pour ce qui concerne les espaces nous avons analysé leur fonctionnement (parcelles individuelles ou collectives, type d'accès à l'espace), leur intégration dans le quartier et dans la ville (spatiale et sociale), les fonctions et activités productives et la quantité et la typologie de végétaux cultivés. Pour ce qui concerne

les acteurs nous avons analysé leurs pratiques en considérant les aspects technico-économiques (utilisation des ressources naturelles, méthodes de culture dans des petits espaces, variétés végétales cultivées, réutilisation des déchets), sociales (réseaux entre acteurs, formes d'échanges des produits à travers la vente, l'autoconsommation, le don, le troc), culturelles (représentations sociales, valeurs, connaissances) et alimentaires (quantité et typologie de produits cultivés qui sont consommés, typologie de produits qui sont achetés, formes d'achat et changements dans le régime alimentaire).

La contribution des jardins partagés (JP) au SAT a été decryptée à partir de deux approches: un plus qualitative qui repose principalement sur les entretiens et l'observation et qui nous a permis de qualifier la contribution habitante au SAT et l'analyse des pratiques des jardiniers et leurs représentation et un autre plus quantitative qui repose sur des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux, carnets de flux et des questionnaires.

Toutes ces informations concernant les espaces et les acteurs seront utilisées pour identifier et évaluer l'impact du point de vue quantitatif et qualitatif des jardins partagés sur la vie de jardiniers urbains et la ville de Rennes. Ces informations ont été spatialisées en créant une cartographie en SIG pour faire émerger les chaînes d'approvisionnement hybride qui se développent en indiquant la localisation, les services et les produits rendus par le jardins partagés. Ces informations serviront pour donner des indications et des orientations pour une planification des espaces de production et consommation dans la ville afin de garantir une majeure durabilité (du point de vue économique, sociale et environnemental).

Les volets de recherche, détaillés ci-après, sont au nombre de trois. Ils mobilisent des méthodes et des référentiels théoriques et aboutissent à des résultats spécifiques comme indiqué dans le tableau 1.

1.2.1. Contribution des jardins partagés à la durabilité du SAT rennais (volet 1)

En objectivant cette contribution, le but est de dépasser les discours, fussent-ils performatifs ! Les espaces ont été analysés selon leur parcellaire, leur propriété, leur intégration spatiale et sociale, leurs fonctions et activités productives. Des critères de contribution des jardins à la durabilité du métabolisme urbain ont été définis à partir de la littérature, d'observation de terrain et de groupes de discussion dans une démarche de co-construction (Kayano et Caldas, 2002 ; Beilin et Hunter, 2010).

1.2.2. Identification des flux agro-alimentaires (volet 2)

Les pratiques agro-alimentaires des jardiniers ont été analysées en considérant les aspects technico-économiques, sociaux, culturels et alimentaires. Des "clés de changement" (indicateurs qualitatifs de réorientation des pratiques) ont été decrypté sur la base de l'observation, de témoignage des jardiniers et de groupes de discussion. Les éléments collectés nous ont permis d'établir les itinéraires techniques des cultures, d'approcher les flux d'entrée sortie et la valeur ajoutée (y compris transformation et modes de consommation des produits des jardins), et d'intégrer leur spatialisation sous SIG pour rendre visibles les flux des produits et services. Nous avons identifié des typologies des chaînes d'approvisionnement hybrides qui se développent autour des jardins partagés.

1.2.3. Contribution à la planification et diffusion (volet 3)

Au cours du projet des acteurs clefs de la scène scientifique et associative rennaise en matière d’agriculture urbaine ont été associés via la constitution d’un comité de pilotage et d’un comité scientifique. A l’issue du projet nous avons co-construit avec les acteurs une forme originale de restitution afin de poursuivre le débat. La diffusion académique s’appuiera sur des revues internationales comme “Geoforum”, “Nature & Culture” et “VertigO” ou nationales comme “Géographie et Cultures”.

Tab. 1 : Schéma programmatique du projet

		<i>Volet 1</i>	<i>Volet 2</i>	<i>Volet 3</i>
Cadrage	<i>Agriculture urbaine</i>	++	+	++
	<i>Métabolisme urbain</i>	+	++	+
	<i>Système Alimentaire Territorial</i>	++	++	+
Méthode	<i>Indicateurs</i>	++		
	<i>Entretiens</i>	++	++	
	<i>Questionnaires</i>		++	
	<i>Carnet de flux</i>		++	
	<i>Observation</i>	++	++	+
	<i>Comités (pilotage et scientifique)</i>			+
Terrain	<i>Jardins partagés</i>	++	+	
	<i>Scène socio-politique rennaise</i>			++
Résultats	<i>La contribution habitante</i>	++		+
	<i>Les flux</i>		++	+
	<i>La fabrication de l’AU</i>	+	+	++

1.3. Positionnement territorialiste de la démarche

En termes de vie et de dynamique du projet de recherche, la dimension modeste de l’équipe-projet et son terrain unique à Rennes permettent une gestion précise et humaine de la recherche. Le contact permanent au sein de l’équipe-projet dans les locaux d’ESO-Rennes a permis d’éviter incertitudes, malentendus et pertes de

temps. L'institution d'un comité scientifique¹ associant à l'équipe-projet des personnes représentant le projet Frugal et d'autres chercheurs qui abordent les thématiques agri-alimentaires dans l'UMR ESO ont évité que JardiSAT se développe sans connection avec la dynamique de l'UMR dans ce domaine. La présence de Paula Nahmías (Nahmías, 2017) dont la thèse a été soutenue par une ARED de la Région Bretagne a permis également de profiter d'une synergie entre ses travaux et ceux de JardiSAT et d'établir une collaboration (dans le cadre du comité scientifique et de l'organisation d'un séminaire ESO). Il a été mis en place un comité de pilotage avec les principaux acteurs des Jardins partagés à Rennes, en pratique des représentant-e-s des principales Associations impliquées telle que Vert le Jardin, Jardins (ou)verts, les Incroyables Comestibles, la Maison de la Consommation et de l'Environnement et la Société d'Horticulture de l'Ille-et-Vilaine. Dans un deuxième temps, le Forum Social des Quartiers, dont le processus a dégagé des projets de JP, a également été associé à ce comité. La participation et l'implication de tels acteurs au sein de groupes de travail permet la construction des objectifs du projet et aide à la concrétisation des actions (Deroubaix, 2003). L'approche participative est importante en tant que moment d'apprentissage et elle permet de définir des indicateurs plus efficaces (Ines et Booher, 2000). Elle est fondée sur l'idée que la « *citizen science* » peut combler les lacunes dans les données et les connaissances entre le société civile et les chercheurs (Lepczyk et al. 2009) et entre les administrateurs et les territoires (ex. CIV Victoria²).

Sur le plan épistémologique notre démarche cherche à comprendre la contribution habitante au système alimentaire territorial (SAT) en mobilisant plusieurs cadres théoriques selon les volets de recherche comme nous le développons dans la partie 2. Néanmoins, la démarche d'ensemble du projet, la construction de sa structure (les trois volets) et l'attitude générale des chercheurs de l'équipe-projet vis-à-vis des parties prenantes tiennent pour beaucoup de son inscription dans l'approche territorialiste. Dans une approche territorialiste on se propose de rapprocher les diverses composantes du territoire dans un processus de re-territorialisation des activités humaines (Dematteis et Magnaghi, 2016), dans le but de penser et de rendre possibles des modèles de développement local auto-soutenables. Le mouvement des territorialistes italiens place au cœur de son discours critique et de sa démarche d'aménagement le territoire et son développement soutenable en termes environnemental, culturel, économique, social et politique. Chaque territoire peut, par hypothèse, produire ses propres réponses, en mettant en valeur les particularités identitaires des lieux à travers la reconstruction et la mobilisation des énergies socio-territoriales (Poli, 2003). Les territorialistes reconnaissent une place fondamentale à la présence et aux compétences des « habitants-producteurs » qui prennent soin des lieux qu'ils habitent parce qu'ils les connaissent et les font leurs. Dans le même temps il est nécessaire d'activer des processus de « ré-identification collective » pour aller vers une « conscience des lieux » qui conduit à une « reterritorialisation » basée sur un processus de co-évolution entre les lieux, l'économie et les gens (Magnaghi, 2010). Les jardins partagés sont un bon espace d'observation d'une forme de « retour à la terre » de citoyens qui y deviennent des habitants-producteurs, cherchant à produire, à habiter et à consommer selon des formes relationnelles, solidaires ou communautaires spécifiques. Ce cadre d'analyse nous permet

¹ Christine Margetic, Emmanuelle Hellier, Gilles Marechal, Guy Durand, Paula Nahmías.

² <http://www.communityindicators.net.au/>

d'assortir une entrée par les habitants, en vue de comprendre comment ils se mobilisent et produisent leurs énergies socio-territoriales et une entrée par le territoire, en vue d'en proposer une lecture transversale et « recomposée » au prisme de l'expérience habitante et plus particulièrement de son expérience du système alimentaire.

1.4. Logique d'exposition du rapport

Le rapport est structuré en 6 parties auxquelles s'ajoutent des annexes. Dans cette première partie introductive nous avons annoncé le cadre de l'élaboration du projet et sa structure. Dans la deuxième partie nous approfondirons les cadres théoriques et les domaines d'investigation de référence afin de positionner la recherche dans un cadre plus général. Dans la troisième partie nous présentons le terrain d'investigation : l'agriculture urbaine et plus particulièrement les jardins partagés à Rennes. Nous présentons la méthodologie adoptée dans la quatrième partie et tous les résultats de la recherche dans la cinquième. Enfin des remarques conclusives sont esquissées dans la sixième et dernière partie.

Nous avons intégré en annexe le projet déposé (annexe A) et des documents produits au fil de la recherche que nous considérons intéressants à la fois pour mieux comprendre le processus déclenché (ex. Compte rendu des comités de pilotage et scientifique - annexe B) ; les outils mobilisés (ex. Liste des indicateurs, grilles d'entretiens, et questionnaire annexes C, D et E) et les productions intermédiaires (ex. Fiches jardin - annexe F) et enfin la liste des publications réalisées et en cours (annexe G).

2. L'Agriculture urbaine interrogée par la question alimentaire territoriale

La question de l'AU renvoie à la façon dont de nombreuses villes s'interrogent désormais sur la façon de planifier leurs systèmes d'approvisionnement et d'inclure les questions de sécurité alimentaire dans leur plan d'urbanisme. Bien que cette préoccupation soit récente, les questions alimentaires ont désormais été introduites dans l'agenda des aménageurs, qui les considéraient auparavant comme relevant de la sphère du rural (Morgan, 2009). La nouvelle équation alimentaire telle qu'elle a été conceptualisée par Morgan et Sonnino (2010) implique un retour des préoccupations de sécurité alimentaire dans la sphère de l'urbain. Dans une perspective de crise climatique et environnementale (GIEC, 2013), l'agriculture est appelée à répondre à deux défis mondiaux majeurs : la production d'aliments sains et le développement durable de villes résilientes (Steel, 2009 ; Soulard et al., 2011). Ces travaux renouvellent l'intérêt vis-à-vis des liens entre les villes et l'agriculture, aussi bien du point de vue des enjeux spatiaux et environnementaux (par exemple du patrimoine foncier, des ressources du sol, du changement climatique, de la biodiversité, etc.) que socioéconomiques (ex. de la disponibilité et de l'accessibilité alimentaire des villes et des territoires, de l'autonomie alimentaire, de la cohésion sociale, etc.). Lardon et Loudiyi (2014) considèrent l'agriculture et l'alimentation urbaines comme des « traceurs de nouveaux modèles de gouvernance » en considérant que on parle « d'urbanité agricole » ou « d'agrarisation de la ville ». *"Il y avait un lien structurel, sinon clair entre la conformation et la taille des centres, les ratios de paysage et de production agricole"* (Farinelli, 2003 : 65), l'approvisionnement alimentaire contribuait à structurer les villes mais à l'heure actuelle les relations étroites et mutuelles entre la ville et l'agriculture ont profondément changé (Steel, 2009). Le développement des techniques de préservation des aliments, des moyens de transport et des techniques d'intensification de l'agriculture et de son industrialisation ont conduit à la déterritorialisation des cultures et de l'agriculture et ont permis de satisfaire la demande agroalimentaire des produits agricoles bien au-delà du potentiel du territoire local.

Actuellement, la relation ville-agriculture est complexe et elle est de plus en plus interrogée dans une perspective écosystémique où l'agriculture "urbaine" a une double fonction : production d'externalités positives (aliments, espace de loisir...) et réduction d'externalités négatives (ex. réduction de la température urbaine, compostage des déchets...). La reconnexion entre les villes et leurs agricultures répond donc à un défi de développement durable. L'ONU estime que la population mondiale augmentera de 40% et dépassera 9 milliards de personnes d'ici 2050 et en même temps, 66% de cette population vivra dans des villes (ONU, 2014). Ces deux prévisions conduisent à amener une réflexion sur la soutenabilité économique, environnementale et sociale du système agri-alimentaire conventionnel actuel (Esnouf et al., 2011), qui ne semble pas capable de faire face à ces tendances sans dommages socio-environnementaux, ainsi que sur la planification et l'aménagement des villes qui continuent à s'étendre au détriment des terres agricoles. Pour faire face à ces défis, accrus par le contexte de crise écologique et environnementale dans le cadre du

changement climatique, des solutions adaptées sont nécessaires. Olivier De Schutter à titre de rapporteur spécial des Nations Unis dans son dernier rapport sur le droit à l'alimentation (2014) estime un changement de paradigme centré sur le bien-être, la résilience et la durabilité afin de « remplacer » le paradigme productiviste et garantir l'accès à tous à une alimentation saine. Il indique la nécessité d'intervenir à différents échelons (local, national, international) pour qu'à l'échelle locale soit envisagée la reconstruction de systèmes alimentaires plus durables et résilients. Faucheux (2016) étant que Président de la commission Développement durable de l'association des Régions de France souligne le rôle que doivent jouer les gouvernements régionaux pour que soient prises en compte et promues « les « valeurs sociales, environnementales et culturelles » des systèmes alimentaires » « au-delà de l'alimentation en quantité et qualité de tous les citoyens de leurs régions » (p.13). Comme le souligne l'auteur, l'alimentation durable est un défi majeur et il devient urgent de repenser et de territorialiser la gouvernance des systèmes alimentaires et d'instaurer de nouvelles relations villes-campagnes.

Dans ce contexte l'agriculture urbaine « suggère des moyens de réaménager les systèmes alimentaires urbains pour en faire davantage une boucle fermée, réduisant à la fois l'importation de ressources naturelles et de biens et l'exportation de déchets et de pollution. Du même coup, les villes peuvent retirer d'autres avantages sociaux et économiques en détournant des ressources pour répondre à un large éventail de besoins de leurs citoyens » (Nugent, 2000, p.103). Plusieurs auteurs (Colonna et al. 2011 ; Le Velly et Paturel, 2013 ; Lamine, 2015) investiguent les relations (coexistence, conflit, hybridation) qui se construisent entre des formes agri-alimentaires innovantes ou alternatives (ex. agriculture urbaine, circuit court) et le système agro-industriel dominant. Ce dernier produit 80% des aliments face au 20% qui sont produits par les systèmes territorialisés (Rouillé d'Orfeuil et Landrot, 2016). Donc il est clair que l'impact de ces démarches est plus qualitatif que quantitatif et qu'elles peuvent aussi engendrer un accès inégal aux aliments issus des filières « alternatives » comme nous le montre Lamine (2008) dans ces travaux sur les AMAP. Difficile d'imaginer une transition qui porte vers l'autosuffisance alimentaire dans des contextes post-pétrole. Chaque ville et territoire se différencie des autres et des études spécifiques sont nécessaire pour comprendre les relations qui s'instaurent et se construisent entre chaque ville et ses agricultures. L'autosuffisance alimentaire est donc un défi performatif tandis que dans la réalité on assiste plutôt à une attention renouvelée à la production locale et à une progressive reconnexion avec l'agriculture en général et les agriculteurs alentours en particulier.

Le cabinet Utopies (2017) a calculé le degré d'autonomie dans 100 aires urbaines, dont Rennes qui se trouve en 8^{ème} position avec un taux moyen de 5,1%, variable selon les produits, de 13,3% pour la production laitière jusqu'à 0,7% pour les fruits. A l'échelle de la ville ou de la métropole rennaise, des réflexions ont été déjà menées à différentes échelles autour de l'autosuffisance alimentaire, du renforcement des liens ville-agriculture et des circuits de commercialisation :

- la recherche-action sur le Système Alimentaire Territorialisées (SALT)³ qui visait à caractériser l'impact socio-économique des circuits courts à Rennes (Civam, 2014) ;
- l'étude « Rennes Ville Vivrière » coordonnée par Darrot et Boudes (2011) qui propose des scénarios (tendanciel et prospectif) sur l'autonomie alimentaire rennaise ;
- le projet PSDR Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaire (FRUGAL) centré sur l'analyse des enjeux systémiques liés à l'approvisionnement alimentaire des métropoles du Grand Ouest et de Rhône-Alpes (2015-2018).

Dans ce contexte scientifique et politique et à la lumière des travaux déjà réalisés et en cours il nous a semblé intéressant de mieux saisir l'articulation entre l'agriculture urbaine d'une part et le système agri-alimentaire territorialisé d'autre part, deux systèmes multi-échelles et multi-acteurs souvent étudiés séparément et qui sont chacun en capacité d'interroger la durabilité de nos modes d'habiter et de s'alimenter. Leur articulation sera ensuite approfondie selon trois thématiques principales :

- la contribution habitante à la production d'espaces agri-urbains dans la ville ;
- les flux agri-alimentaires structurés par les jardiniers ;
- l'intégration de l'AU dans la planification de la ville.

2.1. L'Agriculture urbaine et les jardins partagés

Les définitions de l'agriculture urbaine sont plurielles (Fleury et Donadieu, 1997 ; FAO, 1999 ; Moustier et Mbaye, 1999 ; Smit et al., 2001 ; Mougeot, 2005 ; Van Veenhuizen, 2006 ; Duchemin, 2012 ; Nahmías et Le Caro, 2012 ; Zasada, 2012), tant et si bien que nous ne pouvons pas nous référer à une définition unanimement partagée et stabilisée.

Nous avons construit le projet JardiSAT sur une définition élargie de l'agriculture urbaine (AU) qui relie une diversité (i) d'espaces intra ou périurbains, (ii) d'acteurs (citoyens, administrateurs, aménageurs, agriculteurs professionnels) et (iii) d'activités et de pratiques qui sont porteuses de fonctions différentes et résultent de motivations multiples (Giacchè, 2014). Trois dimensions qui se caractérisent et se différencient pour leur caractère "situé" et dont les combinaisons déterminent une diversité des formes d'AU, dans un continuum qui va du jardinage jusqu'à l'agriculture professionnelle, laquelle se localise généralement hors de la ville mais peut se tourner vers elle.

Si l'agri-urbanisme s'est construit pour mieux intégrer les agricultures périurbaines à la planification urbaine, l'agriculture intra-urbaine produit de facto des espaces agricoles dans la ville qui méritent également l'attention, d'autant plus que l'on retrouve de nombreux acteurs communs à ces deux composantes de l'agriculture urbaine (Nahmías et Le Caro, 2012).

3 Piloté par la FR CIVAM Bretagne le projet SALT rassemble plusieurs partenaires comme Agrocampus Ouest, des collectivités territoriales (ex. Rennes Métropole) et organisme de développement agricole et rural.

Nous proposons plus précisément d'examiner en quoi l'expérience citadine des jardins partagés contribue à renouveler la relation de la ville à son alimentation et à son agriculture. On part de la définition de Glover qui définit le jardin partagé comme une « initiative organisée dans laquelle des morceaux de terres sont utilisés pour produire de la nourriture ou des fleurs dans un environnement urbain pour un avantage personnel ou collectif de leurs membres qui, en vertu de leur participation, partagent certaines ressources comme l'espace, les outils et l'eau » (Glover, 2003a, p. 264). On partage le point de vue de cet auteur sur l'unicité de chaque jardin partagé, dont le « narratif unique » dépend de la structure du jardin, de l'histoire, des aspects culturels et des acteurs qui y participent (Glover, 2003b). Il faut ajouter que les jardins partagés peuvent être créés dans un contexte institutionnalisé ou non, mais dans la plupart des cas ils sont réalisés sur des terres en propriété publique ou délaissées. Normalement sont établies entre les membres, qui peuvent cultiver de façon collective ou individuelle, des règles de conduite qui peuvent être écrites ou cooptées entre les participants.

Certains auteurs ont déjà montré comment le cas de jardins privés, familiaux ou partagés, peut être interprété comme une forme de représentation de nouvelles exigences et besoins des citoyens qui trouvent ou expriment une nouvelle relation avec la production et la consommation d'aliments (Iturregui Richter, 2013 ; Comassetto *et al.*, 2011), avec la nature et les espaces de la ville ainsi qu'avec les autres à travers la création du lien social. A partir d'une recherche sur la ville de Porto Alegre (Brésil), Comassetto *et al.* (2011) interprètent l'AU comme phénomène de consommation. Leur analyse montre comment les consommateurs se réfèrent aux relations nostalgiques de consommation et de production, tout en visant la sauvegarde du patrimoine culturel, ce qui leur procure à la fois un sentiment de bien-être intrinsèque et une image externe de citoyens préoccupés pour la communauté. Simth et Jehlicka (2013) interprètent les jardins productifs comme un exemple de *quiet sustainability* définie par des pratiques qui aboutissent à des résultats environnementaux ou sociaux positifs, qui ne se rapportent pas seulement à des relations commerciales, mais se caractérisent par une culture de partage, de don et de réciprocité.

Il existe une vaste bibliographie qui investigate les jardins partagés et qui mettent en lumière les avantages, en montrant leur importance dans la proposition d'un style de vie urbain soutenable (Stocker et Barnett, 1998 ; Ferris *et al.*, 2001 ; Holland, 2004 ;), pour l'éducation environnementale (Corkery, 2004 ; Krasny et Tidball, 2009 ;), comme lieu récréatif (Crouch, 2000), pour la construction du capital social (Glover, 2004 ; Kingsley et Townsend, 2006 ; Firth *et al.*, 2011), pour l'interaction interculturelle (Shinew *et al.* 2004), pour le maintien et la production culturelle (Corlett *et al.* 2003 ; Matthews, 2005), pour l'augmentation de la consommation de fruits et légumes (Blair *et al.*, 1991 ; Twiss *et al.* 2003 ; Alaimo *et al.*, 2008 ; Litt *et al.*, 2011 Hanbazaza *et al.*, 2015), pour l'impact dans l'économie domestique (Blair *et al.*, 1991 ; Patel, 1991), pour la production des services éco-systémiques (Anderson *et al.* 2007). Ce dernier point fait l'objet du projet JASSUR⁴, qui vise à déterminer les types de services éco-systémiques assurés par les jardins associatifs urbains et leur importance dans le développement durable des villes. Dans le cadre de cette programme de

⁴ Le projet Jassur (2013-2016), financé par l'ANR, s'appuie sur 12 partenaires entre institutions de recherche et monde associatif localisés dans sept agglomérations françaises : Lille, Grand Lyon, Marseille, Grand Nancy, Nantes, Paris/Ile-de-France, Grand Toulouse.

recherche Martin et al. (2017) portent leur attention sur les pratiques agri-alimentaires des femmes participant aux jardins collectifs à Marseille en soulignant l'importance des dimensions économique, nutritionnelle mais aussi des significations socio-culturelles du geste agri-alimentaire. Egli et al., (2016) sur la base d'une revue de la bibliographie proposent un modèle capable de représenter les avantages de la participation des jardins communautaires au bien-être et pouvant être utilisé par les groupes communautaires, les promoteurs de la santé et les organismes gouvernementaux.

D'autres auteurs révèlent la diversité des jardiniers urbains à travers la définition des idéaux-types sur la base de leur participation dans « l'acte de production alimentaire » (Scheromm, 2015), des typologies qui renvoient à leur expérience vécue dans le jardin et aux données socio-économiques (Reyburn, 2006) ou comme proposé par Mundler et al. (2014) une mise en perspective avec les autres agriculteurs urbains dans un continuum qui montre « *les multiples visages des agriculteurs urbains* ».

D'autres auteurs en fin confrontent les jardiniers urbains à d'autres acteurs de la ville en montrant leur rôle dans la mobilisation et la transmission des valeurs de durabilité (D'Andrea et Tozzi, 2014) ou leur place dans la redéfinition d'une coévolution des pratiques d'usage et de gestion des espaces verts (Ernwein, 2015). Un nouveau modèle de fabrique de la nature en ville se redessine. Selon Debontride (2014) l'agriculture autour des villes redevient attractive à l'heure actuelle car le lien ville-campagne redessine le paysage urbain. Ce lien se renforce aussi à travers la culture potagère en ville qui est de plus en plus convoité par les habitants.

Les JP apparaissent d'abord comme des lieux importants pour la construction et le renforcement du lien social. Parallèlement, nombre de jardiniers cherchent tout simplement à s'auto-provisionner, que cela réponde à un besoin économique ou à un idéal esthétique ou politique d'autonomie. Enfin certaines démarches citoyennes mettent en discussion la propriété de la nourriture produite (par ex. les Incroyables comestibles). Dans ce contexte, notre apport vise à caractériser la contribution des jardins à la structuration du système alimentaire territorial en caractérisant l'articulation entre les échelles infra-urbaines (parcelle, jardin, quartier) et les échelons de gouvernance qui se sont engagés dans le processus.

2.2. Le métabolisme urbain

Le métabolisme urbain permet de comprendre et de quantifier les processus par lesquels les villes mobilisent, consomment et transforment les ressources naturelles. L'enjeu du métabolisme urbain est ainsi de suivre les flux de matière et d'énergie afin de connaître leurs trajectoires, de comprendre quels sont les prélèvements dans la nature et les rejets vers cette dernière qu'impliquent les régimes socio-écologiques urbains (Fischer-Kowalski et Haberl, 2007). Ainsi, les relations entre le fonctionnement des sociétés urbaines et les (dés)équilibres de la biosphère sont au cœur de ce concept. L'enjeu primordial est de s'intéresser aux opportunités de « dématérialisation » (Barles, 2014) de la société, c'est-à-dire aux situations qui permettent au chercheur de réduire la consommation de matières en entrées et en sorties des territoires. En particulier, l'étude du métabolisme à l'échelle d'un territoire sur lequel une collecte de données est possible (par exemple département, région, état) prend en compte les relations entre les territoires en termes de « qui produit » et « qui consomme » (Billen et al., 2011, 2012 ; Barles, 2014). Les produits agricoles et alimentaires mériteraient

une analyse plus précise en termes de consommation mais aussi de flux indirects (Barles, 2014). La majeure partie des recherches se concentre sur des aspects particuliers du métabolisme urbain, très souvent les secteurs des déchets et de l'énergie.

En ce qui concerne le secteur agro-alimentaire, il y a des études et des recherches spécifiques qui se focalisent là encore sur des éléments chimiques, comme l'azote (Barles, 2004), l'approvisionnement alimentaire des villes (Bognon, 2014), le métabolisme agri-alimentaire (Faessler et al., 2009). Ces travaux, à cause des méthodes utilisés, n'arrivent pas à l'échelle fine de lieux et des pratiques ordinaires des habitants des villes. Selon la perspective de la Urban Political Ecology les processus métaboliques sont contrôlés largement par les humains (Zimmer, 2010). Les changements des comportements pourraient donc déterminer un changement du fonctionnement du métabolisme. D'ailleurs, des études (Aubry et Pourrias, 2013) montrent comment des pratiques ordinaires (ex. celles de l'agriculture urbaine), en produisant de la nourriture ou des services et en valorisant certaines externalités négatives des villes, font indéniablement déjà partie du « métabolisme urbain ». McClintock (2010) et Dehaene et al. (2015) proposent des lectures autour de la contribution de l'AU au métabolisme urbaine en proposant des cadres d'analyse la "fracture métabolique" entre ville et campagne. Nous avons approfondi l'étude du système du compostage partagé à Rennes en montrant comment l'implication dans des pratiques jardinières produit des changements qui tendent à un renforcement des liens ville-campagne selon les trois principales dimensions conceptualisées par McClintock (2010) :

- écologique (à travers une remise en échelles du cycle de nutriments) ;
- sociale (à travers une « démarchandisation » de la terre, du travail et des aliments) ;
- individuelle (à travers une désaliénation du rapport à la nature et à la terre).

Ce travail n'a pas été intégré dans le présent rapport car il a été soumis pour une publication scientifique.

2.3. Le système agri-alimentaire territorial

Les divers acteurs de l'alimentation d'un territoire s'insèrent dans un système alimentaire, défini comme « un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, état, espace plurinational) et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée. Cette définition fait appel à trois référentiels : morphologique (les acteurs constitutifs), spatial (zones géographiques d'activité interne/externe) et dynamique (origine et circulation des flux de biens et services alimentaires » (Rastoin et Ghersi, 2010, p. 19).

Notre postulat, au regard de la littérature qui suit et de nos propres analyses, est que la dimension agricole ne peut être négligée dans ces systèmes (même lorsqu'elle est accompagnée par d'autres sources d'approvisionnement comme la pêche ou la cueillette), qu'il convient donc de les désigner comme systèmes agri-alimentaires et non seulement comme systèmes alimentaires. L'intérêt d'étudier les systèmes agroalimentaires « alternatifs » au même titre que les formes d'AU tient à la compréhension des modalités de

leur construction et des formes de recomposition au cœur de « *la transition alimentaire [qui] se manifesterait par un rééquilibrage graduel* » au profit de systèmes alimentaires moins globalisés (Rouillé d'Orfeuil et Landrot, 2016, p. 11). Le réseau Resolis et la revue éponyme se proposent ainsi de mieux les caractériser au niveau international et de montrer la diversité et l'hétérogénéité des « *initiatives d'alimentation responsable et durable* » qui participent de la construction des systèmes agri-alimentaires en même temps qu'à la transition alimentaire.

La dimension territoriale des systèmes agri-alimentaires est également largement explorée, le système alimentaire territorialisé ayant été défini comme un « *ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale* » (Rastoin, 2015a, pp. 1156-1157). En outre, J.-L. Rastoin (2015b, p. 11) souligne que sa résilience repose « *sur un patrimoine naturel, technique et culturel, dans une logique de proximité* » qui lui permet de contribuer à des objectifs diversifiés tels que l'ancrage territorial, l'alimentation diversifiée, les technologies adaptées à l'environnement, la proximité dans la chaîne alimentaire. Le Réseau Rural, instance officielle française déclinée en Région, a engagé en Région PACA une réflexion autour du système alimentaire territorialisé en en définissant 7 composantes principales (Frézel et al., 2016, p. 29) :

- des valeurs propres ;
- une action systémique ;
- une gouvernance partagée ;
- des méthodes de travail reposant sur la participation ;
- des moyens permettant le développement du système ;
- une coopération interterritoriale ;
- une dimension humaine et conviviale.

Les systèmes alimentaires territorialisés englobent donc une diversité d'initiatives, de projets, de politiques et d'acteurs qui permettent la recomposition et la territorialisation des systèmes alimentaires. Parallèlement, la littérature sur les systèmes agroalimentaires localisés (Muchnik *et al.*, 2007) et les systèmes agricoles territorialisés (Castel, 2011) souligne le rôle du local dans les dynamiques agricoles émergentes, qui s'appuient pour partie sur la reconfiguration de la demande alimentaire.

Pour assumer tout à la fois les dimensions territoriale et agricole des systèmes alimentaires, nous sommes conduit à définir comme systèmes agri-alimentaires territorialisés (SAT) les systèmes alimentaires, agricoles, agro-alimentaires, alternatifs ou localisés que décrivent la plupart des travaux mentionnés.

Ceci posé, notre recherche vise à comprendre la contribution des jardins partagés dans la construction d'un SAT. En effet, les JP sont une des composantes de l'agriculture urbaine et à ce titre produisent des fruits et légumes qui sont également consommés. Parce que cette forme d'AU est menée par des habitants, les JP nous

donnent l'occasion de préciser comment des habitants participent à la construction d'un système agri-alimentaire territorialisé. Bien entendu l'alimentation est au cœur de cette contribution, comme le montre l'exemple espagnol de jardins urbains « initiatives d'alimentation responsable et durable » (Azcarate et Cañada, 2016).

Les acteurs des SAT peuvent donc trouver dans les jardins partagés des sources de renouvellement de leurs valeurs et de leurs organisations. Il s'agit pour nous d'aller interroger les dimensions morphologique (au sens de la morphologie sociale), spatiale (au sens territorial) et dynamique (au sens des circulations économiques) de ces contributions.

3. Les jardins partagés au sein de la dynamique agri-urbaine dans le contexte rennais

Les jardins partagés sont une composante très particulière de l'agriculture urbaine. Nous examinons ici leur spécificité dans la généalogie des jardins puis leur insertion dans la dynamique globale de l'agriculture urbaine à Rennes, avant de détailler leur localisation et leur gestion dans cette ville.

3.1. Resituer les jardins partagés dans une filiation bicentenaire

La révolution industrielle a introduit des innovations technologiques qui ont initialement conduit au détachement entre les villes et leurs campagnes et à la déterritorialisation de l'alimentation, mais qui produisent aujourd'hui des conditions favorables à la réintroduction des formes d'agriculture en ville. La révolution industrielle a favorisé l'émigration de la force de travail (exode rural) et la formation d'une classe ouvrière qui souvent habite dans des périphéries avec des conditions sanitaires et alimentaires précarisées. Vers la fin du XIXe siècle, des politiques spécifiques ciblées sur cette nouvelle classe sociale se mirent en place. Ce sont en particulier des associations, souvent catholiques, qui favorisèrent la mise en place des jardins ouvriers, c'est-à-dire des lieux leur permettant de produire leur nourriture et de « cultiver » d'autres valeurs, supposées plus orthodoxes. La formation de ces jardins est inspirée par le sociologue Le Play qui soutient que les problèmes sociaux peuvent être résolus à travers la constitution d'une société basée sur la famille, la religion et la propriété (Den-Hartigh, 2013). En France c'est l'abbé Lemire, militant du catholicisme social, en collaboration avec Jules Siegfried, un des premiers promoteurs de l'idéologie pavillonnaire (Dubost, 1997), qui crée en octobre 1896 la « Ligue du Coin de Terre et du Foyer » afin de « *servir et consolider la famille en l'établissant sur sa base naturelle : la terre et le foyer* » (art. 1 des statuts de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer). Les jardins ouvriers étaient un outil d'action sociale pour améliorer la condition ouvrière sur les plans du logement, de l'hygiène, de l'alimentation et des loisirs (Dubost, 1997). Ce projet devait permettre à toute famille de cultiver son coin de terre et dans le même temps d'écarter les idées d'un collectivisme social d'État grâce à la promotion d'un modèle basé sur la propriété individuelle censé soustraire les ouvriers à d'autres activités comme les activités politiques ou syndicales (Den-Hartigh, 2013). Le modèle des jardins ouvriers était déjà appliqué à grande échelle dans d'autres pays européens comme en Belgique, au Danemark et en Allemagne (Dubost, 1997).

Pendant les deux guerres mondiales ces jardins deviennent des espaces privilégiés pour la production des denrées alimentaires. En 1926, la Ligue devient la Fédération des jardins ouvriers de France puis en 1952⁵, l'Assemblée nationale adopte le terme « Jardin familiaux » pour désigner « *la parcelle de terre que leurs exploitants cultivent personnellement en vue de subvenir aux besoins de leur foyer, à l'exclusion de tout usage commercial* » (art.1). Le passage des jardins ouvriers aux jardins familiaux est dû au fait que les jardiniers n'appartenaient plus seulement à la classe ouvrière mais aussi à d'autres classes sociales. Les jardins familiaux devraient être gérés par une association qui avait alors le droit à une subvention ministérielle. Comme le

⁵ Loi n° 52-895 du 26 juillet 1952 portant codification de la législation des jardins familiaux

montre l'enquête de l'INSEE de 1970, 42% des ménages français dispose d'un jardin familial, soit au domicile soit via ces dispositifs à vocation sociale.

En 1976 la Fédération des jardins ouvriers de France est reconnue pour son rôle de protection de la nature. Une Charte nationale des Jardins Ouvriers Familiaux et Sociaux est établie en collaboration avec le Ministère de l'Environnement.

Les jardins partagés⁶ d'aujourd'hui ont quant à eux une histoire plus récente qui trouve ses racines dans le mouvement des *guerrillas gardening* qui naît aux États Unis dans les années 70 suite au déclin économique. Ce mouvement donne au jardinage une fonction activiste de réappropriation de l'espace et de revendication du droit à la ville (Reynolds, 2010 ; Baudry, 2011 ; Giacchè, 2014). Au milieu des années 80, en France, ces pratiques d'appropriation collective sont vues avec intérêt surtout par quelques animateurs sociaux, militants et jardiniers. Ils commencent à s'intéresser à cette forme de jardinage surtout pour l'opportunité de développer le lien social, tout en prenant en compte, même partiellement, les préoccupations d'autosuffisance alimentaire. Des groupes de travail sont organisés pour réfléchir sur l'adaptation de ces modèles nord-américains. En 1997 un Forum national intitulé « *Jardinage et citoyenneté : le jardin dans tous ses états* » est organisé à Lille pour proposer une réflexion collective. Ainsi, des acteurs associatifs, institutionnels, politiques et professionnels échangent leurs expériences autour des jardins. Bien qu'elles soient diversifiées, ils s'aperçoivent qu'elles sont porteuses de valeurs communes : celles de l'échange, de la créativité et de la solidarité. Lors du forum, un réseau informel « Le Jardin dans tous ses états » (JTSE) se met en place et une autre rencontre est organisée à Nantes en 1999. Le nom du réseau fait référence à la diversité des formes de jardinage. Dans sa charte, le jardin est davantage décrit comme un projet qui se base sur des principes pour atteindre des objectifs pluriels (écologiques, sociaux, culturels, éducatifs, artistiques, paysagers, thérapeutiques, etc.), intégrer la diversité des publics, la concertation, la spécificité du territoire et des modes de vie, la souplesse et l'évolutivité.

Ce réseau toujours en place est un interlocuteur reconnu par les différentes instances officielles, il organise des formations ou des rencontres autour de la question du jardin en partage et permet une coordination et des échanges entre associations qui émergent au niveau local (régional ou municipal). Même si les jardins partagés sont issus d'initiatives des habitants, de plus en plus de collectivités locales mettent en place des programmes leviers (comme « Main Verte » à Paris ou Montpellier) et des associations pour la promotion des jardins partagés activent des formes de collaborations avec les collectivités en se positionnant comme des acteurs intermédiaires entre les habitants et la ville (ex. de « Vert le Jardin » en Bretagne).

Depuis plusieurs années, les jardins partagés sont reconnus comme des jardins collectifs qui justifient la définition d'un cadre juridique. En 2003⁷ le Sénat vote la proposition de loi relative aux jardins collectifs qui reconnaît l'existence des jardins partagés et d'insertion au-delà des jardins familiaux⁸ en les différenciant en

⁶ Jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public (définition donnée dans la proposition de loi relative au jardin collectif, 2003).

⁷ <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0044.asp>

⁸ « *Les terrains divisés en parcelles, [sont] affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial.*

termes de fonction et de mode d'organisation. Il faut alors acter qu'entre les jardins familiaux et les jardins partagés, il n'y a plus la distance qu'il y avait entre les jardins ouvriers et les jardins partagés de la *guerrilla gardening*. Les lignes de différences s'estompent entre les formes (Loget et Ruau, 2013), tout comme au sein des jardins partagés il peut y avoir des parcelles individuelles et des finalités alimentaires, dans les jardins familiaux on peut trouver des espaces partagés et des moments de convivialité et de loisir.

En 2006 la Fédération des jardins familiaux devient la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs et elle a adopté en décembre 2007 une « Charte Jardinage et Environnement » qui met en avant l'importance d'adopter des pratiques protectrices de la nature et de la santé des hommes. Les jardins collectifs sont reconnus en tant qu'espaces de sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées (fruits, légumes, fleurs) et de cultures et savoirs originaux. Dans les villes françaises, dans ces années 2000, le jardinage collectif a pris une place et des formes très variées, comme à Rennes, Ville précurseure en matière de gestion différenciée des espaces verts.

Plus récemment d'autres formes d'AU émergent comme les Incroyables comestibles (IC), mouvement citoyen né en 2008 en Angleterre. Warhurst et Dobson, les deux fondatrices du mouvement, ont souligné l'importance de changer de comportement et d'adopter des modes de vie plus durables pour créer une ville plus saine, plus forte et plus résiliente. L'objectif était de commencer à cultiver de la nourriture disponible pour tous pour créer, en premier lieu, une cohésion sociale et, d'autre part, combiner différentes énergies et perspectives autour de la nourriture locale. Les domaines principaux qui caractérisent la démarche sont au nombre de trois : la communauté (espaces de culture à partager en libre-service); l'éducation (en favorisant une approvisionnement des cantines avec des produits locaux et la présence de cours ou activités liés à la nourriture et la mise en culture) et l'économie (la création d'emploi dans le secteur agricole tourné vers le marché local). Au début du 2017, selon le site internet du mouvement, les initiatives inspirées par IC étaient 571, localisées surtout en Amérique du Nord et en Europe. Le message s'est élargi bien que ce soit le volet "communauté" qui prédomine par rapport aux autres.

En ce qui concerne la communauté le mouvement fédère des personnes et des initiatives qui s'engagent dans une démarche collective basée sur l'échange de savoir-faire et le partage des produits : il s'agit de produire pour partager. Ce que proposent les IC est un concept citoyen et solidaire qui se base sur l'idée de faire de la ville un immense jardin partagé, auquel tout le monde peut contribuer. Chacun est ainsi appelé à devenir un apprenti jardinier-citoyen, en plantant, cultivant et récoltant à sa guise les fruits du potager en libre-service. Les IC sont ainsi un outil d'éducation populaire à l'écologie, qui reconnecte le citoyen à son environnement naturel (et urbain) et à ses ressources locales.

D'autres expériences d'AU émergent en réponse aux demande des citoyens et des villes. Des sites, des associations ou des particuliers sont en train de trouver des formes innovantes pour imaginer et mettre en place des lieux, des espaces et des formes de mise en culture. Un exemple est le site internet « prêter son jardin »

En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux." (art.1 de la proposition de Loi, votée au Sénat mais non aboutie).

qui compte, en septembre 2017, 17 435 membres. L'objectif de ce site est de mettre en relation des personnes qui possèdent un coin de jardin avec des jardiniers intéressés à cultiver. Le réseau est entièrement gratuit, il s'agit de s'inscrire pour déposer une offre ou consulter les propositions dans sa propre région.

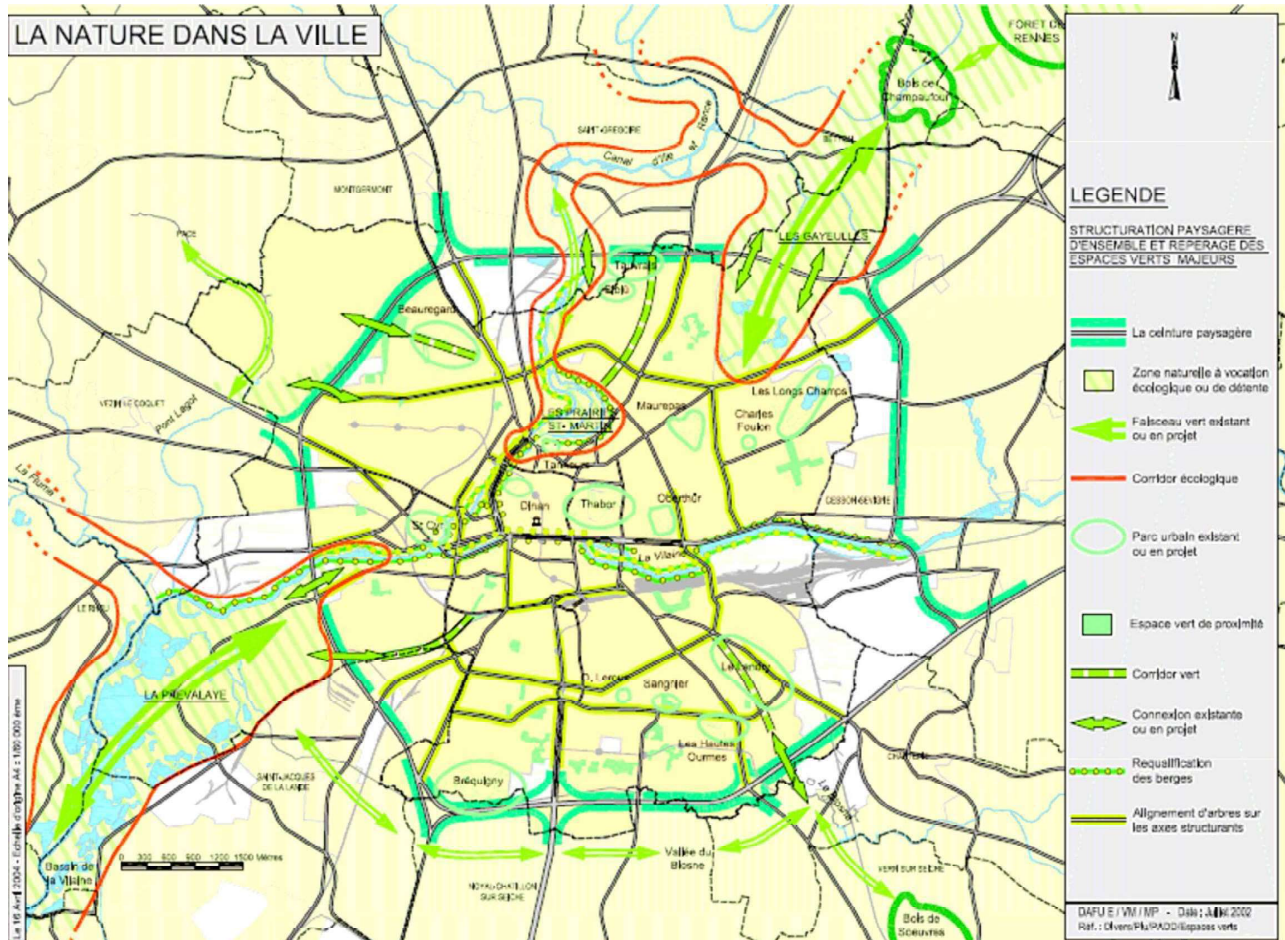
3.2. Un contexte agri-urbain rennais dynamique

Rennes est une ville de taille moyenne mais à fonctions métropolitaines au cœur de l'un des principaux bassins européens de production agricole, la Bretagne. Les agriculteurs professionnels qui travaillent dans les zones urbaines et périurbaines pour des activités de production ou de services tournées vers la ville sont minoritaires dans une profession agricole occupée à garder une place de leader sur les marchés du lait et du veau de boucherie pour lesquels le département d'Ille-et-Vilaine est le premier en France et sur d'autres marchés de masse comme le porc et la volaille. On compte néanmoins une dizaine d'Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), trois magasins fermiers, de nombreux marchés de plein vent, des fermes pédagogiques, des fermes équestres, etc. Sur le plan de l'espace agricole périurbain, les collectivités territoriales ont promu la préservation des espaces agricoles sur la base du concept de la « Ville-archipel ». En 1983, l'aménagement d'une ceinture verte autour de Rennes marque le début d'une intégration plus qualitative de l'agriculture et des espaces naturels dans la perspective d'urbanisme et d'aménagement de l'agglomération rennaise (Nahmías et Le Caro, 2012). Ceci a été conforté par le Schéma de cohérence territoriale (2007) identifiant des « champs urbains » à préserver et valoriser, et par le Plan Local de l'Agriculture adopté en 2006 entre le Pays de Rennes et la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. A l'échelle métropolitaine, Rennes s'interroge donc sur la position de la ville par rapport à l'agriculture (et de l'agriculture par rapport à la ville), compte tenu de la diminution de la surface agricole entre 2000 et 2006 qui a été de près de 10% (MSA, 2006).

A l'échelle de la ville de Rennes une réflexion sur l'intégration d'une agriculture vivrière qui devient aussi accessible aux citoyens est en cours. Il s'agit de repenser des territoires de projet (ex. de La Prevalaye, du parc des Gayeulles, des Prairies Saint-Martin et des vallées de la Vilaine et du ruisseau du Blosne) adaptés aux nouveaux rapports entre la ville et ses espaces agricoles et naturels d'une part, aux nouvelles pratiques des citoyens d'autre part (Auffray, 2008), telles que détente, loisir, tourisme ou pédagogie. La figure 1 montre toutefois que les préoccupations agricoles ne sont pas présentes dans les cadres d'organisation de la nature dans la ville en 2013.

Une étude sur son autonomie alimentaire montre que Rennes Métropole est théoriquement capable de produire une partie significative de son alimentation elle-même et de respecter des objectifs multiples comme la découverte des activités de la terre, la réconciliation et la conciliation entre espaces ruraux et urbains, tout en approfondissant les aspects technico-agronomiques et sociaux (Darrot et Boudes, 2011). Cette étude intitulée « Rennes, ville vivrière » révèle le potentiel de l'AU vers un scénario de relative autonomie alimentaire sur un rayon de 22 km autour de Rennes. Ce scénario prévoit d'une part la réorientation productive des fermes de polyculture et d'élevage dans les 37 communes de Rennes Métropole et d'autre part, à l'intérieur des noyaux urbains, il propose l'introduction du 30% d'arbres alimentaires, la végétalisation de 60% des toits plats, la transformation de 40% des jardins individuels en potagers et de cultiver des fruits et légumes dans 45% des parcs et espaces verts publics.

Fig. 1 : La nature en ville (PADD, 2004 mise à jour 2013)



Source: Projet d'Aménagement et Développement Durable, Dossier A, Document II, PLU Ville de Rennes

Si on considère la situation actuelle (et non plus une projection à vocation heuristique comme « Rennes ville vivrière »), les espaces verts publics (tab. 2) et privés sont de facto multiples et variés et peuvent être le support d'une grande variété de projets agricoles et alimentaires. La Ville gère actuellement 852 ha d'espaces verts selon différentes typologies (tab. 2) mais, selon la Direction des Jardins et de la Biodiversité, il y aura presque 1 000 ha à gérer en 2020.

Parallèlement, il existe une diversité des formes d'agriculture urbaines dont les plus répandues sont les jardins partagés dans les espaces intra-urbains et les jardins familiaux dans les franges urbaines où se comptent aussi les fermes professionnelles et de hobby-farming.

A l'intérieur des limites administratives de la commune mais à l'extérieur de l'anneau de la rocade, il existe à l'interface ville-campagne des zones agricoles intéressantes en terme d'AU comme la Bintinais, la Prévalaye ou le secteur du Grand Breil. Ces territoires composites en terme d'usages et de maîtrise foncière permettent de reproduire une « vocation » agricole qui s'inscrit dans l'histoire de la ville et de sa relation avec les campagnes alentours. Pendant les années 1960-70, ces espaces ont vécu de grandes mutations agricoles imposées par l'urbanisation (construction de la rocade, des zones industrielles) mais elles ont bénéficié d'une protection au titre du modèle de la ville-archipel dont elles constituent des éléments de ceinture verte. Chacun de ces espaces est toutefois spécifique.

Tab. 2 : Typologies d’espaces verts et surfaces (Rennes)

Typologie des espaces verts	Surface (ha)
Camping	0,74
Cimetières	23,54
Espaces de détente et de loisirs	78,31
Espaces verts d'accompagnement de voies	89,87
Espaces verts d'accompagnement de bâtiments publics	19,48
Espaces verts d'accompagnement d'établissements sociaux ou éducatifs	54,69
Espaces verts d'accompagnement d'habitations	102,04
Espaces verts d'accompagnement d'équipement à caractère industriel	0,15
Espaces verts d'accompagnement d'équipement rural	6,24
Espaces verts d'accompagnement d'équipement à caractère sportif	171,90
Espaces verts d'accompagnement de bâtiments religieux	2,56
Espaces verts d'accompagnement de bâtiments commerciaux	3,23
Espaces verts d'accompagnement de bâtiments culturels	2,19
Espaces naturels aménagés	66,37
Jardins familiaux	15,65
Parcs, jardins et squares	154,72
Réserves foncières	59,85
Superficie totale	851,53

Source : Direction des Jardins et de la Biodiversité, Ville de Rennes

La Bintinais, qui fut un grand domaine, n’est plus désormais qu’une ferme moyenne, dédiée à la mémoire. En 1982, date de sa cessation d'activité en tant qu’exploitation agricole, la ferme ne compte plus qu'une trentaine d'hectares et la ville de Rennes en a déjà fait l’acquisition pour y aménager l’Écomusée et des jardins familiaux. Une partie de la ferme est sous l’emprise de la rocade et sert au développement de la ZUP (zone à urbaniser en priorité) du Blosne. Il faut noter que l’écomusée de la Bintinais est aujourd’hui en continuité d’espaces agricoles professionnels.

En ce qui concerne La Prévalaye, le processus porte sur un espace de fond de vallée en voie de déprise agricole dans les années 80, ce qui offre des opportunités de constitution de réserves foncières par les collectivités. En 1995 apparaît dans les documents municipaux le projet de créer un nouvel équipement municipal à La Prévalaye sur le modèle de la Ferme des Gayeulles (espace forestier, récréatif et pédagogique situé au nord-est de la ville). Lorsque la décision est votée il s’agit d’aménager la ferme de la Taupinais, propriété municipale, pour en faire « un lieu d’animation et d’expérimentations s’appuyant sur le potentiel animal et végétal de la ferme » (délibération conseil municipal le 10 octobre 2001). A La Prévalaye, la ville de Rennes, propriétaire de 400 ha sous contrat précaire avec des agriculteurs qui y font les foins, commence à reconvertir ces terres à travers un appel à manifestation d'intérêt pour des porteurs de projet en agro-écologie. En 2016 se sont ainsi installés le Jardin des Mille Pas, association plutôt orientée vers la pédagogie et l’expérimentation en agroécologie, et PERMA G'Rennes, une micro ferme intensive en permaculture qui développe un mode de production alliant économie, biodiversité et partage de savoir-faire. Pour fédérer les différents porteurs de projet et des personnes intéressées à s'impliquer dans la construction d’un projet de territoire pour La Prévalaye

a été créé le Collectif Agricole de la Prévalaye (CAP) qui participe avec d'autres acteurs concernés à un groupe de travail piloté par la ville de Rennes afin de définir les normes d'usages et les formaliser dans une charte.

Le secteur de la Lande du Breil, au nord-ouest de la ville, est une autre interface intéressante. Lors de la construction de la rocade, la Ville a racheté les bâtiments et une part du foncier agricole de la ferme du Grand Breil et qui fait à la fois du maraîchage intensif bio sur 5 ha en approvisionnant environ 300 foyers et donne du travail à 17 personnes en insertion dont une bonne part d'étrangers.

La ville de Rennes en 2017 a désigné une personne au sein de la Direction des Jardins et de la Biodiversité comme référent pour les projets d'agriculture urbaine cela montre l'intérêt de la Ville pour ce domaine et l'exigence de pouvoir identifier un référent pour les diverses initiatives en cours (ex. La Prévalaye, projets issus du budget participatif concernant l'AU, etc.).

3.3. Les jardins familiaux et partagés à Rennes

A Rennes l'Association des jardins familiaux a été créée en 1981 et elle compte en 2017 1007 parcelles réparties sur la commune de Rennes en une dizaine des sites (fig. 2). Chaque site est géré par un comité de gestion élu par les jardiniers du secteur. La ville prévoit un élargissement du site de Sainte Foix aussi pour répondre à la forte demande citadine comme le montre la longueur de la liste d'attente pour avoir accès à une parcelle, le délai d'accès variant de 2 à 10 ans.

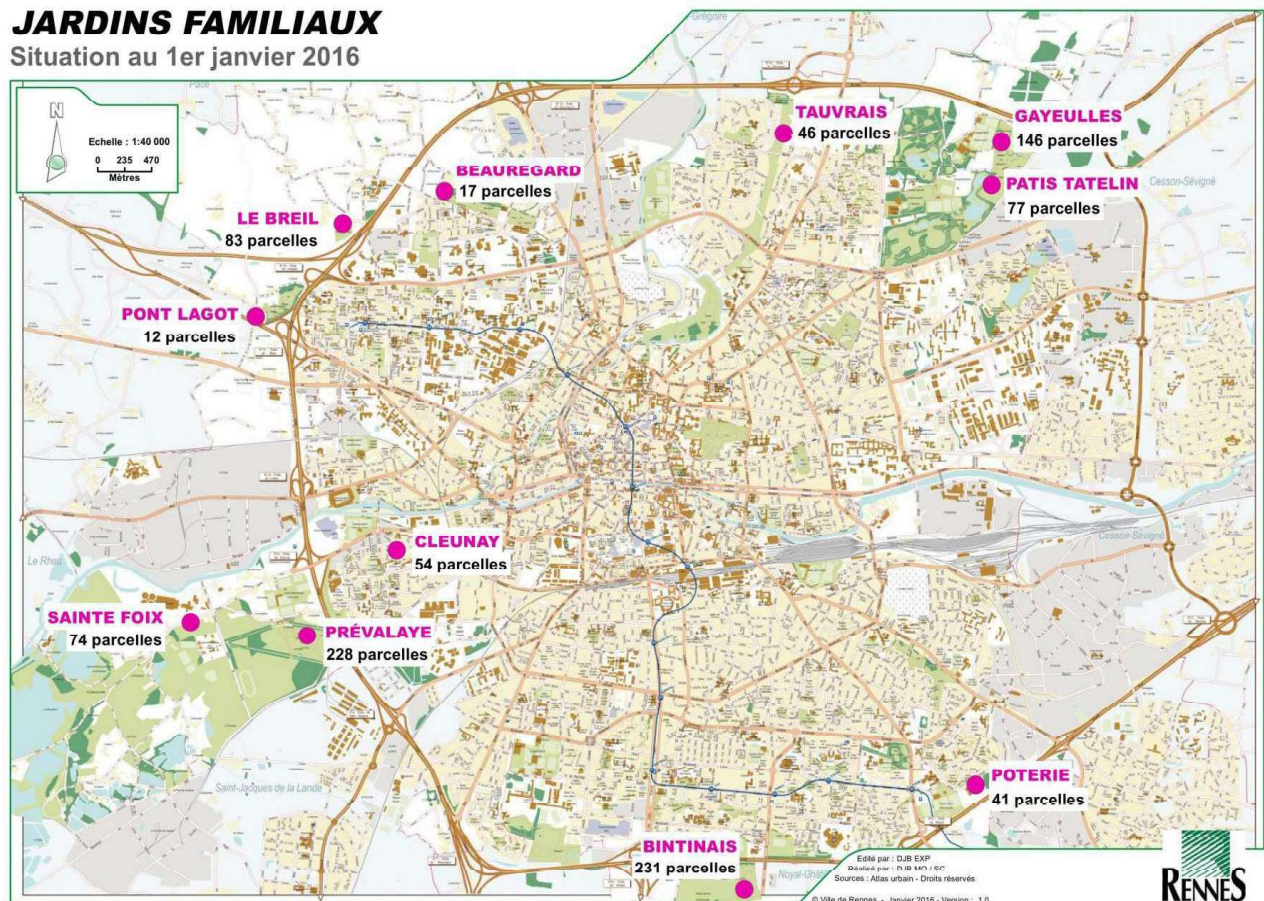
L'introduction des jardins partagés est plus récente. Le premier remonte à 1997 suite à la participation des fondateurs au forum national du « Jardin dans tous ses états » qui a eu lieu à Lille. Il faut attendre 2012 pour observer une explosion des jardins à l'échelle de la ville. Explosion qui en partie coïncide avec l'activation à Rennes de l'antenne locale de l'association Vert-le-jardin. L'association a été créée en 2000, à Brest, comme résultat d'une réflexion collective, qui a débuté en 1998, de la part des associations brestoises autour du développement de « jardins pour tous » sur le territoire⁹. La ville de Rennes active en 2012 une collaboration avec l'association qui opérait déjà sur Rennes depuis quelques années bénévolement pour la mise en place des jardins partagés. Selon le bilan (2015) de l'association Vert le jardin on compte 130 jardins partagés dans Rennes Métropole, dont 75 dans la ville-centre. Au cours de l'année 2016 une quinzaine des jardins supplémentaires ont vu le jour (Fig.3).

Dans la commune de Rennes il y a d'autres associations qui visent la promotion de l'agriculture et de la nature en ville : l'association « Jardins (ou) Verts » et l'association « la Nature en ville ». L'association Jardins (ou) Verts, créée en 2010, comporte actuellement une soixantaine de membres. L'association a été créée dans le but de sensibiliser le public à la connaissance et à la préservation de la biodiversité dans l'écosystème urbain. L'association gère son propre jardin partagé, le jardin permacole du Landry, qui promeut la permaculture. Les principales activités sont la gestion du jardin et des formations en permaculture. En outre l'association a

⁹ En 2012, une soixantaine de JP sont répertoriés sur le territoire du Pays de Brest. La Ville de Brest, Brest Métropole Océane, le Conseil Général du Finistère, la Caisse d'Allocations Familiales Finistère, ont participé à l'écriture et à la publication de la charte qui est devenue un document partagé et d'inspiration aussi dans d'autres villes bretonnes qui ont mis en place une antenne locale.

participé à la création d'un poulailler collectif dans le square des Ormeaux, géré par un collectif d'habitants et financé avec la première édition du Budget Participatif de la Ville de Rennes. D'autres actions sont proposées, qui font appel au partage et à l'échange entre les habitants, comme par exemple la tenue d'une bibliothèque spécialisée sur la permaculture et le jardinage.

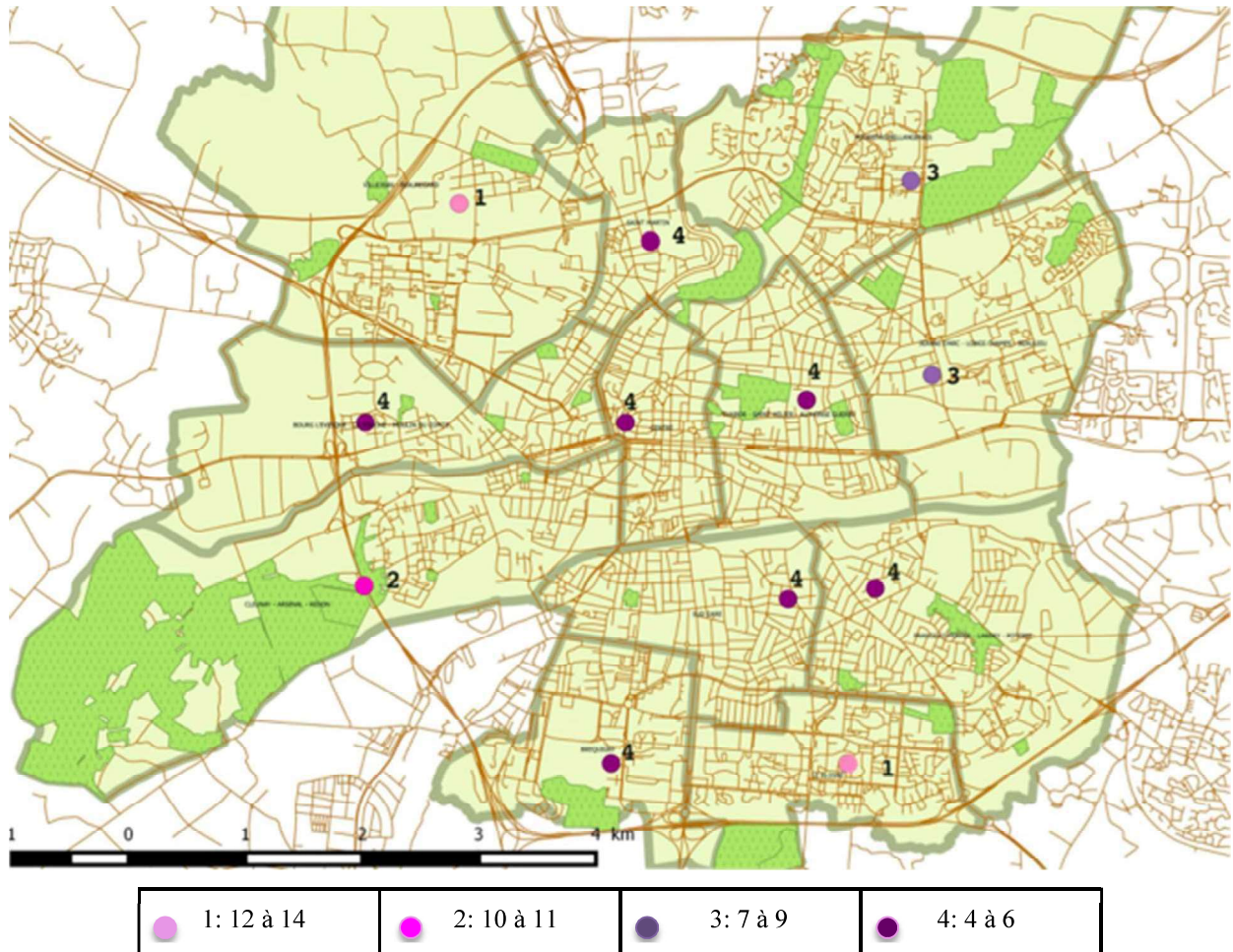
Fig. 2: Localisation des jardins familiaux à Rennes



Source : Site Association Jardins Familiaux

L'Association Nature en Ville, milite pour la préservation de la Nature en Ville et pour une gestion harmonieuse du territoire urbain. Dans une perspective de biens communs, ils soutiennent différentes associations et collectifs locaux. Cette Association en collaboration avec d'autres a mené un projet baptisé "Rennes ville vivrière 2.0" qui consiste dans la projection pendant 15 jours des films concernant la permaculture. Ces rencontres deviennent des moments d'échanges et de discussion et ont été aussi une occasion de divulgation de l'opération "Fruitiers dans la ville". En partenariat avec la ville et plusieurs associations/structures rennaises, des plantations de fruitiers sont prévues d'octobre 2017 jusqu'en mars 2018 pour l'événement annuel "Une journée sur l'herbe". La Ville mettra à disposition des plants et sera en charge de la taille d'entretien de ces fruitiers sur l'espace public, à charge pour les structures partenaires de faire la récolte et d'autres animations de quartier autour de ces plantations. Les emplacements seront donnés par la ville en fonction des participants, mais les citoyens pourront aussi indiquer des espaces et amener leurs plants. Comme souligné dans l'appel à manifestation diffusé aussi via les réseaux sociaux, ces plantations se veulent emblématiques de la transformation de la ville.

Fig. 3 : Répartition des jardins partagés à Rennes



Légende : la couleur et le chiffre indiquent une classe de nombre de jardins partagés présents dans le quartier

Elaboration G. Giacchè, sur la base des données de « Vert le Jardin »

Un des partenaires de l'opération est le mouvement des Incroyables comestibles (IC) qui compte sur Rennes une quinzaine d'espaces. Ce mouvement trouve son inspiration dans la démarche internationale d'*Incredible Edible*. Pourtant, l'avènement de ces nouvelles formes d'agriculture urbaines pour Rennes n'est pas sans interroger les services qui gèrent l'entretien de l'espace public rennais. Ils y sont favorables mais souhaitent trouver un équilibre entre l'appropriation habitante et les exigences liées à la responsabilité de concessionnaire de ces espaces. Parce qu'il s'agit bien ici d'espace public et que les demandes des habitants sont plurielles sinon contradictoires.

La Ville, pour faciliter la mise en culture des espaces publics, a également mis en œuvre un dispositif spécifique, le « permis de végétaliser », qui se pose en continuité avec l'opération « Embellissons nos murs » et qui consiste à répondre à la demande habitante de jardiner sur sol public. Ce dispositif comptait 47 demandes traitées par la Ville de Rennes en août 2017 (tab. 3).

Tab. 3 : Demandes de « Permis de végétaliser » à Rennes en 2017

N	Localisation	Type de végétalisation
1	rue Robiquet	Pied de mur
2	rue Boulay Paty	Pied de mur

3	allée André Chénier	Pied de mur
4	allée du Mont Dol	Largeur de 3 m
5	boulevard Oscar Leroux	2 pieds d'arbre face maison
6	rue Baudelaire	Pied de mur
7	square de Sofia	Largeur de 1 m
8	rue Pierre Lefevre	Pied de mur
9	rue Pierre Amys	Pied de mur
10	rue du Général Marguerite	Pied de mur
11	rue Albert Briand	1 pied d'arbre face maison
12	allée Pierre Proudhon	Pied de mur
13	allée André Chénier	Pied de mur
14	rue Aimée Antignac	Largeur de 0,40m
15	rue Bertrand Robidou	Pied de mur
16	boulevard Oscar Leroux	2 pieds d'arbre face maison
17	allée André Chénier	Pied de mur
18	rue Ernest Renan	Pied de mur
19	rue Baudelaire	Pied de mur
20	boulevard Oscar Leroux	1 pied d'arbre face maison
21	rue Carnot	Pied de mur
22	boulevard Oscar Leroux	2 pieds d'arbre face maison
23	boulevard Oscar Leroux	1 pied d'arbre face maison
24	rue Barthélémy Pocquet	Pied de mur
25	rue Marcel Planiol	Pied de mur
26	rue Albert Gérard	2 pieds d'arbre face maison
27	boulevard Oscar Leroux	2 pieds d'arbre face maison
28	rue Albert Gérard	1 pied d'arbre
29	boulevard Oscar Leroux	1 pied d'arbre face maison
30	allée de Finlande	Largeur de 3 m
31	rue Albert Gérard	Espace sablé entre 2 pieds d'arbre face maison largeur 1m
32	boulevard Oscar Leroux	1 pied d'arbre face maison
33	boulevard Oscar Leroux	Pied de mur
34	rue Lobineau	Pied de mur
35	allée de Coïmbra	Largeur allant de 3,30 à 0,50 m
36	rue Nadault de Buffon	Pied de mur
37	rue Albert Briand	2 pieds d'arbre face maison
38	square du Grand Placis	Pied de mur
39	rue d'Inkermann	Pied de mur
40	rue Bigot de Préameneu	Pied de mur
41	rue Ange Blaize	Copropriété
42	boulevard Jacques Cartier	Pied de mur
43	avenue de Cork	Pied de mur
44	avenue de Cork	1 pied d'arbre face maison
45	rue Duboys des Sauzais	Pied de mur
46	angle rue du Parc/rue L. Postel	3 bacs à jardiner

Source : Direction des Jardins et de la Biodiversité / Ville de Rennes (octobre, 2017)

Dans le même esprit, depuis 2017, le personnel de la Ville ne désherbe plus les limites des propriétés privées, à charge pour chaque propriétaire de supprimer, ou non, les "mauvaises" herbes ; chacun peut ainsi choisir le rythme du désherbage devant chez lui. Les agents municipaux vont se concentrer sur le désherbage des

caniveaux, des bordures et des trottoirs. La seule contrainte donnée par la ville est l'interdiction d'utiliser de produits phytosanitaires en conseillant d'autres techniques (ex. désherber avec une binette, en versant de l'eau bouillante ou bien laisser pousser les herbes, tout en veillant à ne pas entraver le passage des piétons en laissant 1,40m pour le cheminement).

L'interdiction d'utiliser des produits chimiques a été progressive. Rennes a été une ville pionnière en France dans ce domaine avec la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts dès 1981 qui consistait dans la réduction des pesticides et dans une gestion adaptée selon une typologie d'espaces verts (ex. jardins structurés très fleuris, jardins structurés, etc.). Dans les années 90 des analyses sur l'eau portent les acteurs publics bretons à engager le programme « Bretagne eau pure » pour la reconquête de la qualité des eaux contaminées par des produits chimiques. En 1997, la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) a conduit une étude sur l'utilisation des pesticides par les jardiniers amateurs que révélait leur inconscience dans l'usage et les dangers de ces produits à la fois pour leur propre santé et pour l'environnement. En 1998 naît le premier programme d'actions « Eau et pesticides, effet sur la santé et sur l'environnement », programme multi partenarial (associations, collectivités locales et pouvoirs publics) qui met en œuvre des actions pour sensibiliser le grand public aux dangers des pesticides et promeut l'évolution des pratiques vers l'utilisation d'alternatives telles que « le jardinage au naturel ». Cette démarche est formalisée avec le lancement d'une charte en 2005 sur l'agglomération rennaise et ses bassins d'alimentation en eau. En 2007, le Conseil Régional de Bretagne décide d'élargir la diffusion de la charte à l'échelle de la région et identifie la MCE comme coordinateur de l'opération, chargé d'accompagner les collectivités et associations bretonnes à mettre en place cette charte sur leur territoire.

La ville de Rennes est encore pionnière lorsqu'elle lance dès 2000 une expérience « Zéro phyto » dans un quartier test. Cette expérience de non usage des produits chimiques aboutissant en 2006 à l'élaboration du Plan de désherbage communal (Lomet, 2008). A l'échelle régionale, une dynamique est également à l'œuvre dans ce sens : selon les données disponibles sur le site Internet de la MCE en 2015, 15 chartes territoriales « Jardinons au naturel » ont été signées entre les associations, les collectivités locales et les jardinerie regroupant au total 225 magasins sur la région Bretagne.

4. Méthodologie de la recherche JardiSAT

4.1. Les méthodes d'acquisition des données utilisées

Comme indiqué dans la section 1.2., les principaux résultats, qui correspondent aux trois volets de recherche du projet, sont attendus sur :

- caractériser la contribution habitante à la durabilité des SAT (volet 1) ;
- détecter les flux agri-alimentaires liés aux JP (volet 2) ;
- contribuer à la planification et à l'aménagement des JP (volet 3).

Si les méthodes d'acquisitions de données ont été variées, les techniques les plus exploitées sont les entretiens et l'observation participante (volet 1 et 3), les questionnaires et les carnets de flux (volet 2) et l'organisation des groupes de discussion (volet 3).

4.1.1. Les entretiens

Notre travail d'enquête s'appuie sur des entretiens semi-directifs auprès des jardiniers habitants et de référents ou d'animateurs de jardins mais aussi auprès d'acteurs institutionnels ou associatifs impliqués dans la promotion de l'agriculture et de la nature en ville. Une grille d'entretien a été établie pour chaque catégorie d'acteurs (jardiniers, référents jardins, référents association et acteurs institutionnels) et pour les acteurs à "double casquette" un « mix » des grilles a été fait pour éviter de le enquêter à plusieurs reprises. Les grilles d'entretien ont été établies sur la base des indicateurs (voir section suivante). Elles visent en effet à rendre possible l'évaluation qualitative de certains d'entre eux.

A partir des indicateurs (qualitatif et quantitatif) des questions ont été formulés pour relever les informations nécessaires. La grille d'entretien a été organisée en 4 parties :

- données socioéconomiques ;
- motivation et type d'engagement et de pratiques des jardiniers ;
- aspects liés à la convivialité, au partage, au lien social et à la gouvernance ;
- thématiques liées à la santé et à l'environnement.

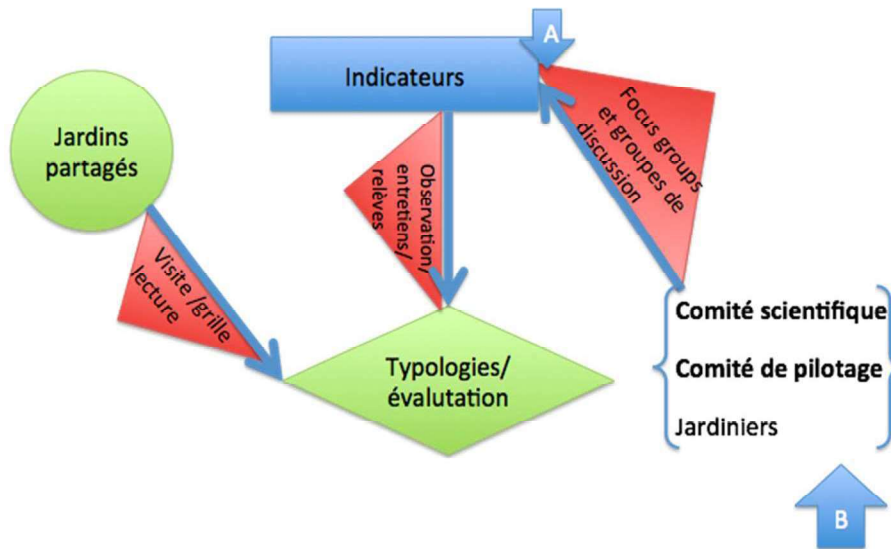
Nos entretiens auprès des jardiniers habitants ont porté sur leur parcours personnel et leurs motivations de jardiner en ville, leurs pratiques et découvertes, et leurs réseaux sociaux et spatiaux pour l'approvisionnement en termes de graines, de semences, de plants, d'outils et de connaissances. Dans le cas des référents de jardin, les questions posées étaient plus générales, à l'échelle du jardin, sur son mode d'organisation : mais les quatre dimensions du développement durable étaient toujours présentes.

Pour ce qui concerne les acteurs associatifs clés et les acteurs institutionnels, ils ont été interrogés afin de mieux comprendre à la fois l'historique de l'intégration de l'agriculture et de la nature dans la ville de Rennes et plus particulièrement sur l'articulation entre échelons et sur les liens entre les acteurs impliqués dans l'AU (associations, pouvoirs publics et citoyens).

4.1.2. La construction d'une batterie d'indicateurs

Les indicateurs retenus ont été relevés par l'analyse de la littérature académique et opérationnelle dans le secteur de l'environnement et de l'agriculture urbaine, ainsi que par des discussions au sein des comités scientifique et de pilotage du projet (fig. 4).

Fig. 4 : Méthodologie du projet JardiSAT



Légende : A : entrée par la biblio // B : entrée par les acteurs

Cette recherche d'indicateurs possibles et cette identification d'indicateurs pertinents sont centrales pour la définition des indicateurs de succès du projet d'une part et des JP d'autre part. C'est également fondamental pour le suivi des tendances et des résultats au regard des objectifs de durabilité que de nombreux acteurs associent aux JP (Hunter et Beilin, 2011). Plus généralement, comme souligné par Kayano et Caldas (2002), les indicateurs sont des outils utiles qui peuvent aider à l'interprétation de la réalité et à la comparaison entre les cas analysés.

Ce travail vise à proposer et tester des indicateurs adaptés au contexte urbain et au jardinage partagé afin de les décrire et saisir les éléments pour l'inscrire durablement dans la conception de la ville. Afin de définir et caractériser la contribution des jardins partagés à la « durabilité » du SAT nous sommes allés exploiter plusieurs sources bibliographiques. Nous avons essayé de faire le lien entre une bibliographie spécifique concernant l'agriculture en ville et une bibliographie moins spécialisée mais directement relative aux indicateurs des durabilités. Pour le premier groupe nous avons pris en compte les avantages et les coûts de l'agriculture urbaine (Nugent, 2000), les retombées des jardins partagés ou collectifs (Duchemin et al., 2009) en termes écologiques, sociaux, spatiaux et politiques (Boulianne et al., 2010 ; Hunter et Beilin, 2011). Nous avons consulté les indicateurs définis par Cohen et al. (2012) dans la ville New York pour évaluer l'impact de l'AU et les indicateurs pris en compte par Andersson et al. (2007), Langemeyer (2014) et Doherty (2015), afin de comprendre le lien entre l'AU et les services écosystémiques.

Pour le deuxième groupe de références concernant les indicateurs de développement durable nous avons pris en compte les séries d'indicateurs suivantes :

- OCDE (2004) ;
- Nations Unies (2007)
- IFEN (2003) ;
- Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (2005) ;
- Indicateurs des durabilités des exploitations agricoles (IDEA) (2008).

Tous ces indicateurs ont été confrontés avec ceux qui ont émergé de la discussion au sein du comité scientifique et du comité de pilotage. 86 indicateurs ont finalement été définis dont 20 ont été mis à l'épreuve des enquêtes. Ces indicateurs, classés selon les 4 piliers de la durabilité, nous permettent aussi de comparer des jardins différents et de faire émerger les points communs et les différences.

Les indicateurs ont été organisés en 4 dimensions principales : social, économique, environnemental et gouvernance en respectant les 4 dimensions du développement durable, le but étant de démontrer la contribution des JP à la durabilité du SAT. Chaque dimension est structurée en thématiques ou sous-dimensions.

Il faut noter que ces deux dernières années d'autres travaux ont été menés avec les mêmes objectifs de définir des indicateurs afin de caractériser et qualifier la contribution de l'AU. En particulier nous faisons référence aux travaux de Teitel-Panel et al. (2016) sur l'agriculture urbaine à Toronto, ceux de Daniel (2017) sur la durabilité des micro-fermes en Ile de France et les expériences de Natureparif sur la contribution des jardins collectifs aux maintiens de la biodiversité (Lagneau, 2017). Ces travaux n'ont pas été pris en compte dans la définition des indicateurs.

4.1.3. Le questionnaire en ligne concernant les flux

Le questionnaire concernant les flux vise à produire de la donnée, l'insertion des JP dans les échanges socio-économiques étant fort peu documentée. Il a été organisé en trois parties avec 43 questions (on trouvera la version complète en annexe E). L'objectif de la première et de la deuxième partie étaient de comprendre quels sont les flux entrants (partie 1) et sortants (partie 2) de la maison des jardiniers afin de caractériser les chaînes d'approvisionnement alimentaires et la contribution réelle des jardins. Afin de situer les jardiniers (et donc les flux étudiés) une dernière partie ciblait des variables explicatives comme le type et la localisation des espaces investis par les jardiniers et les informations sociodémographiques.

Le questionnaire a été élaboré à l'aide de l'outil informatique LimeSurvey. Le logiciel est utilisé normalement pour des enquêtes statistiques ; de sondage et la création de formulaires en ligne. Il permet aux utilisateurs, enquêteurs et statisticiens, de publier des questionnaires sur le Web et de collecter les réponses de manière directement organisée dans un tableur. Avant de diffuser le questionnaire un test auprès d'une dizaine des personnes a été réalisé.

Le lien pour accéder à l'enquête en ligne a été diffusé auprès des jardiniers rencontrés au fil des entretiens, avec une prédominance des jardiniers issus des 4 jardins sélectionnés sur lesquels l'interconnaissance avec l'enquêtrice a été maximisée. En outre quelques questionnaires ont été administrés en face à face pour tenir compte de l'inégal accès des personnes à la maîtrise du numérique.

Afin de disposer des données quantitatives précises nous avons demandé aux jardiniers de faire référence à une semaine à leur choix entre le 10 octobre et le 6 novembre 2016. Les difficultés rencontrées ont été la période de diffusion qui a coïncidé en partie avec les vacances d'où la difficulté de certains jardiniers à y répondre et le nombre insuffisant de jardiniers auprès desquels le questionnaire a été diffusé. Le choix a en effet été d'assumer de ne le diffuser qu'auprès des jardiniers déjà enquêtés et qui avaient donné leur disponibilité pendant l'entretien.

4.1.4. Le carnet de flux du jardin

Le carnet de flux a été un outil d'aide pour la collecte de données concernant les entrées et sorties du jardin pendant l'année 2016. Ce carnet de structure très simple permettait de noter les produits qui entraient (graines, plants, paille, compost, etc.) et sortaient (aliments, graines, etc.) du jardin avec des indications concernant la personnes qui amenaient ou prenaient les produits, les types d'échanges (marchand/non-marchand), éventuellement le prix et enfin la date.

Le carnet a été rempli au fur et à mesure pendant les entretiens et les moments d'observation participante. Parmi les difficultés rencontrées pour compléter ce carnet, notons que les échanges sont souvent issus d'occasions informelles et imprévues, sans horaires établis et sans que les jardiniers n'en fassent d'annotations précises. Les entretiens semi-directifs ont été aussi un outil pour tracer ces échanges et ces flux mais deux biais se sont alors présentés : d'une part les entretiens ont été réalisés à divers moments de l'année et d'autre part les jardiniers n'arrivaient pas à se rappeler précisément les quantités des plantes ou graines achetées, échangées et récoltées.

4.1.5. L'observation participante

Enfin nous avons également été observateur, comme simple participant ou comme intervenant à de nombreux « moments jardiniers », journées techniques, visites, formations, dans les mondes des jardiniers-habitants comme des acteurs associatifs et institutionnels. Nous y avons été très attentifs aux sujets techniques discutés, à la façon dont ceux-ci sont abordés (témoignages de terrain, résultats d'essais, interventions d'experts), aux relations pédagogiques et d'échange de savoir qui s'établissent entre les participants (démarche magistrale ou participative, types de savoirs scientifiques et profanes convoqués et absents). Cette activité d'observation participante nous a permis de préciser les réseaux, les formes de partage des connaissances et les formes d'organisation qui concourent à la structuration et à la vie des JP.

4.1.6. Organisation des groupes de discussion

Pendant les 18 mois du projet nous avons eu l'occasion de participer à différents moments de discussion et de débat autour de l'alimentation et de sa reterritorialisation, de l'agriculture urbaine et des jardins partagés :

- séminaires scientifiques à ESO-Rennes ;
- ateliers chercheurs-acteurs dans le cadre du projet Frugal ;
- table ronde « Jardiner la ville » organisé par Vert le Jardin et IC qui a eu lieu à Rennes en mars 2016 ;
- rencontre du groupe de travail concernant la Prévalaye.

Ces moments ont été précieux pour mieux comprendre le rôle des acteurs rennais dans la construction d'une réflexion sur la place de l'agriculture en ville. Nous avons donc imaginé, en organisant une restitution publique des résultats du projet (volet 1 et volet 2), que nous pourrions générer une nouvelle opportunité d'échanges. Afin d'avoir le retour des acteurs invités, nous avons proposé cette restitution sous forme d'ateliers de discussions autour des trois thématiques :

- expériences et savoirs ;
- lien et réseaux ;
- conception(s) de l'urbanisme.

Ces trois thèmes ont été définis avec les comités de pilotage et scientifique comme représentatifs des principaux résultats du projet et leviers d'action pour renforcer la contribution des jardins partagés à la structuration du SAT rennais. On trouvera à la section 5.3 l'analyse des discussions et échanges lors de cette restitution publique.

4.2. Les huit jardins retenus pour l'étude

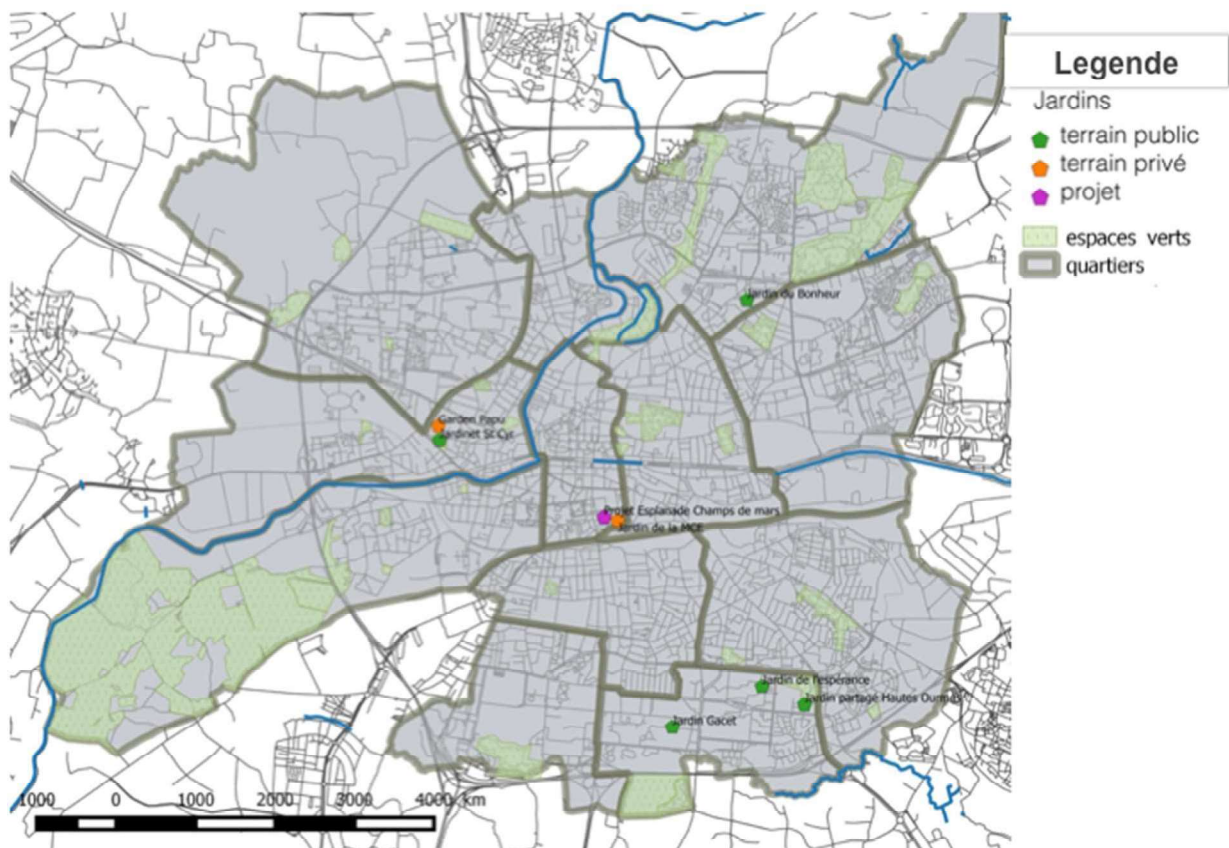
Compte tenu de la présence de 75 jardins partagés sur Rennes en début 2016, de la structure des enquêtes envisagées et de la taille limitée de l'équipe, nous avons défini un échantillon des jardins représentatifs de leur diversité. Le choix repose sur une analyse, et cette analyse a été conduite en renseignant une base de données, constituée à partir des éléments disponibles sur le site de Vert le Jardin 35. Plusieurs critères ont été renseignés pour l'ensemble des jardins partagés rennais : propriété de la terre (publique ou privée), année de création (de 1997 à 2016), mode de fonctionnement (parcelles individuelles ou partagées), fonction principale (pédagogique ou productive), localisation (quartiers), taille, type de structure portant le projet (association ou collectif). Nous avons finalement choisi 8 jardins qui présentaient une certaine diversité selon les critères indiqués (tab. 4).

Les huit jardins sélectionnés sont localisés sur la figure 5. Il s'agit du Jardin de Saint-Cyr, du Jardin de la MCE, du Jardin partagé des Hautes-Ourmes, du Jardin du Gacet, du Garden Papu, du Jardin du Bonheur et du Jardin de l'Espérance, du projet du jardin de l'esplanade Champs de mars. Parmi ces huit jardins, l'accès et la disponibilité des données n'étant pas le même partout, quatre ont été finalement retenus pour une analyse plus approfondie (davantage d'entretiens, davantage d'observations participantes). Ces quatre jardins diffèrent par leur localisation, leur extension, leur mode d'organisation. On trouvera en annexe F des exemples de fiches descriptives et analytiques réalisées pour chacun d'entre eux.

Tab. 4 : Principales caractéristiques des huit Jardins étudiés

	Localisation	Surface	Organisation de l'espace	Date de création	Initiateur	Propriété du sol	Nombre de jardiniers
Jardin 1	Parc historique dans le péricentre	300 m ²	Parcelles individuelles + 2 parcelles collectives	2003 (rénovation importante en 2012)	Association de quartier	Ville de Rennes	30 dont certains sont structurés
Jardin 2	Toit dans le péricentre	100 m ²	Parcelles collectives	2013	MCE	Ville de Rennes	10
Jardin 3	Espace public au sein d'une copropriété dans un quartier populaire périphérique	60 m ²	Parcelles collectives + 1 parcelle individuelle	2013	Habitants de la copropriété	Ville de Rennes	6
Jardin 4	Espace public dans une zone résidentielle en périphérie de ville	16 m ²	Nait comme allée fruitière et s'affiche ensuite comme IC	2016	Forum Social des Quartiers	Ville de Rennes	6
Jardin 5	Espace privé dans une copropriété dans un quartier limitrophe au centre ville	20 m ²	8 bacs de culture dont 5 partagé en deux	2013	Habitants de la copropriété	Co-propriété	14 foyers
Jardin 6	Espace vert public localisé dans un quartier populaire périphérique	450 m ²	Parcelles individuelles et collectives	1999	Habitants du quartier	Ville de Rennes	2 associations et centre social
Jardin 7	Espace vert public localisé dans un quartier populaire périphérique	100 m ²	Parcelles individuelles et collectives	2011	Secours Catholique	Ville de Rennes	6
Jardin 8	Espace vert public localisé dans un quartier au centre ville		Bacs	2018	MCE	Ville de Rennes	groupe à former

Fig. 5 : Localisation des huit Jardins étudiés



Elaboration G. Giacchè (2017)

4.3. Les données collectées et leur modes d'exploitation

4.3.1. Les données collectées

Les données collectées lors du projet sont diversifiées et hétérogènes : entretiens, questionnaires, carnets de flux, carnets d'observation participante et photos sont les principales. Il existe aussi des documents variés qui enrichissent le fond : rapport d'avancement des programmes municipaux ou métropolitains, rapports d'activités ou comptes rendus des assemblées générales des associations, compte rendus des réunions ou des rencontres, articles des journaux, réseaux sociaux (blog "Garden Papu", Facebook "Jardinet Saint-Cyr" et "Jardin du Gacet", site Internet de la MCE, etc.), ensemble des méls échangés, affiches, brochures des événements ou activités durant les 18 mois du projet.

En ce qui concerne les entretiens, nous en avons réalisé 49, dont 4 sont collectifs (entre 2 et 4 personnes). Au total ce sont 60 personnes ont été enquêtées, même s'il faut prendre en compte que plusieurs acteurs ont des double ou triple casquettes (ex. jardinier-habitant et référent jardin ou jardinier-habitant et employée dans une association qui promeut le jardinage en ville). En détail nous avons interviewé 41 jardiniers-habitants, 6 référents composteur, 8 référents jardin, 8 acteurs clés qui travaillent ou sont des bénévoles dans des associations qui visent la promotion de l'agriculture ou de la nature en ville, 10 acteurs institutionnels qui travaillent soit à Rennes Métropole, soit à la Direction des jardins et de la biodiversité de la Ville de Rennes soit encore dans les Directions de quartier.

Nous comptons aussi 20 questionnaires concernant les flux enregistrés par des jardiniers et 4 carnets de flux à l'échelle des jardins que nous avons étudiés plus en profondeur.

Enfin le carnet d'observation nous a permis de mieux situer des affirmations lors des entretiens et de pointer des aspects en relation aux pratiques, liens et réseaux.

4.3.2. Les modes d'exploitations des données

Les entretiens ont été exploités à travers une analyse de discours et une analyse lexicométrique. Nous ne présentons pas les résultats dans le cadre de ce rapport parce qu'ils ont fait l'objet d'une présentation dans un colloque international (Toulouse 2017) et d'un article (en cours de publication).

L'analyse de discours a été conduite sur la base d'une grille de codage (tab. 5) qui nous a permis de faire un repérage thématique du corpus. Cette grille de codage vise à couvrir le champ des deux entrées analytiques que nous avons construites pour l'ensemble du projet JardiSAT, l'une visant à mieux comprendre les logiques d'action des habitants-jardiniers en fonction des liens, des lieux et des pratiques qu'ils mettent en place pour structurer leur chaîne d'approvisionnement agri-alimentaire (de la production des graines jusqu'au compostage des déchets), l'autre pour caractériser le système agro-alimentaire en termes d'interactions, de flux et de réseaux. Le codage a été établi sur la base de ces hypothèses puis affiné au regard des thématiques ressortant d'une première lecture des entretiens et les trois référentiels théoriques mobilisés, à savoir l'école territorialiste italienne, la socio-économie des SAT et la géographie sociale.

En outre, dans les entretiens ont été repérés les indicateurs établis pour la définition de la durabilité.

Tab. 5 : Tableau de codage thématique des entretiens

Plan d'analyse			Thèmes		Repères	
			DJP	Définition jardins partagés		
I	Individu	Significations	A	Agriculture	I	Idéologie(s)
			M	Alimentation		
		Articulations	L	Liens & réseaux, mobilités	G	Gestion espace collectif
			Q	Échelle: jardin / Quartier		
R	Ressources	Significations	X	Construction des lieux	E	Espaces clés
			I/E	Intrants / Extrants (élargi aux échanges de main d'œuvre)	F	Flux
			S	Savoirs	M	Moments clés
			N	Nature(s)	T	Temporalités et liens cause-cq
P	Processus	Articulations	J	Jeux d'acteurs, Animation & leadership	P	Personnes / acteurs clés
			C	Coordination vs compétition	H	Échelle / échelon

Source : Elaboration par les auteurs

Les entretiens nous ont permis de détecter des dynamiques en cours concernant la structuration des chaînes d'approvisionnement des jardiniers et des jardins qui sous-tendaient évidemment la structuration des réseaux, des liens et des lieux de production agri-alimentaire.

Les questionnaires et les carnets de flux nous ont permis d'essayer de quantifier et de mieux caractériser ces dynamiques en identifiant des typologies de jardiniers et de jardins selon leurs degrés d'autosuffisance et la diversité de leurs espaces d'approvisionnement.

Un focus à part a été fait sur le compostage partagé, grâce à la collaboration de Jean-Baptiste Bahers, chercheur à ESO-Rennes, spécialiste en métabolisme urbain et économie circulaire. Une investigation a été conduite pour comprendre le fonctionnement et les impacts sociaux, écologiques et individuels du compostage partagé à l'échelle de la métropole. 31 entretiens menés auprès de jardiniers urbains, de référents de sites de compostage, de représentants des associations, de chercheurs et de représentants institutionnels ont constitué la principale base de l'enquête. Cela nous a permis d'estimer la production du compost et de réfléchir sur l'intégration de la filière de compostage des biodéchets dans les stratégies de la métropole.

5. Les jardins partagés dans le système agri-alimentaire territorialisé rennais

Cette partie du rapport vise à donner certains résultats qui ne sont pas directement valorisés dans les publications issues du projet JardiSAT. Elle est structurée selon les trois volets de recherche du projet. La première section est centrée sur le jardinier et sa contribution au SAT, la seconde section tente d'apporter des éléments en termes de flux quant au rôle des jardins partagés dans la dynamique agri-alimentaire du SAT tandis que la troisième section propose des pistes en termes de gouvernance des JP comme forme particulière de l'AU.

5.1. La contribution habitante au développement auto-soutenable du SAT

Comme annoncé la contribution habitante sera interrogée par une analyse thématique des entretiens et par une analyse descriptive des pratiques au regard des indicateurs de durabilité.

5.1.1. Les individus, les ressources et les processus

L'analyse de contenu de discours a été conduite à l'aide d'une grille de lecture comme expliqué dans la partie méthodologique (tab. 5). Les 31 entretiens retranscrits (sur le total de 49 effectués) ont été codées selon les trois entrées d'analyse choisies : les individus, les ressources qu'ils mobilisent et qu'ils produisent et les processus). Ci-dessous seront présentés les principaux aspects qui émergent et nous permettent de mieux comprendre la contribution habitant au développement du SAT.

Dans la sous-section suivante (5.1.2.) un focus sera fait par jardin sur la base des indicateurs de durabilité.

5.1.1.1. Comprendre les individus-jardiniers...

a) Les jardiniers habitants et leurs motivations

Au début de la recherche plusieurs hypothèses ont été avancées sur les motivations qui amènent des citoyens à jardiner en ville. Les hypothèses principales sont au nombre de deux :

- bien que les jardins partagés soient associés à la construction du lien social, le fait alimentaire y prend de plus en plus d'importance ;
- les jardins partagés correspondent à une première étape, nécessaire pour se former, avant d'avoir son propre jardin.

Les motivations qui conduisent les habitants à s'investir dans le jardinage se révèlent multiples et se combinent souvent ; si bien que c'est un ensemble de motivations qui les guident.

Nadia privilégie le côté social *“ j'ai décidé de rester dans cet appartement et moi j'ai besoin d'un coin de terre et moi j'ai besoin de partage... mais ce ne serait pas alimentaire le jardin ce sera plus la notion de plaisir et de partage et d'échange ”*, Héloïse pointe aussi le côté pédagogique en hiérarchisant le *“ côté convivial et la transmission... d'apprendre, de continuer d'apprendre des techniques de culture... c'est aussi de connaître de nouvelles personnes”*. En même temps comme le pointe Arthur la (petite) taille du groupe est importante pour équilibrer la pratique collective en termes de récolte : *“c'est chouette de ne pas être tout seul dessus, c'est chouette qu'on n'est pas non plus beaucoup parce que ça permet de pouvoir... avoir quelque chose”*. Il

Il y a des jardiniers qui affirment que le jardin partagé est leur seule source de légumes frais et bio. Le jardinage partagé se révèle donc pour certains un outil pour atteindre une petite production.

Le jardin partagé ne correspond pas forcément à une première étape mais l'investissement habitant se révèle toujours contextuel et processuel. Contextuel car les jardiniers peuvent investir plusieurs espaces (en même temps ou au fil des années) et font donc des choix : jardins partagés, jardins familiaux, jardins résidentiels. Processuel car l'investissement évolue en relation avec plusieurs facteurs (emploi du temps, déménagement, savoirs-faires, liens familiaux et amicaux...) au cours du temps. Chaque espace jardinier se « situe » donc dans l'espace et le temps et les jardiniers lui assignent un rôle et une fonction différente.

L'investissement dans des formes de jardins différentes (partagés, familiaux, privés) se justifie par une opportunité saisie ou par des choix raisonnés. Jonas par exemple, en souhaitant jardiner, s'est trouvé devant des opportunités autres que ses demandes initiales :

« J'avais fait une demande à la Poterie aux jardins familiaux et à la Bintinais ; à la Poterie ils m'ont dit que c'était 15 ans de liste d'attente, entre 10 et 15, et dans l'autre ils m'avaient dit 2-3 ans et puis ça faisait 2 ans et ils m'ont dit qu'il y avait des jardins qui s'ouvrent à nouveau à Sainte-Foix et du coup ils m'ont proposé une parcelle là-bas et même si c'est à 15, 10 minutes de voiture il se faisait une parcelle donc j'ai accepté une parcelle là-bas et ici [le jardin partagé] est sorti en même temps... » (Jonas, entretien réalisé en mai 2016).

Comme le souligne aussi Jonas, l'attente pour l'accès à une parcelle individuelle dans les JF est long, le jardin partagé se présente alors comme une solution provisoire. Il y a toutefois des jardiniers qui investissent plusieurs espaces qui répondent à des fonctions différentes. Bien qu'il y ait une tendance des chercheurs à identifier les JF à leur contribution à l'approvisionnement alimentaire et les JP à la construction du lien social, du partage ou de l'intégration dans le quartier ou la copropriété, les motivations des jardiniers ne sont pas aussi nettes et définies.

Pour certains jardiniers effectivement le JP constitue une première étape, comme nous le confirme Laurence :

« Au printemps dernier avec mon ami on s'était demandé si on allait pas changer d'appartement, justement pour moi, ma motivation première c'était d'avoir l'extérieur mais on avait regardé un peu les maisons à acheter avec de petits jardins parce que je ne voulais pas absolument un grand jardin parce que j'imagine bien qu'il faut de l'entretien et je ne me sens pas capable d'entretenir tout ça et finalement c'est quelque chose qu'on a abandonné parce que à Rennes c'est compliqué de trouver une petite maison à acheter même à louer donc je me suis dit bon ok la maison serait un projet pour plus tard mais en attendant je peux, peut-être, trouver en allant dans un jardin pas loin de chez moi et ça permettra avant de me mettre dans mon propre jardin d'apprendre et de me rendre compte des difficultés » (Laurence, entretien réalisé en octobre 2016)

D'autres ont fait le parcours inverse comme en témoigne Héloïse :

« Nous on était dans une maison avant avec un jardin nous on est passés d'une maison à un appartement et on est très contents de ce choix parce que dans notre jardin on ne voyait pas les voisins, on ne voyait pas des personnes et moi j'avais essayé mais de faire le potager toute seule ça ne m'intéresse pas et là je passe plus de temps quand même, même si je ne passe pas beaucoup je passe quand même plus de temps dans le potager » (Héloïse, entretien réalisé en novembre 2016)

La participation aux jardins partagés peut être une première étape pour apprendre, mais aussi un outil pour se connecter avec les autres, et partager une expérience. Elle se situe donc dans le parcours de vie des jardiniers sur la base des possibilités (proximité d'un espace, rencontre d'un groupe, etc.) et des envies (jardiner avec les autres, etc.). Dans les jardins partagés les facteurs qui déterminent la participation sont la proximité géographique (les jardiniers préfèrent aller jardiner en bas de chez eux car cela leur permet une meilleure flexibilité dans les horaires et des facilité d'accès), la proximité relationnelle (aller là où on a des amis) et la proximité cognitive (certains jardiniers se déplacent en bus, à vélo ou en voiture pour aller dans un jardin que leur convient mieux sur le plan idéologique).

Parfois, ils passent des années entre l'envie de jardiner et le passage à la pratique. Les craintes sont différentes comme nous le montrent ces extraits :

« Voilà j'ai regardé et je me suis dit il faut que je me renseigne et comme je ne suis pas très intuitive dans la vie sociale en général et ça me demande un certain temps entre une idée et la mise en application, donc le prétexte ça a justement été mon arbuste qui m'encomrait chez moi et dont il fallait que je me débarrasse et du coup je me suis dit tiens c'est une opportunité pour y aller » (Francine, entretien réalisé en 2016)

« Avant j'habitais à Paris et là je ne jardinais pas même si à l'époque ça m'intéressait quand même et je m'étais un peu renseignée pour jardiner et puis finalement j'avais rien fait et c'est quand je suis venue à Rennes que j'ai commencé le jardin » (Aline, entretien réalisé en 2016)

« J'avais déjà vu qu'il y avait des jardins partagés mais je ne savais pas trop qui s'en occupait, comment ça fonctionnait, à qui il fallait faire la demande et c'est mes voisins dans mon immeuble qui ont une parcelle et qui m'ont donné le contact de la personne à contacter et à ma grande surprise j'ai eu une parcelle très vite quand j'ai envoyé le mail dans la semaine la personne m'a proposé de me montrer le jardin et m'a indiqué une parcelle qui était libre et ça tombait très bien, ça c'est fait vraiment vite. C'était depuis longtemps que j'avais envie mais je n'avais jamais fait les démarches » (Myrielle, entretien réalisé en 2016).

Les jardiniers s'interrogent sur les freins des « urbains » face au jardinage. Deux freins émergent comme principaux : la méconnaissance des techniques jardinières d'une part, la difficulté de faire avec les autres, de créer une communauté de pratique avec des inconnus d'autre part. Ainsi selon Jonas « il y a encore ce problème d'oser franchir le pas, des personnes qui ont toujours vécu à la ville et n'ont jamais eu du jardin et

qui n'osent pas venir et j'ai vu des personnes de l'extérieur qui m'ont dit qui voulaient et puis souvent ça n'a pas abouti ».

Ces extraits nous montrent que l'accès à un JP n'est pas encore évident et que certains jardiniers attendent de trouver un « prétexte », un « voisin » ou quelqu'un qu'ils connaissent qui leur indique les démarches à faire. En effet il y a une hésitation aussi bien pour s'introduire dans un groupe déjà formé que pour être promoteur ou promotrice d'un nouveau jardin. Les hésitations selon les enquêtes faites semblent plus déterminées par un manque des connaissances sur les démarches et le mode d'organisation et de fonctionnement que par un manque de connaissances techniques. Au contraire l'envie d'apprendre à jardiner est un moteur qui amène le citadin à s'investir davantage.

b) Les pratiques agri-alimentaires

La presque totalité des jardiniers enquêtés ont une origine rurale et pendant leur enfance ils ont participé ou observé leur parents ou grands-parents jardiner et produire les légumes pour leur propre alimentation. Des jardins nourriciers et des légumes cultivés "maison" sont un dénominateur commun dans les souvenirs.

« Mes parents ils jardinent, mes parents n'étaient pas des agriculteurs, c'étaient mes grands-parents et mes oncles et tantes, mon père travaillait dans les espaces verts et avait un potager à la maison et on mangeait beaucoup des légumes du potager et il essayait de faire attention quand même de ne pas utiliser des produits chimiques et plus les années passaient et moins il en utilisait, donc on mangeait quand même des tomates du jardin » (Héloïse, entretien réalisé en novembre 2016).

Bien que la plupart des jardiniers aient des origines rurales, certains d'entre eux se définissent comme des « urbains », « fille de la ville » comme Maelle que se décrit comme « un peu le stéréotype de la fille un peu urbaine qui aimerait mettre la main dans la terre » (Maelle, entretien réalisé en 2016).

Les pratiques évoluent au fil du temps à travers une actualisation des expériences passées et se construisent en relation avec les connaissances, les échanges, les possibilités saisies. Souvent le rapport au jardin reconduit une relation à la terre construite pendant l'enfance ou la jeunesse et après, il y a des trajectoires qui se définissent en rupture ou en continuité. Dans les trajectoires des jardiniers ou de leurs parents il y a un moment clé assimilable au « passage en ville » qui porte une coupure avec l'enfance et les traditions héritées des parents. La continuité et la rupture sont les deux tendances récurrentes. Dans le parcours de « vie jardinière » les moments d'interruption de la relation avec l'agriculture et la terre correspondent souvent avec le déménagement en ville ou avec le développement d'intérêts différents. Les jardiniers s'inscrivent donc dans une trajectoire produite que l'on peut caractériser par des "clés de changement", des indicateurs qualitatifs de réorientation des pratiques.

« J'ai grandi dans une maison où il y avait un grand jardin. En Poitou Charentes, et puis après pendant le lycée je me suis écarté un peu de tout ça après quand j'étais à la fac en ville c'était plus compliqué et donc en rentrant de l'Erasmus je savais que je voulais faire un stage et c'était à ça que je voulais me re-consacrer et... je pense que ce que je voulais faire c'était ça, j'ai eu ce déclic-là et je savais que je voulais m'engager, m'investir dans ça » (Armand, entretien réalisé en octobre 2016).

« En arrivant ici ça m'a donné envie, en effet j'ai fait du jardin quand j'étais chez mes parents jusqu'à 20 ans, j'adore, bon j'allais souvent dedans, et après il y a eu la période des études et je n'avais pas de jardin et après j'ai vécu en appartement, après je suis arrivé à la MCE en 2009 et à l'époque je travaillais ici et j'ai suivi des formations sur le jardin en lien avec ces actions là et donc je me suis dit il faut que je déménage et après j'ai déménagé et j'ai commencé à faire le jardin mais le jardin c'est du temps aussi... le temps c'est indispensable mais il faut le prendre le temps il faut se faire plaisir » (Joël, entretien réalisé en mars 2016).

Toutefois la transmission par les réseaux familiaux est importante dans la construction de sa propre relation avec la terre et le jardinage, relation qui au cours du temps évolue et s'adapte aussi au contexte. Les parents ou les grands-parents structurent le rapport des jardiniers au jardin et à la terre. Les jardiniers interrogés se souviennent ainsi des pratiques des parents qu'ils ont observé au cours des années et se posent en continuité ou en rupture. Myrielle en jardinant se souvient des ses *« grands-parents qui ont pu eux travailler dans un jardin avec la lune »* (Myrielle, entretien réalisé en 2016) et elle essaye d'en reproduire certaines pratiques ou rythmes. Pour d'autres jardiniers la mise en perspective avec les pratiques des parents ou grand parents leur donne du recul sur leurs pratiques :

« Je n'ai pas l'impression de jardiner c'est un peu, pour moi faire du jardin c'est y consacrer du temps, c'est avoir plus de place aussi d'être dans quelque chose de plus suivi, plus régulier, enfin c'est... Peut être que c'est du jardin ce qu'on fait aussi mais comme chez moi j'ai toujours vu mes parents, la famille, les tantes, des cousins et cousines aussi jardiner à la campagne c'est un autre travail c'est beaucoup plus grand » (Aline, entretien réalisé en 2016)

D'autres jardiniers par contre prennent de la distance avec leurs parents :

« Dans les années 80 c'était le chimique donc voilà et moi je suis tout sauf chimique aujourd'hui..., les courants comme la permaculture et l'agroécologie c'est génial, c'est ce qui devrait être normalement et en plus ceux qui étudient et certifient, qui étudient l'agroécologie et qui arrivent à démontrer que ce n'est pas moins productif et que ça respecte le sol sans l'appauvrir et que ça crée un aliment sain et donc pour la santé publique c'est mieux et après effectivement c'est le respect des saisons et ça respecte et on produit de manière quantitative et qualitative il faut juste accepter de produire différemment au lieu de demander au sol de produire toute l'année et tout le temps la même chose du coup on fait une rotation... Et puis montrer que c'est meilleur d'avoir plusieurs petites exploitations que de gros acteurs du secteur » (Charles, entretien réalisé en 2016)

Dans le cadre de la ville de Rennes par exemple un type de jardinage au naturel est imposé. Les jardiniers ont tous une fierté de produire sans utiliser des produits chimiques. Leurs pratiques conditionnent aussi leur vision et représentation de l'agriculture en ville, une agriculture qu'ils perçoivent comme moins polluée que celle des campagnes.

« Il y a moins des pesticides qu'en campagne et quand je vois tous les espaces verts à Rennes je suis contente, et puis il y a pas mal des gens qui commencent à végétaliser leurs trottoirs, c'est une chose

très sympa mais je pense qu'on est plus sur la pollution de l'air, ce sont plus les voitures en ville mais on est moins soumis aux pesticides parce que la ville s'est engagée à faire du jardinage naturel
» (Emilie, entretien réalisé en juin 2016)

Au-delà de la plantation et de la récolte il y a d'autres pratiques comme la sélection de la graine ou sa reproduction qui sont encore minoritaires parmi les jardiniers interrogés. Garder ses propres graines suppose des connaissances mais aussi un espace dédié qui souvent est à la maison (balcon, serre, congélateur, etc.). Ces savoir-faire évoluent.

« Cette année je suis arrivé à les garder, c'est la deuxième année que j'y arrive mais je ne le fais que sur une variété parce que sinon je me perds » (Jonas, entretien réalisé en mai 2016).

« Les haricots j'ai du les garder dans le cabanon du jardin et puis il y avait le charançon, une toute petite bête qui se met dedans et qui bouffe le germe et j'en avais aussi donné à Francis que même lui n'a pas eu de germes et je ne sais pas je n'avais pas et là dedans on avait dit que 1heure ou 2heures [ça suffisait]. Le mieux pour les haricots, les haricots et les petits pois, c'est de les mettre au congélateur et en plus ils démarrent beaucoup plus vite parce que décongelés ils gonflent et j'ai fait l'expérience et j'en avais d'autres que j'avais comme ça et il y a 2 jours de différence d'enlevés » (Albert, entretien réalisé en mai 2016).

Le même jardinier présente des réflexes d'agriculteur sélectionneur (« mes meilleures tomates ») et identifie le donateur de départ qui donne sens à la « lignée » de tomates produite : « j'ai des tomates mais que j'ai fait pousser là-haut. J'avais gardé les graines de mes meilleures tomates. C'est un beau frère qui m'avait donné des graines » (Albert, entretien réalisé en mai 2016).

c) Pratiques alimentaires

Les pratiques alimentaires des jardiniers sont aussi en lien ou en relation avec celles des parents. Chacun a son histoire en matière d'AU et les propres expériences passées ou celles des parents ou grand-parents sont des leviers pour agir. Des « flux généalogiques » s'actualisent et déterminent des pratiques agricoles et alimentaires propre à chaque jardinier.

Maëlle nous raconte :

« Mes parents étaient vraiment branché bio et naturopathie et j'ai eu vraiment besoin de couper avec ça pendant un moment,j'avais entendu est qu'il ne fallait plus manger, que les gens mangeaient mal et qu'il faut manger que du naturel et en même temps je remercie ma mère parce qu'elle nous a vraiment éduqué au bio, sur les légumes et tout ça c'est elle qui m'a fait découvrir des variétés » (Maëlle, entretien réalisé en 2016)

La participation au jardinage peut changer les pratiques des jardiniers en leur permettant de découvrir de nouvelles espèces et variétés « Les épinards-fraises je ne les connaissait pas et du coup j'ai appris une ou deux recettes avec, pour le moment » ou des façon nouvelles de cuisiner « j'ai acheté un plat de tajine et je fais des tajines avec mes légumes du jardin » (Charles, entretien réalisé en 2016).

Les effets se ressentent aussi dans la sphère familiale en termes de pratiques alimentaires, comme dans le cas de Myrielle :

« Je vis avec mon ami et pour le coup les légumes du jardin que je cuisine, il les mange aussi et pour lui il y a vraiment une différence dans l'alimentation quand c'était des légumes que j'avais achetés dans le supermarché bon bah il ne faisaient pas super envie... Mais savoir que ça vient du jardin et c'est pas moi, c'est de lui-même que je sens qu'il y a un plaisir et une envie de manger ça » (Myrielle, entretien réalisé en 2016).

Ou bien en termes de connaissances sur la temporalités et les saisons comme nous l'explique Charles en parlant de l'éducation de son fils :

« C'est aussi la raison du jardin pour que mon enfant voie comment les légumes poussent et que c'est pas juste dans un rayon de supermarché et qu'il voit les rythmes des saisons et qu'il apprenne que là les fraises c'est à une période précise et qu'après ça s'arrête, que les radis c'est une quinzaine de jours pour en avoir et comment ça se permet d'apprendre le rythme de la vie et d'accepter d'être plus posé... Et tout doit aller vite en on achète des choses sur internet et on doit l'avoir dans 2 heures si possible » (Charles, entretien réalisé en 2016)

Le jardin est même considéré par certains jardiniers comme un outil pour réfléchir sur les pratiques d'achats :

« Je pense que ce soit l'Amap ou le jardin pour moi c'est un tremplin vers une alimentation... Pour certains je pense qu'avoir un lieu comme ça c'est important... On ne peut pas dire que c'est [une agriculture] vivrière, parce qu'on ne peut pouvoir récolter que très peu en effet mais vivrière oui mais sûr, de manière marginale c'est vraiment qu'on prend des petits trucs, mais de là on va sortir du repas par contre on va tirer du plaisir et les gens vont se poser la question... Qui vont se dire si moi je ne mets pas du chimique pourquoi moi j'irai acheter de la production chimique ? » (Jules, entretien réalisé en 2016).

Les choix de plants ou de semis sont fait selon les goûts, les envies mais aussi les opportunités et les échanges et les conseils d'autres jardiniers ou de proches. Manger des légumes qu'ils ont cultivé, qu'ils ont fait pousser est important pour les jardiniers. En tous cas on sent bien que les jardiniers plantent ce qu'il ont envie de manger et que le fait alimentaire n'est pas négligeable au moins en terme qualitatif. Les témoignages sont variés, en relation aux choix retenus par les personnes interrogées :

« Déjà c'est au niveau du goût, ce qu'on aime et la plus value de ce qu'on aimerait retrouver en plus des tomates on n'en a jamais assez, des fraises j'avais pas fait des semis mais j'avais acheté des plants et après selon les opportunités de ce qu'on voit sur les marchés » (Jules, entretien réalisé en 2016).

« Des variétés que j'aime bien plus, d'autres dont j'avais envie, alors j'ai pris de la Rose de Berne, de la Cœur de boeuf, une Cornue des Andes... En effet la Cœur de boeuf, la Rose de Berne et même la Cornue sont des tomates que je n'achète jamais, qui me font envie mais je n'ai pas un gros pouvoir d'achat et du coup je sais que sur les marchés je regarde toujours ces tomates-là sans pouvoir les

acheter et j'achète toujours les autres et là je me suis dit bah j'ai vraiment envie de mettre celles qui m'ont toujours fait envie parce que je ne peux pas me permettre de les acheter et je suis super contente parce que ça donne et ils sont super bons » (Myrielle, entretien réalisé en 2016).

« Et les choix des légumes je me suis dit premièrement je vais mettre de la roquette, que j'avais gardé un goût et un plaisir de la manger j'avais toujours gardé le plaisir de cette salade qui me faisait penser à des bons moments donc j'ai commencé par ça je suis allée acheter des graines... D'abord j'ai fais des fraises... Moi j'ai connu des Gariguettes parce que j'ai vécu à Brest et c'est le coeur de Gariguettes et j'ai eu une expérience gustative fantastique... Des sensations, voilà exactement dans d'autres endroits, ailleurs, de me réapproprier de bons moments que j'ai eu ailleurs » (Paulette, entretien réalisé en 2016).

« Cette année j'ai mis des fèves et j'en ai mangé parce que mon voisin à Sainte-Foix en avait mis et j'en avais goûté et j'avais adoré » (Jonas, entretien réalisé en 2016).

« On fait pas mal des salades parce que tout le monde aime la salade et on a planté plusieurs variétés de salades... Nous on va pas s'amuser d'aller acheter des choses qu'on ne mange pas c'est certainement bon mais... » (Camelia, entretien réalisé en 2016).

Les fraises et les tomates sont les espèces plus récurrentes résultat partiellement conditionné par la période des entretiens mais aussi le rapport qualité/prix en effet certains jardiniers visent cultivés les fruits et légumes qui sont plus cher ou difficile à trouver dans le marché. Une étude commandatée par Val'hor¹⁰ en 2016 nous montre que les fraises est un des produits plus achetés par les foyers. 13,2 millions de fraisiers ont été achetés en France avec une dépense de 15,5 millions d'euro. La même étude nous révèle que les 5 espèces potagères plus achetés sont : tomate, salade, haricot, courgette et poireau. En fin concernant les plantes aromatiques en résulte que au moins le 16% des foyers (soit 4,5 millions d'acheteurs) ont acheté au moins une plante avec une prédominance des personnes âgées moins de 50 ans et urbains. Les plants plus achetés sont : basilic, persil, thym, ciboulette et menthe.

5.1.1.2. Les ressources

Par « ressources » on entend les intrants utilisés comme les extrants produits par les jardiniers, mais aussi les savoirs et les réseaux mobilisés. Il s'agit de prendre en compte les ressources matérielles et immatérielles dont disposent ou que produisent les jardiniers à travers leurs pratiques agri-alimentaires.

a) Les intrants et les extrants

Dans les JP, la plupart des intrants et extrants sont de nature matérielle car très peu de services sont requis ou produits. Ce qui domine les propos entre jardiniers c'est le constat d'un manque des ressources primaires adéquates et fondamentales comme la bonne terre végétale et l'eau d'arrosage. La Ville fournit certes de la terre, mais les jardiniers la trouvent pas de bonne qualité et des efforts de leur part y compris la mobilisation

¹⁰ Panel consommateurs Kantar TNS pour Val'hor et FranceAgriMer. Echantillon de 7 000 ménages représentatifs des foyers français âgés de 18 ans et plus.

d'autres ressources ont été nécessaires pour améliorer sa qualité. Il y a de la part des jardiniers une grande attention à nourrir le sol et à protéger la ressource « terre ».

Emilie constate qu'au départ la Ville avait mis à leur disposition une terre « *très argileuse et il a fallu la mélanger beaucoup et casser.... J'ai fait avec d'autres ce travail extrêmement fastidieux* » ; information confirmée par un autre jardinier du même jardin que nous dit que « *la qualité de la terre est une catastrophe, on a des blocs d'argiles, avec Vert le jardin on arrive à avoir du compost et on en met et on travaille le sol, ce qu'on veut c'est de retrouver une structure du sol intéressante et avec le paillage c'est intéressant car ça empêche au soleil d'aller directement sur le sol* » (Emilie, entretien réalisé en 2016).

Effectivement la presque totalité des jardiniers sont attentifs et se tournent vers des techniques comme le paillage pour limiter les arrosages. L'eau est une vraie question dans les jardins. La Ville se montre un peu réticente à installer des points d'eau, considérant la "précarité" dans le temps de certains projets. Les jardiniers essaient donc de s'organiser autrement en amenant de l'eau ou en vérifiant la possibilité d'installer des réservoirs pour le captage de l'eau de pluie, comme nous l'explique Véronique :

“ en effet quand on [l'association Vert le jardin] fait une étude de faisabilité pour voir si le jardin est faisable, notre priorité c'est quand même qu'il y ait de l'eau au démarrage et souvent on a mis des récupérateurs dans le local à vélo parce qu'il y a des descentes d'eau ” (Véronique , entretien réalisé en 2016).

La présence de réservoirs ne garantit pas l'accès régulier à l'eau. La surface de captage est parfois trop réduite (ex. toiture de l'abri tomate), on constate un manque dans l'organisation de son utilisation, ou bien une efficacité limitée de l'eau stockée due à des carences d'infrastructure (ex. pompes). Même la présence d'un point d'eau n'assure pas l'accès à la ressource, surtout pendant l'été, probablement à cause de micro-conflits d'usage.

Toutes ces difficultés n'empêchent pas qu'en même temps se mettent en place des arrangements entre les jardiniers et les techniciens du Service des jardins et de la biodiversité. Par exemple ces derniers laissent aux jardiniers des feuilles sèches ou de la pelouse coupée avec la tondeuse pour pailler ou couvrir le sol pendant l'hiver. Les jardiniers s'interrogent alors sur l'accès aux ressources et sur la manière de s'organiser pour améliorer l'accès au jardinage pour tous, comme en témoigne Aline :

“il faudrait qu'on s'organise avec la Ville pour prendre des feuilles pour pailler pour l'hiver et on s'est posé la question de la paille qui n'est pas toujours bio et du coup ce n'est pas bon si il y a des produits dedans mais tout ça est encore un peu flou... Mais ça pourrait être bien qu'on ait un fonctionnement pour que chacun puisse avoir un accès facilité à la paille pour faire du paillage ou au compost quand on en a besoin ” (Aline , entretien réalisé en 2016).

Effectivement les jardiniers font attention à l'utilisation des ressources comme nous le révèle aussi une étude¹¹ réalisée par Unep-Ipsos en 2009 : les français appliquent en moyenne plus de 3 « gestes verts » (ex. réduction

¹¹ “Terrasses et jardins : nouvelles valeurs. Comment les Français voient la vie en vert”. L'enquête Unep-Ipsos 2009 a été menée par l'institut Ipsos pour le compte de l'Unep, à la fin du 2008 sur un échantillon de 603 personnes représentatif de la population nationale

de l'utilisation des engrais, utilisation des techniques de traitements naturels, récupération de l'eau de pluie, compostage, prédilection des plantes économes en eau, etc) dans leur jardin. Il y a une diversité selon l'âge (les plus de 35 ans font plus d'efforts que leurs cadets, 3,3 gestes mis en œuvre en moyenne, contre 2,8 pour les 25-34 ans) et la localisation (les habitants du Nord-Ouest prédominent avec 3,5 gestes écologiques pratiqués en moyenne, contrairement aux Franciliens qui n'en mettent en œuvre que 2,7).

Lors de la mise en place d'un jardin la Direction des jardins et de la biodiversité met à disposition aussi une malle noire pour garder les outils. Les outils sont normalement mutualisés entre les jardiniers qui achètent directement avec leurs propres moyens financiers ou recherchent un financement pour l'achat qui est fait dans des braderies, des magasins spécialisés, le site « Le bon coin » ou via les réseaux (Association des jardins Familiaux, Vert le Jardins, etc.). Albert qui cultive aussi un jardin familial à la Bintinais a accès à ce réseau :

« à la Bintinais, il y a l'association qui récupère les outils.... Il y a deux baraques où ils peuvent se réunir et où ils mettent les outils que les gens leur donnent, par exemple ceux qui partent, et ils revendent à 2 euros à la place de 10 euros l'outil... Après on a mis des manches » (Albert, entretien réalisé en 2016)

En tous cas les jardiniers constatent une difficulté à trouver des outils pas cher et se questionnent sur l'achat des outils dont ils n'ont besoin qu'une ou deux fois par ans comme la grelinette. Des jardins ont décidé de faire cet investissement comme dans le cas du jardin de Haut Ourmes où le collectif qui porte le jardin a acheté une "Campagnole" produite par l'entreprise Fabriculture localisée en Normandie. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication des outils pour le maraîchage a été créée par un parent d'un des jardiniers qui est intervenu lors d'une fête organisée au jardin pour présenter son outil.

Mylène se plaint du manque de mutualisation des réseaux et des connaissances entre les jardins et les jardiniers. Elle souligne le contre-exemple positif de la Campagnole : *« C'est vachement bien parce que ce sont des outils bien pour des gens qui n'ont pas l'habitude de jardiner et je pense que quand une Ville veut soutenir des investissements pour développer ça, au lieu d'acheter... des bèches qui cassent... Et personne ne connaît ça et je trouve que ça fait vivre des gens d'ici c'est en Normandie c'est local » (Mylène, entretien réalisé en 2016).*

Les graines et les plants sont une autre ressource essentielle. Les jardiniers ont des stratégies pour s'approvisionner en graines qui varient selon leur expérience et selon les réseaux et les moyens économiques dont ils disposent. L'investissement économique et en temps dans la recherche des graines et des plants est hétérogène entre ceux qui font des recherches très pointues comme Charles, ceux qui achètent à l'occasion de ce qu'ils trouvent sur les marchés ou les magasins comme Héloïse, ceux qui privilégient les relations amicales ou familiales comme Aline ou Albert, et ceux qui achètent en fonction de leur disponibilité économique comme Camélia. Bien souvent c'est un mix de ces différentes stratégies qui prévaut comme dans le cas de Sylvain.

française âgée de 25 ans et plus. L'échantillon a été interrogé par téléphone selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, catégorie d'agglomération et région).

“Je suis allé chez Truffaut, je suis allé chez Leroy Merlin qui fait aussi du jardinage, tous les endroits je suis allé y voir pour comparer en effet et pour voir si j’allais trouver des variétés qui m’intéresseraient plus et en effet c’est là que j’ai trouvé une marque des graines, un grainetier, qui s’appelle Sainte Marthe qui fait des graines de légumes anciens en effet, plus, et donc du coup je me suis dis que j’allais essayer cette année ça et puis après je verrai pour les autres années” (Charles, entretien réalisé en 2016)

“Je vais au marché de Sainte-Thérèse parce que j’habite pas loin et j’ai pris chez un petit producteur, c’est pas cher parce que si j’avais pris la même chose chez Truffaut ça aurait été 2 fois plus cher, chez Truffaut c’est même plus la peine d’aller y acheter des graines moi j’ai vu des prix quand on a eu besoin on a dit non c’est pas la peine c’est devenu le magasin de luxe et on a une copine qui est malvoyante, une femme du jardin et elle fait ses plantes sur la terrasse... et elle achète ses graines par Internet” (Camelia, entretien réalisé en 2016)

“J’avais acheté des graines à Germinance, c’est un semencier bio, biodynamique qui est dans le 49, c’était des graines de l’année d’avant et je les avais achetées dans la ferme de Sainte Marthe, ils ont un chouette catalogue... des trucs [graines] que j’avais achetés, il y a quelques trucs qui peut-être viennent de Vert le jardin, des trucs qu’on a récupérés à droite et à gauche” (Sylvain, entretien réalisé en 2016)

Les lieux d’approvisionnement les plus mentionnés sont les marchés (Les Lices et Sainte-Thérèse) et des magasins comme Truffaut ou au Fil des Lots. Truffaut a été cité davantage par des personnes qui débutent et qui ont trouvé l’adresse plus facilement.

“J’ai mis des graines que j’ai dû acheter ça je crois que c’était Truffaut, je ne connais pas encore bien les réseaux liés au bio, à la permaculture, je découvre ça et pour les premiers achats c’est le plus proche et le plus simple” (Myrielle, entretien réalisé en 2016).

Ces résultats sont en ligne avec l’étude Val’hor (2016) qui nous montre comme les lieux d’achat qui prédominent sont les jardinerie spécialisées (30% pour les fraises et les légumes), la grande distribution (18% pour les fraises) et les producteurs (11% pour les fraises et 21% pour les légumes).

Les graines sont aussi souvent offertes en cadeau par leur proches aux jardiniers :

“J’achète les plants pas forcément bio, n’importe où sur le marché, dans la petite boutique à côté du Scarabée à Cleunay “Au fil des lots”, mon fils à mon anniversaire m’a offert une boîte avec des graines alors il y a des blettes, des tomates, des espèces bizarres que je n’ai pas encore vu qu’est ce que ça va donner, des carottes, des choux de Bruxelles” (Armelle, entretien réalisé en 2016).

“ça a été un cadeau de Noël de ma mère, elle m’a dit : j’ai envie de te faire plaisir donc je t’achètes des graines” (Paul, entretien réalisé en 2016).

Les jardiniers échangent beaucoup entre eux ce qui leur permet de tisser des liens, de discuter mais aussi de découvrir de nouvelles espèces et variétés. Les jardiniers qui adhèrent au mouvement IC essayent de se baser

surtout sur les réseaux en favorisant des graines bio et reproductibles lors des achats comme nous l'explique Gwenn :

“On essaye de ne pas acheter, beaucoup d'échanges entre jardiniers, des maraîchers qui nous donnent des plants... Il y avait un maraîcher qui... qui nous avait donné des salades, des artichauts, et il y a le jardin de Breuil qui nous avait donné quelques petits trucs mais à la base s'est beaucoup d'échanges... C'est plutôt entre particuliers quand il y a des occasions ça peut être aussi quand il y a les trocs de plants il y en a quelques uns autour de Rennes qui se font, eh après aussi on a une... une grainothèque qui se trouve à la MCE et il y en a d'autres à l'Elaboratoire, qui est un squat artistique, il y en a d'autres aussi qui vont se créer aussi aux Champs libres, à l'écocentre de la Taupinais, on a plusieurs boîtes d'approvisionnement... On peut aussi se fournir chez des semenciers et on essaye de prendre quand on achète des variétés paysannes et on peut aller voir des grainetiers comme Kokopelli, Semences paysanne, la ferme de Sainte-Marthe, qui sont un peu engagées quand même et qui nous certifient que ces graines sont reproductibles” (Gwenn, entretien réalisé en 2016).

Les grainothèques ne sont pas trop utilisées par les jardiniers qui notent la tendance à prendre sans déposer comme dans le cas de la grainothèque de la MCE dont Sylvain nous dit que *“il y a beaucoup de gens à prendre des graines mais pas beaucoup à en déposer, il y en a aussi mais moins, mais si tu ouvres les tiroirs au bout de 3 mois ils sont vides donc il y a besoin d'un suivi et on a besoin de remplir les sachets”* (Sylvain, entretien réalisé en 2016).

Enfin les jardins partagés ont un manque de ressources humaines comme nous l'explique Jean Claude : *“retourner la terre et tout ça c'est bien d'avoir des jeunes et même si ça draine beaucoup des gens comme lieu de passage très réussi, les familles viennent, les enfants viennent voir les fleurs et tout ça donc ça c'est complètement réussi, la soupe à la citrouille c'est réussi, mais jardiner ça manque”* (Jean-Claude, entretien réalisé en 2016).. C'est aussi pour développer des activités et des projets que manquent des ressources, du temps et parfois des capacités. Pour organiser des moments de convivialité les jardiniers se réfèrent en effet souvent à leurs moyens personnels pour imprimer les affiches, et donnent de leur temps pour communiquer sur les réseaux sociaux. Chaque événement requiert une organisation et du temps. *“La soupe à la citrouille ça va parce que c'est bien organisé, c'est une personne qui en tout cas avait mis de l'affichage pas dans les halls des immeubles mais au niveau de la lumière au niveau de la poubelle, des grandes affiches, et je pense que c'est aussi pour ça que ça a bien marché parce que il y a une bonne information qui a circulé auprès de tout le monde”* (Jonas, entretien réalisé en 2016).

Héloïse nous dit que le potager pourrait être aussi mieux valorisé à travers des activités ciblées pour les enfants et les écoles mais pour cela il faut des gens : “après s'il y a des gens qui peuvent et dans l'idéal des gens qui sont payés, des salariés, le bénévolat c'est chouette mais je crois aussi qu'avoir quelqu'un donc avec une activité salariale c'est important que les gens soient payés pour avoir une reconnaissance aussi des choses, que tout repose sur les bénévoles moi ça me dérange aussi” (Héloïse, entretien réalisé en novembre 2016).

L'animateur de la maison de retraite de Saint-Cyr nous confirme cette problématique du salariat avec leur choix de contractualiser une paysagiste pour l'animation des ateliers pour les écoles, qui disposent de 3 parcelles dans le jardin.

“J'avais 2 bénévoles pour l'un jardinier de métier et l'autre qui s'intéressait et on a formé une équipe de bénévoles avec des bénévoles que j'avais un peu sous la main et donc j'ai proposé ça à des écoles et ça a duré plusieurs années, ça a bien fonctionné et les instituteurs étaient vraiment enchantés parce qu'il y avait une proximité... C'était différent avec les lycéens... encadrés plus ou moins bien... C'est ça aussi qui est compliqué dans le jardin, c'est que le jardin ne va pas en vacances et à un moment donné il faut prendre bien conscience de ça, voir par ex. un gros problème c'est l'été c'est deux mois de vacances et donc c'est comment on va faire le lien avec les bénévoles qui eux aussi sont des fois en vacances dans cette période-là et donc on a essayé de résoudre le problème en disant qu'il faudrait semer en avril et mai des semences qui seront récoltées avant les vacances, oui en juin et puis semer des choses en juin qui seront récoltées en septembre ou octobre donc il y avait toutes ces problématiques sur lesquelles, moi je le dis toujours, c'est vraiment de manière empirique, donc il y avait des choses qui ne marchaient pas et donc on s'est dit on s'est planté et l'année prochaine on ne fera pas pareil mais l'année suivante on n'avait pas forcément les mêmes personnes qui accompagnaient en tant que bénévoles ou en tant que instits donc là aussi c'était une difficulté et parfois compliqué et sur les dates je ne suis pas trop précise mais je pense qu'à peu près de 2004 à 2010 on a fonctionné avec des bénévoles jusqu'en 2010 après Pauline je lui dit bah si tu veux nous accompagner je suis prêt à te financier un petit peu. L'association Ti Mad de la maison de retraite je lui ai proposé ça en disant que ce serait intéressant les jardins c'est quand même un côté très intéressant pour tout le monde pour la maison, pour la résidence et tout ça ça fait vivre quand même et il n'est pas question de revenir à une pelouse où il ne se passe rien... Et donc j'ai proposé à l'association de financer le poste de Pauline et c'était pas grand-chose c'était 1 400, 1 600 euros par an et on l'a fait pendant deux ans et ça permet aux écoles d'avoir un accompagnement de bonne qualité même si avant c'était bien mais avec quelqu'un qui était plus... qui là était payé et donc n'avait pas le problème de dire qu'il est là comme bénévole, donc pendant deux ans on a fonctionné avec Pauline. Malheureusement bah ça n'avait pas vocation de toute façon à durer parce que nous en tant qu'association, financer sur le long cours des jardins sur lesquels ce sont les écoles qui s'en servent... On sait bien que les écoles n'ont pas forcément d'argent sur des projets comme ça” (entretien réalisé en 2016).

Ces situations nous font comprendre comment les temporalités des projets, des personnes et du jardin s'articulent avec des contraintes (manque de financement, de temps, d'engagement sur la longue durée), limitant la potentialité de l'apport des jardins à l'échelle des quartiers et de la ville.

b) Les savoirs

Dans le jardin souvent il y a une ou plusieurs personnes qui sont identifiées par les groupes comme des référents, des jardiniers auxquels s'adresser « pour bien faire ». Les jardiniers plus experts sont une ressource

importante pour le transfert de connaissances mais aussi dans la planification des travaux. C'est que la question des ressources cognitives est centrale dans la construction des jardins partagés. Les pratiques des jardiniers et leur savoir-faire sont hétérogènes et évoluent au cours du temps. Les jardins partagés peuvent alors se lire comme des communautés de pratiques où le processus d'apprentissage et d'acquisition des compétences et des connaissances se produit et se reproduit directement par la pratique, l'échange et le partage des connaissances entre les membres. La pratique et l'échange entre les jardiniers sont la base de l'apprentissage comme l'expriment Armand et Charles :

« Je savais jardiner... J'avais appris avec mon père quand j'étais petit donc ça faisait un petit moment que je n'avais pas mis les mains dans la terre mais ça revient vite après il y a des choses que je ne connais pas forcément sur les saisons... J'ai appris des recettes, mais, peut être pas dans l'instant en effet, mais après on sent dans l'échange avec ceux qui ont l'habitude de manger des légumes c'est intéressant parce qu'ils te disent quelque chose que tu ne connais pas, que c'est comestible mais aussi t'expliquer comment tu peux les manger et ils ne te disent pas vas-y tu peux le manger en général quand ils te le disent que quelque chose est comestible ils t'expliquent comment tu peux le préparer et on apprend à la fois une recette et un nouvel ingrédient donc c'est intéressant » (Armand, entretien réalisé en octobre 2016).

« Sans se rendre compte tout le monde s'entraide et se soutient et aide les uns et les autres à progresser et ça c'est génial...Moi je suis content de ma parcelle et des autres, je suis aussi hyper fier et content de voir les résultats des autres » (Charles, entretien réalisé en 2016).

La pratique se révèle essentielle pour réapprendre à jardiner, mettre les mains dans la terre est la base pour acquérir ou (re)acquérir des savoirs et savoirs-faires. Les savoirs et savoirs-faires découlent des ressources produites et reproduites lors de la pratique. Plusieurs jardiniers pendant leur enfance ont fait du potager mais les savoirs et les pratiques ont été transmis souvent de manière inconsciente et quasi involontaire. Paulette par exemple se retrouve surprise de redécouvrir des gestes transmis par son oncle et appris et incorporés à travers la pratique :

« L'autre jour je disais que effectivement quand j'ai commencé à défricher, à enlever, à désherber je me suis tout d'un coup remémorée à quel point la transmission des parents était là pour moi c'est à dire je me suis dit mais tu es en train de faire la même chose que faisait ton oncle mais voilà et là ça m'a fait drôle quand même, parce que je me suis dit mais moi je n'aimais pas ça, on nous obligeait à aller chercher l'eau, à enlever les mauvaises herbes, à aller chercher des pissenlits pour les lapins et quand j'étais adolescente j'avais horreur de ça quoi parce que il y avait un côté, bon à quoi ça sert tout ça et là je me suis dit je suis en train de refaire les mêmes choses que mon oncle » (Paulette, entretien réalisé en 2016).

Les jardiniers essayent de se renseigner à travers plusieurs moyens bien que les échanges et transmissions entre jardiniers soient privilégiés. Chaque jardinier a des connaissances ou des expériences à partager comme nous le dit Jules :

« ça dépend du sujet, là il y a par exemple IC et du coup ils sont assez forts... pour connaître plus de plantes et puis savoir à quel moment on les plante et puis comment devient la graine... Il en a d'autres qui vont se mettre à fond sur la tomate et ils vont connaître vachement de trucs sur la tomate donc comment on la soigne et voilà et après il en a qui ne connaissent rien du tout et qui racontent beaucoup de choses » (Jules, entretien réalisé en 2016).

Pour cela il faut aussi trouver le temps pour s'investir et aller approfondir des sujets :

« C'est quelque chose que j'aimerais faire [cultiver des herbes pour faire des infusions], je ne pense pas que ce soit très compliqué mais il faudrait que je me renseigne sur le sujet ça c'est par manque de connaissance ou de savoirs » (Jonas, entretien réalisé en 2016)

Les jardiniers moins expérimentés ont de la difficulté à cultiver selon les saisons et à gérer les temporalités agricoles. Ils ne connaissent pas les périodes de plantation ou récolte, les cycles de développement de la plante et sa physiologie au fil des saisons. Coline l'exprime clairement :

« Les filles là de la tour qui s'occupent des bacs ne connaissant rien elles ne savent pas qu'est ce que de la mauvaise herbe et des fleurs, elles ne savent pas ce qui doit être coupé, il y a des fleurs ça donne de la graine et elles coupent tout avant et ils avaient des soucis à mesure que les plants séchaient il faut les enlever, ça s'apprend le jardinage ! » (Coline, entretien réalisé en 2016)

Parfois les jardiniers reconnaissent leur "ignorance" et leur besoin d'indications et de conseils avant d'agir ;

« Il y a des oignons là, mais je ne sais pas quand c'est la récolte des oignons, je ne vais pas les arracher mais il y en a beaucoup donc à un moment donné il faudrait les prendre » (Emilie, entretien réalisé en 2016).

Dans les jardins il y a souvent des jardiniers qui sont reconnus par le groupe comme des "experts" auxquels on peut faire référence si nécessaire.

5.1.1.3. Les processus

Nous avons investigué et observé les processus de mise en place des jardins partagés en considérant à la leur structuration physique et la construction progressive de la communauté des jardiniers. Selon la Ville de Rennes les jardins partagés sont *« des parcelles publiques d'espace vert (de 10 à 12m²) qui peuvent être confiées aux habitants ou associations qui en font la demande pour développer des activités en autogestion »* (Site Internet de Rennes Ville et Métropole, 2014). L'association Vert le Jardin en se basant sur la charte du réseau national "Le Jardin dans tous ses états", les définit comme *« des lieux ouverts à tous gérés collectivement et respectueux de l'environnement. On y partage un espace, des activités, les saisons et du temps »* (site Internet de Vert le Jardin, 2016).

Ces deux acteurs, Ville et association, ont une vision différente de ces lieux, vision affectée par la fonction principale qui leur est dévolue. Dans le cas de la Ville, mettre à disposition de l'espace et dans le cas de Vert le jardin, aider dans l'accompagnement à la réalisation du jardin. Nous avons constaté d'un côté le manque dans la littérature scientifique d'une définition du jardin partagé et d'un autre côté que les limites du JP ne se réduisent pas à l'espace jardiné mais s'étendent à l'espace utilisé par la pratique jardinière et d'autres pratiques

en lien avec les jardins (ex. discussion, rencontre, fête, etc). Nous approchons ci-après les différentes étapes de ce processus de construction des JP.

a) *La mise en place*

La Ville de Rennes détient un rôle central dans la mise en place des JP, bien qu'elle ne mobilise ses services qu'en situation de demande des habitants. Le moteur *bottom up* représenté par la demande habitante déclenche une démarche *top down* normée par la Ville. La municipalité intervient par l'intermédiaire de l'association Vert le Jardin qui est conventionnée pour accompagner les habitants sur deux plans : d'une part dans les démarches administratives (choix de l'emplacement du JP, rédaction d'une convention pour la mise à disposition du terrain) en mettant en relation les habitants avec la Ville et des structures de quartier, d'autre part dans la construction du collectif jardinier (collectif habitant, association, etc.) et de son mode de fonctionnement (charte du jardin).

L'association Vert le Jardin facilite effectivement l'accès à ces démarches et essaye de mettre en réseau les acteurs concernés par chaque projet de JP, en soulignant l'importance de l'ancrage du projet à l'échelle du quartier, comme l'affirme une des salariées de l'association :

« Pour nous le plus important c'est la concertation en amont... Pour chaque projet on fait rencontrer des habitants soit avec les techniciens de la ville soit avec le syndic de leur immeuble en effet après il y a des gens qui n'ont pas l'habitude d'aller donc le jardin c'est aussi un prétexte pour prendre part à la vie de la ville, de la cité c'est aussi un prétexte à se rencontrer, ça sont les valeurs après il y a les étapes... la convention, sur la ville de Rennes en tous cas, tout le temps on essaye de rapprocher de l'association de quartier la plus proche donc il y a pas mal des jardins qui sont intégrés dans l'association du quartier » (Véronique, entretien réalisé en 2016).

Les jardiniers trouvent parfois cette organisation un peu contraignante, en particulier parce qu'ils n'ont pas envie de définir *a priori* des règles et des modalités de fonctionnement. Jonas pour exemple nous dit que « *Vert le Jardin nous a demandé de faire une charte parce que la ville demandait qu'il y ait une charte et ça n'a pas été facile au début, j'ai bien vu que les gens n'étaient pas forcément motivés pour faire ça... Il y avait la volonté d'avoir un statut totalement libre mais en même temps c'est la Ville qui nous donnait la parcelle* » (Jonas, entretien réalisé en 2016). Pour signer la convention de mise à disposition du terrain la Ville demande que les habitants se structurent et formalisent leur engagement en créant une association, en se fédérant en un collectif ou en s'appuyant à une structure du quartier ou sur Vert le Jardin. La ville veut s'assurer qu'il y a un collectif d'habitants et qu'il ne s'agit pas seulement d'un ou deux citoyens qui envisagent de trouver un espace pour cultiver. Les habitants comprennent que la Ville ait besoin de leur engagement et d'un investissement de leur part mais ils regrettent le manque de liberté. Dans les dernières années il y a une demande croissante et comme souligne une des salariées de Vert le jardin :

« La ville c'est pas une seule entité la Ville c'est plein des personnes donc je pense qu'il y a des gens convaincus et d'autres moins mais je pense que ça évolue vachement il y a, il y a dix ans ce n'était pas perçu de la même manière par la collectivité et maintenant ils prennent conscience qu'il y a un

réelle..., il y a vraiment quelque chose, il y a un vrai engouement, la fabrique citoyenne, qui a eu lieu fin d'année dernière a montré vraiment ça qu'il y a une vraie bonne partie des projets des habitants qui étaient ressortis c'étaient faire un jardin ici, faire un jardin ici et donc si on présente cette demande là, ça la justifie et la Ville voit qu'il y a une réelle demande des habitants d'avoir ce genre d'espaces pour jardiner, pour se retrouver entre voisins et que ne soit pas uniquement des pelouses ou des parterres entretenus par les services techniques, que les habitants ont envie de s'impliquer et alors après c'est toujours ça, toujours lancer un projet c'est chouette mais il faut voir aussi comme il est animé et comment il va vivre dans le temps, donc s'assurer qu'il y a un groupe de jardiniers qui soient motivés, qui soient moteur et que ça va perdurer dans le temps » (entretien réalisé en 2016).

b) L'appropriation de l'espace et la construction du lieu

Bien que la "procédure" fixe des normes et définisse l'articulation entre les échelons il y a des différences entre les jardins selon leur mode de fonctionnement en termes d'organisation de l'espace (espace partagé avec des parcelles individuelles et/ou collectives, incroyables comestibles), de forme d'organisation du collectif (association, collectif d'habitants, collectif d'associations) et de la fonction principale du jardin (lieu de production, d'éducation, de rencontre ou d'apprentissage). Cela génère des différences entre les jardins et des trajectoires d'évolution et d'appropriation de l'espace différentes. Le jardin se construit et évolue au cours du temps à travers un double processus d'appropriation de l'espace et de construction du lieu.

La mise en place d'un jardin n'est pas toujours bien accueillie dans le quartier surtout au début ça peut comme nous dit Jean Claude "générer des résistances, des peurs même sur un jardin parce que c'est quelque chose qui paraît créer du désordre". Selon Mylène c'est du à "la peur, la peur d'être dérangée dans leurs petites choses qu'ils ont construites... Ils pensaient qu'on allait faire un grand jardin avec plein de trucs qui allaient amener plein de gens et qui allaient faire un bazar" (Mylène, entretien réalisé en 2016).

Le manque de communication entre les habitants et la concertation en amont se révèlent deux facteurs importants bien qu'il y ait encore pas mal des préjugés autour du jardin (cela amène des rats, jugements sur l'esthétique) et des dynamiques qu'il peut déclencher (vol des légumes, leadership imprévu). Les voisins avec le temps peuvent changer leurs avis sur le jardin et commencer à y participer ou bien rester dans leur avis négatif. Il y a aussi parfois des voisins qui ne se sentent pas concernés dans la réflexion du projet au début et qui s'intègrent avec enthousiasme en se l'appropriant quelques mois ou années plus tard. Maelle nous explique qu'elle avait eu vent de la création d'un jardin à côté de chez elle par deux voies différentes et qu'elle a participé à la plantation des premiers fruitiers en disant qu' "ils ont présenté ça comme un haie des fruits..., ils nous ont expliqué que c'était surtout, bon moi ce que j'ai compris, parce que entre ceux qu'il ont dit et ce que j'ai compris [il peut y avoir un écart !], qu'en fonction de la motivation des habitants après on pourrait faire des propositions et si on avait envie de créer un jardin un peu créer un jardin mais au début c'était un haie fruitière" (Maelle, entretien réalisé en 2016).

Effectivement le projet de la haie fruitière, conçu lors du Forum Social des Quartiers en 2015 pendant un atelier concernant l'AU par des acteurs associatifs et des habitants, a été concrétisé au printemps 2016 dans

l'allée du Gacet. Ensuite des habitants du quartier, qui n'étaient pas impliqués dans le processus de conception du projet, ont pris le relai. La haie se caractérise par la nécessité d'un faible entretien au long des mois et qui a été conçue dans ce but, se transforme progressivement et se trouve appropriée comme un jardin partagé. Les habitants les plus impliqués ont noté pendant des mois la fréquentation. Bien qu'il y ait peu d'habitants les jeudis soirs, moment commun programmé pour les travaux, les voisins viennent à d'autres moments, ils commencent à planter ou à laisser des graines et d'autres commencent à se servir en collectent des produits. C'est pourquoi le collectif décide, après une première année (mai 2017), de s'afficher comme un espace IC. Les personnes les plus investies sont maintenant en contact avec la Ville et la Direction de quartier pour négocier une expansion compte tenu de l'intérêt d'autres habitants et aussi de la volonté des participants d'avoir une petite production. Pendant la première année les jardiniers habitants à travers leurs pratiques ont de facto construit le sens de ce lieu en assumant une évolution sensible vis-à-vis du projet initial.

Le jardin peut devenir un espace ressource en contribuant à produire un sens du lieu et un espace de ressourcement, de rencontre et de partage bien qu'il soit parfois difficile de construire des lieux vraiment partagés comme le souligne Mylène :

“Il y en a un ou deux qui sont venus nous voir mais en effet ils viennent nous voir ils viennent parler mais je ne sais pas le frein qu'il y a mais je pense que peut-être que les horaires ne leur conviennent pas mais ils n'osent pas dire et puis malgré tout il y a une barrière... On dit que tu parles des frontières mais je pense que pour que ce soit très ouvert il ne faudrait pas de barrières, alors les gens, la boîte à outil elle est là mais il y a un cadenas et il faut s'inscrire, on peut dire que c'est ouvert mais après il manque quelque chose pour que soit vraiment ouvert” (Mylène, entretien réalisé en 2016).

c) Le mode de fonctionnement

Concernant le mode de fonctionnement des jardins existants, les deux questions qui émergent sont plus particulièrement :

- comment fonctionner ensemble (partage des tâches, achats groupés, organisation du travail) ?
- comment partager l'espace (IC, cogestion, espace public) ?

L'organisation du groupe de jardiniers est généralement fondée sur des jours et des horaires de “permanences” pour se retrouver et jardiner ensemble et il y a des moments plus ou moins fréquents et formalisés, selon les jardins, pour planifier les semis, les travaux et organiser les saisons.

Comme déjà noté, l'engagement des jardiniers-habitants est très variable au cours du temps et diversifié dans ses formes. Normalement dans les jardins il y a un noyau de jardiniers habitants plus impliqués et d'autres qui sont moins constants et moins engagés, nous les dirons des jardiniers « périphériques ». Cette position de « marginalité » ne repose pas forcément sur un manque d'intérêt ou de temps mais plutôt dans la méconnaissance des règles de fonctionnement du jardin ou des tâches nécessaires (ex. achats des outils, organisation des assemblées, rencontres pour la prise de décision) ou indispensables (ex. arrosage) pour le faire vivre. Au-delà du jardinage lui-même, le projet de JP repose sur toute une série d'autres activités comme les fonctions de coordination, d'organisation (des travaux, des achats de graines), de communication (entre les

participants et/ou sur les réseaux sociaux) et d'administration (ex. préparation d'assemblée générale, compte rendu financier ; contacts avec les services de la Ville). Or ces fonctions non directement jardinières reposent souvent sur un nombre très limité de personnes. Cela produit une inégalité dans la connaissance des informations et une surcharge de travail pour les bénévoles investis, surtout dans des jardins structurés en association 1901 et avec un nombre élevé de participants (ex. jardins Saint-Cyr). Parfois le manque de prise de responsabilité et d'engagement de la plupart peut fatiguer les plus "impliqués" qui se sentent surchargés et fatigués. Albert par exemple a envoyé un mail au groupe des jardiniers habitants de son JP pour annoncer une grève : *"moi j'ai voulu faire une grève... comme ça a ramené tout le monde... Quand même c'est vrai que j'ai plus de temps que les autres mais je suis bien à jardiner aussi c'est sûr..."*

Pour mieux partager les tâches il y a des jardins (ex. le jardin sur le toit de la MCE et le jardin permacole) qui ont un responsable ou des responsables par secteurs du jardin et ils organisent des "ateliers jardins" (MCE) ou des moments de formation et travaux collectifs (jardin permacole). Mais Léonard nous dit qu'ils ont quand même des difficultés :

"En effet j'ai une liste de diffusion qui doit faire 200 personnes quelque chose du genre et tout les samedis on a entre 15 et 20 personnes ; après l'association on a terminé l'année 2015 avec 70 personnes et on 2014 on était un petit peu plus, il y a toujours des réguliers et des nouveaux passages et la difficulté c'est de réussir à fidéliser les gens et de faire en sorte que les responsables d'équipe prennent ça en main c'est un peu ça la difficulté donc j'essaye de relancer et de trouver la meilleure façon de m'y prendre et je rencontre les équipes séparément" (Léonard, entretien réalisé en 2016).

En ce qui concerne les récoltes chaque jardin partagé s'organise différemment. Normalement quand les parcelles sont collectives le principe est de se servir avec modération pour permettre à tous d'en profiter. Les jardiniers ont aussi tendance à partager avec d'autres non jardiniers si la récolte est satisfaisante mais parfois ceux qui ne participent pas sont très réticents à se servir. Sylvain nous propose son explication :

"En général quand on fait des récoltes on met ça à disposition de tout le monde, dans la cuisine et on écrit 'servez-vous' si on a beaucoup sinon on partage entre nous mais [les légumes] ne partent pas forcément facilement et même dans les aromatiques il n'y a pas grand monde à en prendre et dans les jardins c'est pareil certaines fois on fait des super récoltes de tomates et tout, des choses simples à cuisiner et on propose aux gens, ils disent ça va, ça va, et les gens n'osent pas et je pense que c'est surtout des habitudes alimentaires les gens ne mangent pas forcément des légumes, des fruits et légumes frais et ils ne savent pas forcément les cuisiner et même s'ils jardinent, ils sont content de jardiner et de prendre l'air mais il n'y a pas forcément des gens à prendre de légumes, je ne sais pas peut être que c'est plus facile à manger des légumes en boîte, et ils sont habitués" (Sylvain, entretien réalisé en 2016)

Mais il y a aussi des jardiniers qui sont moins disponibles à partager leur récolte avec des non jardiniers :

"L'idée c'est un peu la même chose, que tout le monde puisse en profiter, moi ça ne me dérange pas, je préfère qu'on ait plus, que nous on ait du reste et qu'on ne sache pas quoi en faire, ça c'est mon

avis, il y a des personnes qui sont attachées et on a forcément des attentes différentes sur le fond, on est relativement d'accord sur le fond après il y a des petits 'détails' qui changent, sur le fait que moi ça ne me dérange pas que tout disparaisse et qu'il y a des personnes qui ont besoin de quand même récolter..." (Jonas, entretien réalisé en 2016).

Mylene aussi est du même avis et nous dit : *"Je crois que chaque personne, je crois que c'est dans l'humanité des gens d'avoir envie d'avoir un propre bout de terre et de produire ses propres petites affaires"*. Le sens de la "propriété" sur la production est un motif de conflit lors des "vols" et des dégradations à l'échelle du JP. Aline raconte :

"Il y a eu des tensions mais pas entre nous pas vraiment je pense mais plutôt autour des vols dans le jardin... J'ai toujours eu des vols depuis plusieurs années et l'année dernière j'étais un peu découragée parce que j'ai eu pratiquement tout de volé, j'ai eu du saccagé et le vol c'est une chose et quand c'est abimé c'est vraiment autre chose et donc l'année dernière, première année avec l'association avec tout le monde il y a eu des vols et il y en avait qui étaient vraiment agacés avec ça et on cherchait une solution mais le problème est que peu-ont faire contre ça et en effet il y a des discussions sur ce qu'on peut faire pour limiter les vols mais en gros il n'y a pas vraiment de solution efficace et il y en a qui sont vraiment virulents et ils disent qu'ils n'ont pas forcément envie de continuer si il y a ces vols, ça les décourage ce que je comprends complètement et ils nous demandent qu'on fasse quelque chose mais enfin qu'est ce qu'on fait on peut pas grand-chose parce qu'on est dans un parc public et c'est ouvert et même dans des jardins où c'est fermé il y a des vols aussi..... Andrea a envoyé un mail à la Ville de Rennes en demandant si il y avait quelque chose qu'ils pouvaient faire pour nous aider mais je crois qu'il n'y a pas eu de réponse mais je ne vois pas trop peut-être mettre des haies et faire un espace plus fermé, on peut le faire mais il faut que la Ville de Rennes soit d'accord avec le réaménagement mais est-ce que ça va vraiment changer les choses ? Il y a eu aussi par rapport à ça des tensions, un peu de récriminations sur la parcelle Incroyables Comestibles qui ne communique pas le même message que les autres puisque à Incroyables Comestibles il y a la carte comme quoi c'est là pour tout le monde 'servez vous' et c'est précisé en dessous et par contre ça concerne uniquement cette parcelle et pas les autres parcelles..." (Aline, entretien réalisé en 2016).

Cette situation a amené Aline à des changements de pratiques : *"j'ai planté plus des fleurs, l'année dernière et les années passées je mettais des fleurs et des légumes et cette année de tout façon je ne mets plus que des fleurs parce que j'ai pas envie de me faire piquer tout je vais faire moins des légumes"* (Aline, entretien réalisé en 2016).

Effectivement la coexistence des parcelles IC dans des jardins partagés peut porter à confusion et les jardiniers voudraient une séparation plus claire et nette de cet espace et une meilleure gestion de l'abondance, concept clé du mouvement IC. Charles perçoit les limites et met des conditions à l'expérience IC :

"J'aimerais qu'il ait un vrai projet Incroyables Comestibles... Ce serait de mettre un coin Incroyables Comestibles et je suis sûr que là aussi il y aura des échanges, exactement comme moi

quand j'avais trop des plantes... Si dans la serre du côté jardiniers il y en a trop, des plantes peuvent aller sur le côté Incroyables Comestibles et aller s'y faire prendre ça je vous donne et il y aura toujours de l'échange. Ça fait un potentiel énorme et puis à la rigueur pourquoi pas faire les semis directement pour IC et puis prendre ce dont j'ai besoin pour moi pour ma parcelle, ce serait toujours mieux. Mais avec un système de participation, lorsque des gens prennent des semis ou des plants pour les mettre aux Incroyables comestibles à la rigueur ils mettent 1 euro, ils ne payent pas pour les légumes mais pour leurs plants, ils mettent 1 euro après pour acheter des graines” (Charles, entretien réalisé en 2016)..

Et Gwenn, qui participe à ce mouvement IC, nous explique sa logique :

“Nous dans Incroyables Comestibles on a un leitmotiv c'est l'abondance. C'est le fond du partage donc si on, si on crée l'abondance par les jardins, par le partage de la récolte on crée une abondance qui supprime la nécessité donc le besoin du vol, de voler des légumes. En Angleterre ils ont vu une baisse assez significative de la violence a priori du fait de Incroyables Comestibles parce que maintenant ce sont 5-6 ans de jardinage de Incroyables Comestibles et ils ont vu les vols baisser très largement. Après il n'y a pas de preuves mais suite à l'installation de ces jardins ils ont vu cette baisse” (Gwenn, entretien réalisé en 2016).

Un autre membre du mouvement souligne que IC est un outil d'éducation populaire en écologie car il est capable de reconnecter le citoyen aux ressources naturelles, environnementales et locales.

La légitimité de leur action dans l'espace est une question qui fait discuter les jardiniers entre eux mais c'est aussi un sujet de négociation avec la Ville. La Ville se trouve à gérer plus de 800 ha d'espaces verts avec des perspectives d'augmentation importante de la surface verte à gérer, dans un contexte budgétaire qui exige de travailler avec un effectif constant. La Ville considère donc que les jardiniers sont en charge des espaces concernés par les jardins, comme nous le dit l' élu en charge de la biodiversité et l'écologie : *“la Ville signe une convention avec ces porteurs de projets et ce n'est plus à la Ville de se retrouver avec l'entretien des ces espaces-là”* mais sa réflexion va au delà en soulignant que *“c'est bien aussi là le message : réappropriez-vous la ville et les espaces de la ville à travers le permis de végétaliser, on est bien dans ça”* (entretien réalisé en juillet 2017). La Ville expérimente toutefois des formes de co-gestion de l'espace, par exemple avec la taille des haies fruitière qui délimitent les parcelles dans le parc de Saint-Cyr, à la charge des jardiniers de l'association Jardinets de Saint-Cyr. Elle voit dans les jardiniers de potentiels partenaires.

Les jardiniers de leur côté se divisent entre ceux qui considèrent la tâche comme faisable mais à partager et d'autres qui n'apprécient pas le fait de se “substituer” gratuitement à des salariés de la Ville. L' élu met l'accent sur le fait que s'il y a effectivement des contraintes financières, cela donne à tout le monde une opportunité de réfléchir à comment travailler différemment. D'où son expression *“reprenez possession des espace de la ville, pourquoi c'est toujours la Ville qui doit faire ?”*

En ce qui concerne le parc Saint-Cyr, l' élu précise :

«[on a saisi] une opportunité locale, il y a des acteurs qui sont motivés et qui bougent et on y va... On voit comment ça se passe et après si c'est reproductible après ou pas. Je ne suis pas sûr que ce qui se passe à Saint-Cyr [soit reproductible], on a quand même des conditions spécifiques avec un animateur à l'Ehpad, il y a une dynamique qui s'est créée avec les deux écoles et de fait que je ne suis pas sûr que ça peut se reproduire... Dans d'autres quartiers ce sera peut être différent, on le voit sur le Blosne il y a des choses qui sont en train d'émerger avec pourquoi pas j'espère moi une production économique dans le Blosne...» (entretien réalisé en juillet 2017).

5.1.2. Une approche de la durabilité des jardins partagés

La question centrale de cette section (5.1) est de mieux connaître la contribution des jardins partagés au SAT en termes de développement durable. L'action des individus est déterminante, nous venons de le voir, mais la configuration spatiale et collective de chaque jardin lui donne une personnalité qui conditionne aussi cette contribution. C'est ce que nous examinons dans cette sous-section.

Le contexte socio-territorial a une influence déterminante dans la construction de différents projets de jardins partagés, en déterminant leurs configurations socio-spatiales. Les jardins se localisent sur des espaces de propriété publique, dans diverses configurations topologiques (sur le toit d'un bâtiment, au sein d'un parc public ou des espaces verts attenants à une copropriété ou à une résidence HLM) et sur des superficies très variables (de 10 à 300 m²) : cela produit des formes d'organisation et des contraintes spécifiques à chaque cas d'étude. L'autre facteur structurant les projets c'est le panel des acteurs impliqués, tant ceux qui étaient moteurs et promoteurs du projet que ceux qui y participent dans la durée. Un rapide historique qui contextualise les jardins et leur histoire est donc nécessaire avant de caractériser leur "durabilité" et d'identifier les facteurs clefs de cette dernière.

5.1.2.1. Historique et contexte des quatre jardins étudiés

a) Le Jardin Saint-Cyr

Le Jardin Saint-Cyr a été créé dans le cadre d'une réflexion portée par l'animateur de la maison de retraite de Saint-Cyr autour de l'environnement et de l'agriculture biologique. Il nous raconte que cette réflexion qui a impliqué d'autres structures a abouti en 1998 sur une "journée bio", transformée assez rapidement en une "semaine" puis en une "quinzaine" :

« Puisque la MJC la Paillette est venue nous rejoindre et comme l'objectif de cette quinzaine c'était de sensibiliser le grand public sur les problèmes environnementaux, de sensibiliser et de faire de la vulgarisation... En 2001 ils ont aussi compris, en discutant avec le directeur de la maison de quartier La Touche, que pour aller plus loin dans la transmission et l'animation, une solution ça pourrait être de faire des jardins afin que les enfants pendant toute l'année soient dans la pratique et pas seulement dans la théorie. La Ville de Rennes a mis à disposition le terrain dans le haut du parc Saint-Cyr en face à la maison de retraite. Au début ça s'appelait les 'Petits jardiniers', les 'Petits jardiniers bio', en considérant que l'objectif était de faire participer les écoles en particulier les enfants du deuxième et du troisième cycles, et donc ils ont négocié un périmètre et ils ont réalisé à

peu près 30 parcelles de petite taille. Les parcelles étaient cultivées par les enfants et puis il y en avait de plus grandes pour faire une espèce de pépinière où les enfants prenaient les plants pour les mettre dans leurs petites parcelles. Au cours des années le projet a évolué aussi en fonction de l'accompagnement des enfants et en 2012 la Ville a décidé de restructurer le parc et en concertation avec eux nous avons décidé de continuer d'avoir des parcelles potagères » (entretien réalisé en 2016).

Pendant le réaménagement et reconstitution des parcelles du parc, des discours sur la place des jardins et de la serre et sur leur potentielle utilité à l'échelle du quartier se sont développés et l'Association Ti-Mad a commencé d'aller rencontrer d'autres structures et associations présentes sur le quartier pour vérifier leurs disponibilités afin de créer une association et de développer le jardinage dans le parc. Suite à la réouverture du parc en 2015 de nouvelles parcelles étaient disponibles et en 2015 a été créée l'Association des Jardinets Saint-Cyr qui fédérait les 14 associations ou structures motivées pour avancer sur ce projet.

b) Le jardin de la MCE (Maison de la consommation et de l'environnement)

Le jardin de la MCE a été fourni avec le bâtiment actuellement occupé par la structure et par certaines associations qui y sont adhérentes. Les salariées et bénévoles de la MCE ont donc commencé à s'en occuper dès l'inauguration. La personne qui est référente de ce jardin sur son temps bénévole, s'occupe à titre professionnel de thématiques connexes comme le programme Jardinage au naturel.

Ce jardin est un espace de production mais surtout un lieu d'expérimentation visant à la fois des techniques de jardinage au naturel et des techniques de jardinage sur toiture. Le jardin est en effet établi sur le toit de l'entresol. Les jardiniers essayent ainsi de réguler les apports d'eau, des techniques économes en surface telles que la culture sur buttes et des organisations agronomiques variées (cultures associés, étagées, etc.). Ils cherchent en particulier à comprendre quels sont les variétés qui peuvent s'avérer productives en considérant les contraintes liées à ces conditions particulières : moins de 60 cm de terre, faible capacité de rétention, courant d'air en permanence du à l'effet venturi dans la rue, exposition en plein soleil. Pendant ses premières années le jardin n'était ouvert qu'aux salariés et bénévoles de la MCE ; à partir de 2016 le référent a décidé d'ouvrir à l'extérieur en invitant à participer des personnes qu'il rencontre au fil des réunions, meetings, et autres événements de la MCE et qui ont montré un intérêt pour le jardin ou le jardinage.

c) Le jardin des Hautes-Ourmes

Le jardin des Hautes-Ourmes est localisé sur un terrain public mais au coeur de la copropriété des Hautes-Ourmes ce qui marque l'esprit et la démarche du jardin. La copropriété des Hautes-Ourmes est le premier habitat coopératif construit à Rennes. L'idée a été lancée au lendemain des événements de mai 68 et se base sur 4 principes fondamentaux : l'autogestion, l'aide mutuelle, la solidarité et la propriété collective (Sauvage, 2013). En 1969 ont été construits les 116 logements de la copropriété qui est conçue par l'architecte Georges Maillols. Les premiers habitants, qui participent en amont de leur emménagement à la phase d'élaboration du plan, s'installent en 1971. Chaque adhérent était propriétaire d'une part sociale de la coopérative. L'ensemble est doté d'un local collectif pour développer des activités sociales et se rencontrer. L'histoire de la copropriété

est marquée par deux phases comme le démontre une étude menée dans le cadre du Programme Core¹². La première phase (1969-2009) est caractérisée par la présence d'une personnalité marquante, Claude Blanchet, et d'un syndic bénévole composé de 15 habitants qui partagent les tâches, expression d'un esprit pionnier et militant de la copropriété. C'est la mort du président Blanchet qui marque le passage entre la première phase d'ouverture sur le quartier et la ville à la deuxième phase de recentrage si ce n'est de fermeture au sein de copropriété. La deuxième phase s'ouvre donc en 2010 avec le choix de la copropriété de confier la gestion à un syndic professionnel qui prend la place du syndic coopératif. Ce changement s'accompagne d'une bascule dans les mentalités : « *L'esprit années 70 n'existe plus mais on est dans l'esprit 2000 et donc on se renferme, on a peur des 'autres'* » (Mylène, entretien réalisé en 2016).

L'esprit de convivialité, d'ouverture et d'entraide présente dans la coopérative demeure néanmoins grâce à la présence du collectif Hautes-Ourmes (CHO), qui naît sous forme de Club en 1973 avec l'objectif d'enrichir et d'améliorer la vie des habitants du square des Hautes-Ourmes. Comme le rappelle M., une de premières habitantes, « *le collectif Hautes-Ourmes avait toute la liberté d'accueillir qui il voulait... Il y avait l'accueil des nouveaux habitants, des sorties, des visites d'usines et de musées, des balades, etc. C'était un moment super et ça a vécu pendant de nombreuses années jusqu'à ce que plein de gens sont partis* » (entretien réalisé en 2016). Ce collectif mis en sommeil en 1988 se réactive en 2008 grâce à de nouveaux projets qui émergent comme le lancement du projet Takalire. Le Club est renommé Collectif et le local collectif du CHO devient le siège de la bibliothèque. Celle-ci sera fermée et déplacée en 2011. Emerge alors l'idée du jardin suite à une étude menée par des étudiantes. Au fil des années il se vérifie un fort renouvellement de la population et les « anciennes » se retrouvent un peu « entre soi » à imaginer comment maintenir cet esprit collaboratif et finalement comment bien vieillir chez eux dans l'esprit qui les a amené là. Les « anciens » saisissent alors l'opportunité d'un programme de la Ville de Rennes sur « vieillir chez soi » mais leur projet ne rentrant pas dans les critères, ils se tournent vers le Collège Coopératif de Bretagne (CCB) qui, dans le cadre de sa formation en ingénierie sociale, se montre disponible pour encadrer des mémoires sur ce thème. Cette étude (Avignon et al., 2012) qui se base sur 9 entretiens conduits auprès des 14 habitants du CHO, âgés de 65 à 91 ans, révèle que les enquêtés apprécient leur cadre de vie aux Hautes-Ourmes mais qu'en même temps les personnes ont plusieurs autres espaces de vie : des résidences secondaires (4 ménages), des jardins familiaux (3 personnes). Lors de la présentation de l'étude, le désir de « gratter la terre » est manifesté par certains d'entre eux, présents pour cette occasion, les représentants de la Direction de quartier se montrent disponibles à installer un jardin partagé.

Un groupe d'une quinzaine d'habitants se montre alors motivé à porter la création de ce jardin et 3-4 d'entre eux discutent le lieu d'installation avec la Ville. A la fin ils choisissent comme l'espace réservé aux jeux d'enfant où il y avait un bac à sable parce que n'était pas trop près de l'immeuble, mais au cœur de la copropriété et aussi pour la proximité des composteurs. Entre-temps c'est le coordinateur du mouvement

¹² Programme de recherche-action « Amélioration énergétique en copropriété » URL : http://www.manafactory.fr/wp-content/uploads/2014/04/core_vfweb2.pdf

Incroyables Comestibles sur Rennes qui leur fournit des bacs, lesquels sont installés au printemps 2013, comme rappelé dans l’affichage signée ‘les jardiniers des Hautes-Ourmes’ apposée sur le bac (fig. 6).

Fig. 6 : Un bac de jardinage aux Hautes-Ourmes



© Site Internet Vert le Jardin

Le démarrage du jardin rencontre l’opposition d’une partie des habitants qui font remonter au syndic une pétition signée par 40 personnes. Le syndic joue le rôle d’intermédiation auprès de la Ville qui préfère laisser les habitants gérer seuls ce moment de tension. Les promoteurs du jardin reconnaissent que la manque de temps pour la phase de concertation a porté à des malentendus sur le type de projet, mais ils ne partagent pas le point de vue du syndic et de la Ville, considérant pour leur part qu’il s’agissait d’un espace public. L’association Vert le Jardin est alors chargée de l’accompagnement pour la mise en place du jardin et la ville détruit l’ancien bac à sable et, par l’intermédiaire d’une entreprise privée, ramène de la terre végétale que les habitants essayent d’améliorer en ajoutant du compost.

La Ville s’occupe aussi de disposer une clôture en bois, qui reste toutefois ouverte, à la demande des habitants-jardiniers ; ils tiennent en effet à laisser l’espace ouvert à tous et à garantir le libre accès. La Ville leur fournit aussi une malle noire où mettre leur outils. En 2014 le jardin peut démarrer (fig. 7).

Fig. 7 : Le jardin Hautes-Ourmes



Photo G. Giacchè (juin 2016)

d) Le Jardin du Gacet

Le Jardin du Gacet s’inscrit, comme celui des Hautes-Ourmes, dans des réflexions menées dans le quartier du Blosne comme c’est retracé dans le document “Le Blosne en Transition” élaboré par le Forums Social des Quartiers (FSQ). En octobre 2015 le FSQ organise trois jours de discussions et de réflexions, en référence à la Cop 21 sur le réchauffement climatique. Des films, des conférences, des débats, des ateliers sont mis en place à l’échelle de la ville avec l’objectif d’aboutir à une initiative concrète. L’atelier sur l’agriculture pointe les vertus de l’agriculture urbaine en termes sociaux (les jardins partagés comme espace de convivialité), économiques (développement des circuits courts bio pour l’alimentation, projets d’agriculture urbaine dans les espaces verts inoccupés) et environnementaux (promotion d’une agriculture bio et d’une alimentation saine), sans oublier les enjeux de gouvernance. Au Blosne en lien avec la rénovation urbaine du quartier se pose alors explicitement la question : comment développer ces pratiques d’AU dans le quartier ?

L’objectif, ambitieux, était de mettre en culture 50% des pelouses de la ville en les transformant soit en jardins potagers partagés soit en micro-fermes. Émerge entre les participants structurés tels que le Jardin des Mille Pas, l’École paysanne, les Incroyables comestibles, Vert-le-jardin ou les Amap d’Armorique, l’idée d’une première action de plantation sous forme de chantier participatif entre participants au FSQ. Une fois identifié le lieu (l’allée du Gacet) et l’idée (la plantation d’une haie fruitière), une première rencontre est organisée pour connaître l’avis des habitants : vingt-cinq personnes participent. Le 1er mai 2016, 40 personnes participent au

chantier de mise en place de la haie fruitière. A partir de ce moment ce sont les habitants qui sont amenés à prendre le relai et l'allée du Gacet évolue rapidement vers un jardin partagé arboré (Fig.8).

Fig. 8 : Le jardin du Gacet



Photo G. Giacchè (juillet 2016)

5.1.2.2. Analyse des indicateurs de durabilité des jardins étudiés

Comme anticipé dans le paragraphe 4.1.2. des indicateurs de durabilité ont été choisis pour mieux comprendre la contribution des jardins partagés à la durabilité du système agri-alimentaire, y compris bien sûr la durabilité des jardins eux-mêmes. Ces données de type quantitatif et qualitatif nous permettent d'éclairer certains aspects des 4 dimensions de la durabilité de cette contribution, pour les 4 jardins étudiés plus en détail et qui viennent d'être décrits (tab. 6).

Tab. 6 : Indicateurs de durabilité des quatre jardins partagés sélectionnés

	Indicateurs	Jardinets de St Cyr	Jardin Partagé MCE	Jardin des Hautes Ourmes	Jardin du Gacet
Identification	<i>Lieu</i>	Parc urbain	Toit bâtiment	Espace public mais dans un copropriété	Espace public dans zone résidentielle
	<i>Terrain</i>	Convention de mise à disposition signé entre ville et association Jardinets St Cyr	Privé	Convention mise à disposition avec la ville signée par le Collectif Hautes Ourmes	Convention mise à disposition pas encore signé entre ville et collectif habitant les fruits du gacet
	<i>Surface totale (m2)</i>	300	100	60	15
	<i>Date de création</i>	2002	2013	2013 (bac) /2014	2016
Gouvernance	<i>Référent</i>	1 Référent jardin	1 Référent jardin et 5 Référents secteurs (espace potager, espaces naturels ; espace Incroyables comestibles ; espace cour ; espace de l'entrée)	1 Référent	1 Référent
	<i>Outils de médiation</i>	Charte, Statut Association	Cahier jardin	Charte du jardin	Charte du jardin
	<i>Mode de communication</i>	mailing list, facebook	2 mailing list différentes, facebook MCE	mail entre les participants	mail, facebook
	<i>Prise de décision</i>	2 Assemblée Générale / CA / groupes de travail thématiques (serres, Fabrique Citoyenne, école)	2 rencontres annuelles	1 rencontre entre jardiniers	1 café collectif pour présentation projet
	<i>Partenariat</i>	Association regroupe 14 associations	MCE regroupe association concernant environnement et consommation	CHO	Forum Social des Quartiers
Dimension sociale	<i>Accessibilité</i>	8 personnes liste attente	Ouverture mardi midi sur le temps des ateliers	ouvert	ouvert
	<i>Nombre participants</i>	25 jardiniers + association malvoyant + 2 écoles + 1 univ (agrocampus) + IC	une dizaine avec moyen de 2-8 par atelier	une dizaine dont la moitié périphériques	4-5 habitants + groupe d'enfants
	<i>Activités jardinage</i>	lundi midi	31 ateliers de 1h30 entre fev et décembre 2016	mardi 18h, samedi 11h et dimanche 17h	22 permanence jeudi 18-20h entre mai et décembre 2016
	<i>Autres activités organisés</i>	partener de la quinzaine bio, fête printemps (organisée par VLI), picnique collectif	4 visites jardins+ 1 fête (hiver organisée par VLI), co-organisation conférence, participation projet esplanade	soupe à la citrouille et fête de la musique	soupe à la citrouille
	<i>Nombre des visiteurs (accès indirectes)</i>	passage fréquentes et interactions constantes avec les jardiniers	15 visiteurs entre mai et octobre + 2 journalistes + AG MCE	passage fréquent (1-2 personnes par permanence) et interactions constantes avec les jardiniers	passage fréquent (1-2 personnes par permanence et interactions constantes avec les jardiniers)
Dimension environnementale	<i>Nombre espèces cultivées</i>	Diversifiées selon les jardiniers	Plus de 42 variétés dont 33 espèces	25 variétés dont 19 espèces	22 variétés dont 15 espèces
	<i>Eau</i>	1 citerne et 2 points d'eau	2 citernes d'eau (1000l + 750l)	1 citerne	0
	<i>Techniques employées</i>	Diversifiées selon les jardiniers	Paillage, butte, associations de culture et rotation	Paillage	Paillage, butte, associations
	<i>Haies fruitière (m et espèces)</i>	20 m / 7 espèces	5m / 3 espèces	7m / 2 espèces	16m / 3 espèces
	<i>Ruches</i>	1 ruche mais dans le parc à organiser	2 ruches	0	0
Dimension économique	<i>Bac à composteur</i>		3/ 29 inscrits	5 / 35 inscrits	0
	<i>personnes employées</i>	1	0	1/2	0
	<i>Production</i>	Diversifiées selon les jardiniers	30 oeufs, 10 kg miel, 3kg blettes, 10 salades; 8 kg pommes de terre; 10 entre courges et courgettes; 6 mais; celeri; 6kg tomates ; 2kg haricots verts; 10 oignons, 20 radis, consommées au fur et mesure (fraises, framboises, cassis, roquette, herbes aromatiques)	bledtes, courgettes et courges, petits pois, pommes de terres, roquettes, salades, carottes, epinars, haricots verts, tomates, poireaux, herbe aromatiques et officinales, framboises, fraises,	une dizaine de courges, 3 kg tomates, herbes aromatiques
	<i>Graines récoltés</i>	Diversifiées selon les jardiniers	oignons, mais, pavot, tournesol mammouth, poireaux, haricots verts, bledtes, épinard bon henry,	bledtes, salade,	
	<i>Ressources économique</i>	cotisation et subventions / ressources personnelles	dons plantes et graines / ressources personnelles	cotisation / ressources personnelles	dons plantes et graines / ressources personnelles
<i>Dimensions des parcelles</i>	36 parcelles + 2 bacs supraelevés	2 parcelles potagères: 12 m2 et 3 m2	1 parcelle collective + 1 parcelle individuelle	1 triangle + 1 haie fruitière	

a) Indicateurs de (bonne) gouvernance

En ce qui concerne la gouvernance, les quatre jardins présentent de formes d'organisation et de structuration différentes. Les « Jardinets Saint-Cyr », jardins créés en 2002 dans le cadre de la quinzaine bio, sont animés et portés par l'association Ti Mad. En 2015, à la suite de la réforme du parc et du réaménagement du jardin, l'association s'est associée à 13 autres structures et associations qui participaient au jardin directement, à travers l'exploitation d'une parcelle, ou indirectement. L'association "Jardinets Saint-Cyr" se dote d'une charte, d'un règlement pour le jardin et de statuts pour l'association, qui se structure classiquement autour d'un bureau et un CA. L'Association dispose d'une adresse mail et communique auprès des jardiniers à travers une *mailing list*. Cette modalité de communication ne se révèle pas adaptée à tous, étant donné la présence des

personnes âgées qui n'utilisent pas souvent Internet et de l'association d'aide aux déficients visuels Valentin Hauy. Les membres du bureau devaient faire circuler les infos également par téléphone ou personnellement. Le transfert des informations fonctionnait mieux au cours de l'année 2016 grâce à la présence d'un stagiaire à la maison de retraite en charge de l'animation. Cela a facilité le suivi et l'accompagnement à l'installation de nouveaux jardiniers mais n'a pas garanti l'intégration dans l'association. En effet, les jardiniers qui ont eu une parcelle entre 2015 et 2016 ont souligné la facilité d'accès à la parcelle (payer la cotisation et faire la copie des clefs) mais personne lors de l'entretien n'a montré de connaissance du mode de fonctionnement de l'association Jardinets Saint-Cyr. L'association comme indiqué dans ses statuts a pour objectifs d'animer et d'entretenir les jardins et de « *favoriser le lien et la convivialité en encourageant des opportunités à la concertation et l'implication des habitants dans la vie de leur quartier* ». Dans ce contexte l'association a promu et est en train de travailler sur des projets spécifiques comme la réforme de la serre ou la mise en place d'animations par les écoles et s'est engagée à entretenir les haies fruitières (ex. taille des fruitiers et entretien des carrés). Ces projets sont portés par des groupes de travail organisés entre les intéressés.

D'un autre côté les jardiniers qui participent à l'association depuis longtemps remarquent le manque d'engagement de la plupart des jardiniers. Un problème de communication et de méconnaissance de l'historique émerge vis-à-vis de l'investissement dans l'association et dans la perception de la permanence des écoles. En 2016, les deux écoles qui disposent des trois parcelles n'ont pas investi les lieux et les habitants jardiniers auraient aimé une redistribution en considérant la forte demande. Mais comme le rappelle la charte du jardin, les jardins ont été créés surtout « *pour sensibiliser les enfants des écoles et les initier à la pratique du jardinage* ». Les jardinets créés à partir des valeurs partagées et des perspectives comme en témoignent la charte, les statuts et le règlement de fonctionnement ne sont pas connus par tous les participants. Cela est peut être lié au fait que les jardiniers adhèrent à une des associations membres et pas directement à l'association Jardinets Saint-Cyr et ils ne sont pas informés du mode de fonctionnement global du projet, plus large que la simple exploitation d'une parcelle. En 2017 lors de l'assemblée générale, il a été décidé que les jardiniers devaient adhérer directement à l'association Jardinets Saint-Cyr à la fois pour assurer un petit budget à l'association mais aussi pour se sentir partie de cette dernière. L'Association a une page Facebook qu'elle n'actualise pas souvent, normalement lors de la quinzaine bio en mars, page suivie en septembre 2017 par 34 personnes.

Les autres trois jardins ont une organisation plus souple du à la moindre taille du jardin et de la communauté jardinière. Ils ont tous un "réfèrent jardin", à l'interface entre la Ville (Direction des jardins et Direction de quartier) et Vert le jardin d'un côté et la communauté jardinière de l'autre. Le réfèrent fait remonter les questions et les demandes de la communauté et il est en même temps l'interlocuteur presque unique de la Ville. Le jardin de la MCE dispose d'un réfèrent jardin et de 5 référents plus techniques responsables chacun d'un « espace » spécifique (potager, prairie fleurie, espace de la basse cour, espace entrée, IC).

Les prises de décision dans les jardins concernant les plantations et l'organisation du jardin se font normalement lors de réunions de préparation de saison (1-2 à l'année selon les jardins). Par contre les décisions concernant la gestion ordinaire sont prises au fur et à mesure pendant les moments de jardinage. Les

communications internes au groupe se font normalement par mail. Dans le cas de la MCE c'est plutôt le référent jardin qui centralise les informations. Pour l'envoi il utilise son adresse mail professionnelle et a créé deux groupes distincts : l'un est davantage concerné par le jardin et reçoit régulièrement un mail pour annoncer les prochains ateliers et RDV jardin et l'autre, plus large, reçoit des informations plus génériques ou des événements et conférences à l'agenda de la MCE et plus largement de la ville. Durant l'année 2016 le premier groupe de mail est passé de 31 à 42 participants et le deuxième de 55 à 64. De temps en temps des informations concernant le jardin et les ateliers sont publicisés dans la page Facebook de la MCE qui a plus de 1 000 followers.

Fig. 9 : La charte du jardin du Gacet

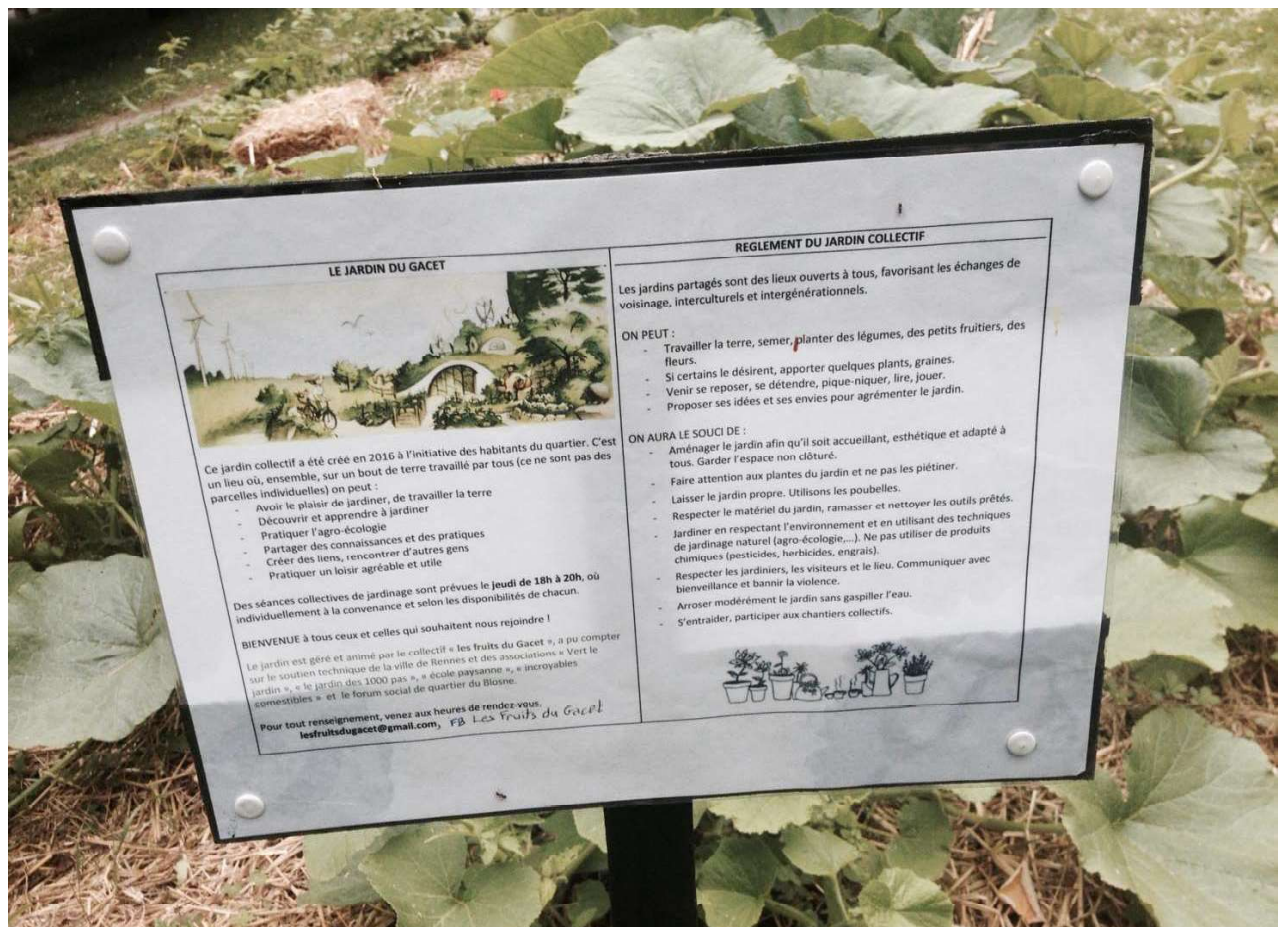


Photo G. Giacchè (juillet 2016)

Le référent du jardin du Gacet utilise une liste d'adresses mails récupérées lors du premier chantier participatif et du moment de jardinage collectif réunissant un groupe de 24-25 personnes. Il envoie des informations concernant les prochains RDV au jardin et les travaux prévus. En juin 2016 il a créé un groupe sur Facebook auquel sont inscrit 17 personnes où il fait un point sur les travaux et poste des photos.

Au jardin des Hautes-Ourmes les participants communiquent entre eux directement au jardin et par mail mais ce système ne semble pas efficace car il ne garanti pas des réactions rapides. Ils n'ont pas de page Facebook donc c'est plutôt lors de moments de jardinage ou durant la réunion préparatoire de la saison qu'ils communiquent entre eux. En ce qui concerne les outils de médiation, les jardins des Hautes-Ourmes et du Gacet disposent d'une charte qui donne aussi des règles de fonctionnement (Fig.9) et le jardin de la MCE est

doté d'un "cahier de jardin", situé dans la cuisine de la MCE, pour annoter les travaux réalisés et à prévoir dans le jardin.

Les jardiniers de HO lors d'un échange informel on exprimait un intérêt pour la mise en place d'un système pour mieux communiquer et le cahier jardin, se révèle pourrait effectivement correspondre à leur exigence de garder une trace des travaux réalisés et à prévoir, surtout lorsque les jardiniers ne jardinent pas tous au même moment dans la semaine. De plus les jardiniers non pas les mêmes connaissances en termes de calendrier des travaux et ils sentiraient plus à l'aise dans le jardin avec des indications et orientations données par les plus experts.

b) Indicateurs de durabilité sociale

En ce qui concerne la dimension sociale, les indicateurs pris en compte sont le nombre de participants et de visiteurs, les types et nombre d'activités proposées et effectivement organisées. Les données disponibles sont plutôt indicatives des dynamiques en cours et les valeurs ont été estimées par rapport aux observations. Les jardinets Saint-Cyr bénéficient de la présence de 25 jardiniers, sans compter les jardiniers qui font partie des associations ou structures adhérentes comme l'association Valentin Haüy, les deux écoles, Agrocampus, le Secours catholique, la Nature en ville et Incroyables comestibles. Chaque jardinier exploite une parcelle ou demi parcelle. L'absence de vrais moments de jardinage collectif porte les jardiniers à fixer un rendez-vous pendant la semaine pour se retrouver afin d'échanger et de discuter. En 2016 est lancée l'idée de jardiner les lundis après-midi après avoir pique-niqué ensemble. Initiative qui a été bien appréciée par les participants (plus ou moins 5-6) mais la plupart des jardiniers ne pouvait pas participer en raison de contraintes horaires. La nécessité d'envisager d'autres moments selon les disponibilités des jardiniers était manifeste. En 2017 pendant l'AG l'idée a été lancée de se retrouver le premier jour du mois à 18h, horaire qui permet aux travailleurs de participer et de varier le jour du rendez-vous au cours de l'année.

Le Jardin de la MCE ouvre ses portes aux intéressés le mardi midi sous forme d'atelier. Le référent jardin ou des référents d'espaces décident, selon les priorités, des travaux à faire et essaient d'organiser et de répartir les tâches pour petits groupes. Cette modalité par atelier permet à tous de participer et d'apprendre mais les bénévoles ont une attitude plutôt « passive », ils attendent du référent des indications pour jardiner. Les jardiniers plus experts qui participent au jardin depuis longtemps ont toutefois une certaine autonomie vis-à-vis du référent et proposent aussi des ateliers. Le jardin est ouvert tous les quinze jours sauf en été où cela passe à une fois par semaine. Le jour établi est le mardi midi mais pendant l'été une ouverture le jeudi en fin d'après-midi a aussi été proposée. La contrainte horaire et l'accès « sur invitation » limite la participation au jardin : sur les 31 ateliers réalisés en 2016 la participation a été entre 2 et 8 participants par atelier.

Le jardin du Gacet et le jardin des Hautes-Ourmes ont fixé, selon les disponibilités des participants, des permanences au jardin afin de se retrouver entre voisins pour jardiner. Les jardiniers du jardin du Gacet avaient choisi le jeudi à 18h mais au cours de l'année 2016 ils ont constaté à la fois la fréquentation limitée (entre 2 et 5 habitants plus un petit groupe d'enfants) et le manque de travail malgré la faible surface investie. D'ailleurs lors de nos passages autour du jardin, les interactions avec les voisins et des signes d'investissement d'autres personnes (ex. pots laissés dans le jardin ou plantes en particulier persil et tomates plantés) montrent l'intérêt

d'autres habitants et aussi des enfants à s'investir davantage. Le noyau dur du jardin en 2017 a décidé de passer les permanences à deux fois par mois le dimanche matin et d'essayer d'élargir le jardin en installant des bacs pour donner un espace adapté aux personnes plus âgées et aux enfants.

Le jardin des Hautes-Ourmes a trois permanences par semaine le mardi à 18h, le samedi à 11h et le dimanche à 17h (Fig.10). Au cours de l'année 2016 la présence des jardiniers, une dizaine, a été très variable et fluctuante. Cela a amené le jardinier le plus expert et assidu, considéré par les plus jeunes comme le référent pour la partie agronomique et technique, à envoyer un mail en annonçant une grève de sa part, liée au manque de participation. Ce mail a réveillé les participants qui ont essayé d'être plus présents. En 2017 de nouveaux arrivants ont redynamisé un peu le groupe. En outre l'approbation et la réalisation d'un abri en terre, à disposition des jardiniers mais aussi des autres habitants du quartier, financé par le budget participatif, a amené d'autres personnes à s'intéresser et à investir l'espace limitrophe au jardin.

Fig. 10 : Les panneaux informatifs du jardin des Hautes-Ourmes



Photo G. Giacchè (juillet 2016)

Les activités organisées dans les jardins sont très diversifiées. Aux jardinets Saint-Cyr (fig. 11) il y a chaque année des activités proposées dans le cadre de la quinzaine bio et en 2016 l'association Vert le jardin avait organisé la Fête du printemps et un atelier "broyage au jardin". Les jardiniers de Saint-Cyr aimeraient organiser des formations pendant l'année en ciblant sur certains sujets que les intéressent (ex. théorie et pratique, comment faire des préparations contre l'oïdium, apprendre la taille, etc.) mais pour ce faire il leur faut trouver un financement du formateur. Ça pourrait aussi s'organiser sous forme d'atelier pour partager les connaissances des uns et des autres mais une organisation est nécessaire, et cela reste un projet pour le moment.

Fig. 11 : Les jardinets de Saint-Cyr



Photo G. Giacchè (juillet 2016)

Dans le jardin du Gacet comme dans le jardin des Hautes-Ourmes a été proposé une soupe à la citrouille pour partager avec les voisins la récolte réelle ou potentielle. Au jardin des Hautes-Ourmes l'organisation repose plutôt sur le collectif Hautes-Ourmes qui organise chaque année un événement lors de la Fête de la musique. Ces moments permettent aux voisins de mieux connaître le jardin et de profiter d'un espace partagé.

Le jardin de la MCE, outre ses ateliers du mardi midi, a reçu la Fête de l'hiver organisée en 2016 par Vert le jardin ; le référent du jardin MCE a été promoteur dans l'organisation de visites dans quatre jardins différents (jardin du Miracle, jardin de l'Ecocentre de la Taupinais, jardin du Landry et jardin IC à Saint Hellier). En outre la MCE a organisé une conférence sur l'agriculture urbaine et soumis un projet à la Fabrique citoyenne pour la réalisation d'un espace de partage sur le jardin sur l'esplanade du Champs de mars à proximité de la MCE : courant 2016 le projet a été redéfini par la Ville en concertation avec les habitants et la MCE, et en 2017 les travaux ont commencé.

Tous les jardins étudiés, sauf le jardin de la MCE, se trouvent dans des espaces qui sont fréquentés et où il y a du passage (fig. 11), les jardiniers affirmant avoir des interactions constantes avec des curieux, autour de 1-2 personnes par permanence. Le jardin de la MCE, bien que plutôt caché, a reçu en 2016 une quinzaine de visiteurs et 2 journalistes entre mai et octobre. Et en 2017, lors de l'évènement "Bienvenue dans mon jardin" il y a eu 80 visiteurs sur 2 jours.

c) Indicateurs de durabilité environnementale

En ce qui concerne la dimension environnementale nous avons pris en compte :

- la biodiversité cultivé en termes de nombre d'espèces cultivées;
- la présence et le nombre d'espèces fruitières;
- la présence et l'utilisation des ressources (eau, compost, graines);
- la présence des animaux (ruches / poules).

Les contraintes communes aux jardins sont la qualité de la terre, le manque d'eau (ou d'accès régulier à l'eau dans le cas du Jardinets Saint-Cyr) et la qualité du compost. En ce qui concerne le compost le jardin de la MCE et le jardin ont des composteurs dans le jardin. Un des jardiniers des Hautes-Ourmes est devenu le référent compost du fait du désengagement du référent compost initial. Les jardiniers se révèlent des personnes clés dans la gestion des sites de compostage car ils sont très attentifs vis-à-vis de la qualité du compost du fait qu'ils en sont les premiers utilisateurs. Le jardin du Gacét s'approvisionne dans un bloc d'habitations à proximité et des relations entre les deux sites se sont tissées. Les jardiniers du Gacét ont pris connaissance des contraintes et des difficultés du référent de gérer tout seul le compostage du bloc et ont commencé à l'aider et à participer activement. Aux Jardinets Saint-Cyr l'aire de compostage a été améliorée en 2016 à l'initiative d'un des jardiniers qui a mis en place des composteurs fermés et a commencé à gérer le site. Le site utilisé plutôt pour les déchets verts était investi par des habitants qui amenaient leurs déchets organiques. Le compost est une ressource importante pour tous les jardins et à Saint-Cyr il pourrait être mieux valorisé à travers :

- l'apport de structurants, par exemple en récupérant du broyat via la Direction des jardins ou Vert le jardin ;
- la prise de contact avec Rennes Métropole pour la mise en place de composteurs fermés en expliquant qu'il y a des habitants qui y participent ;
- souligner l'importance pédagogique (présence des écoles sur le jardin) ce qui permettrait une intervention de Vert le jardin pour améliorer la communication (ex. panneaux explicatifs) et l'organisation de l'aire de compostage ;
- la maison de retraite pourrait vérifier la faisabilité de réaliser une aire de compostage sur place, sur un emplacement plus proche des cuisines, en définissant les missions spécifiques à ajouter dans les fiches de poste des personnes qui s'occupent du ménage et de la cuisine.

Les autres jardins ont du compost à disposition mais cela demande une veille constante du référent compost du site car il arrive que des habitants jettent dans le composteur des « indésirables » (crottes de chien, pain, sacs poubelles) ou n'adoptent pas les bonnes pratiques (couper les déchets en morceaux, couvrir les déchets organiques avec de la matière sèche, mélanger le compost, etc.).

En ce qui concerne l'eau tous les jardins sauf le jardin du Gacét ont des citernes mais n'arrivent pas à bien l'utiliser (manque de pompes, surface de captage limitée). Presque tous les jardiniers essayent cependant de mobiliser des pratiques agronomiques qui réduisent l'évapotranspiration (ex. paillage) ou favorisent la rétention de l'eau (ex. buttes avec des couches de bois au jardin de la MCE).

Fig. 12 : Etiquettes des plantes cultivées Jardin MCE



Photo G. Giacchè

Tous les jardins présentent des haies avec des petits fruits (et des arbres fruitiers dans le cas des jardinets de Saint-Cyr). La biodiversité cultivée est très élevée en particulier dans le jardin de la MCE (fig.12) qui dispose aussi d'une grainothèque très fournie et peut compter sur l'apport des bénévoles dont la plupart travaillent dans le milieu du jardinage ou de l'environnement et dispose de réseaux bien développés auprès desquels s'approvisionner. Les jardinets de Saint-Cyr présentent aussi une bonne biodiversité en considérant la totalité des parcelles bien que selon les jardiniers la diversité culturelle est plus ou moins développée, le nombre d'espèces par parcelle pouvant être inférieur à 10 comme supérieur à 20. Les ruches sont présentes seulement dans le jardin de la MCE et dans le parc Saint-Cyr où deux apiculteurs professionnels laissent leurs ruches et récupèrent le miel deux fois par an. La MCE est la seule structure qui, pendant quelques mois en 2016, a aussi hébergé deux poules (fig.13). Les difficultés dans l'organisation de l'entretien des poules pendant l'été, la difficulté d'adapter le lieu dédié à l'élevage, la race choisie qui s'est révélé peu adaptée au milieu ont conduit à ne pas poursuivre l'expérience.

Fig. 13 : Les "poules urbaines" de la MCE



Photo G. Giacchè

d) Indicateurs de durabilité économique

En ce qui concerne la dimension économique nous avons pris en compte :

- la production réelle en termes de graines et de produits alimentaires;
- la production potentielle en considérant la dimension des parcelles ;
- les ressources économiques et humaines employés.

En ce qui concerne la production, les données les plus fiables concernent le jardin de la MCE (du fait de notre participation constante aux ateliers, moments où la récolte était concentrée) (Fig.14) et le jardin du Gacé. Dans les jardins de Saint-Cyr et des Hautes-Ourmes, la présence de nombreux jardiniers et leur passage sur des créneaux horaires variés a rendu difficile d'enregistrer toutes les récoltes.

Fig. 14 : Une récolte du jardin de la MCE



Photo G. Giacchè (septembre 2016)

En outre, des vols (fig. 15) et des dégradations ont limité les récoltes dans tous les jardins. Par exemple au jardin du Gacet, une dizaine de courges seulement ont été récoltés par les jardiniers sur les quarante présentes dans le jardin.

Fig. 15 : “Avis de recherche” aux Jardinets Saint-Cyr



Photo G. Giacchè

Malgré les difficultés agronomiques (les aléas de la production), sociales (les vols) et scientifiques (la collecte des données) le tableau 6 montre que dans tous les jardins étudiés les récoltes ne sont pas négligeables en terme de diversité mais aussi de quantité en assurant l’approvisionnement de certains produits au long d’une saison. En outre il faut considérer les graines produites (fig. 16) qui peuvent être réinvesties dans les jardins (collectifs ou privés) et échangées (fig. 17) lors des fêtes et rencontres de jardinage, nombreuses à Rennes.

Fig. 16 : Graines produites au jardin de la MCE

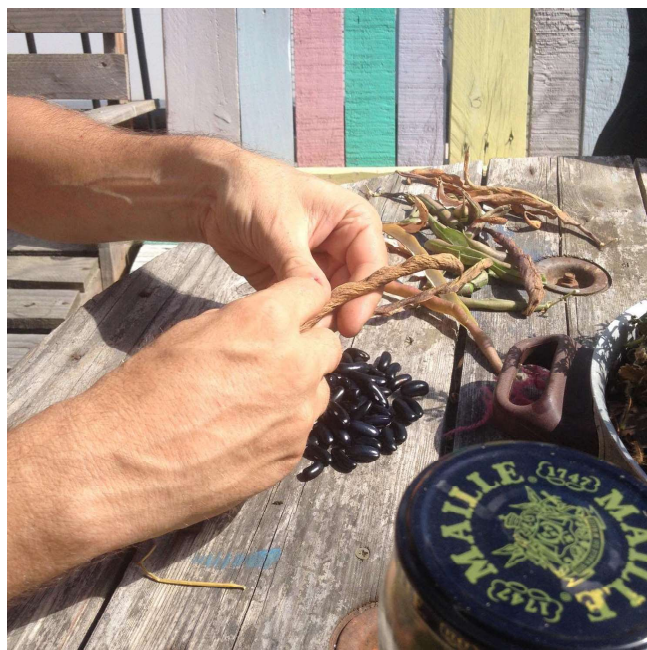


Photo G. Giacchè (septembre, 2016)

Fig. 17 : Graines échangées entre jardiniers

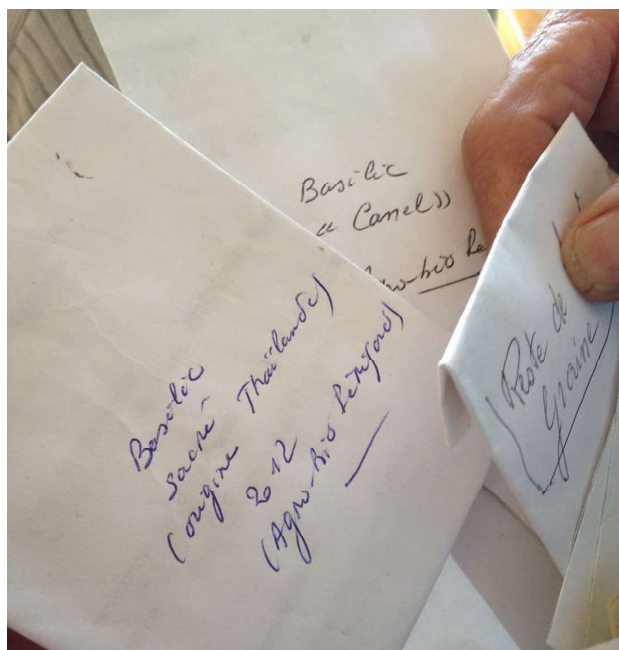


Photo G. Giacchè (2016)

En termes de production potentielle si on considère la surface totale investie et une production moyenne de 3 kg¹³ par m² on pourrait compter sur une production dans le 4 jardins de presque 600 kg de fruits et légumes par an. Production qui peut couvrir les besoins en fruits et légumes d’une dizaine de personnes en estimant une consommation moyenne selon les classes socio-prof de 75 kg/ans/personnes en fruits et légumes (Marie et al., 2017). Ces données nous montre contribution relativement faible, en termes de quantité, des jardins partagés au SAT. Par contre en termes de diversité, de qualité, d’expériences et de connaissances cette production est incomparable. Des approfondissements sur ces retombées non directement quantitatives, déjà soulignées dans l’analyse des entretiens, seraient nécessaires.

Tous les jardins reposent presque totalement sur des bénévoles ou des emplois précaires. Les six premiers mois de 2016 il y avait aux jardinets Saint-Cyr un stagiaire qui s’occupait des différentes activités autour du jardin comme l’animation des jardins en accueillant les nouveaux intéressés et en accompagnant les personnes de la maison de retraite à jardiner. Un autre stagiaire a pris le relais en septembre 2016 mais il a malheureusement quitté son poste en 2017 en laissant un vide et un manque d’articulation entre l’association

¹³ Production estimée en bibliographie (Pourias, 2014; Lohrberg et al., 2015 ; Guillaume Morel-Chevillet, 2017) et estimée par le jardin de la MCE.

et les jardiniers, articulation nécessaire si on considère le mode de fonctionnement de ce jardin. Le référent du jardin de la MCE est un salarié de la structure mais s'occupe du jardin hors du son temps de travail, donc comme bénévole. Le fait de participer lui apporte en retour des connaissances, un réseau et des expériences qu'il peut mobiliser dans le cadre de son travail. Le jardin des Hautes-Ourmes a pu bénéficier pendant six mois de l'appui d'une personne en service civique dans les activités d'animation (ex. lors de la fête de la musique avec les enfants du quartier). Ce service civique était coporté par le collectif HO et l'association des parents d'élèves de l'école. Dans tous les jardins émerge l'importance de la fonction pédagogique, que les jardiniers ne se sentent pas capable d'assurer sans l'appui de professionnels capables de mobiliser des outils et dispositifs adaptés pour accompagner les enfants dans l'apprentissage.

Les ressources économiques dont disposent les jardins sont très diversifiées. Les jardinets Saint-Cyr, constitués en association, on pu demander des financements en provenance de la Direction des quartiers et bénéficient des cotisations de leurs membres. Ces ressources ont été investies dans l'achat d'une grelinette et le financement de l'accompagnement d'une professionnelle pour les ateliers avec les enfants. Les jardins de la MCE et du Gacet reposent sur des investissements personnels des jardiniers et n'ont pas un fond de fonctionnement au contraire du jardin des Hautes-Ourmes qui peut compter sur de petits financements (ex. achat de la campagnole, ou de graines en 2017) de la parte du Collectif des Hautes-Ourmes, en considérant que les jardiniers cotisent au collectif.

Dans les jardins nous avons constaté un investissement important en termes de temps et d'argent. L'achat des outils, des graines, des plants et d'autres matériels pèse dans le budget des jardiniers. Les achats groupés pourraient diminuer la charge en termes de coût et comme de temps passé à l'approvisionnement, mais l'expérience ne s'avère pas toujours concluante, comme dans deux cas d'achat de paille. Vert le Jardin avait proposé aux jardiniers associés d'acheter des bottes de paille bio à 2,5 euros la botte. Les Jardinets Saint-Cyr et le jardin des Hautes-Ourmes ont passé commande de bottes. Les jardiniers de Saint-Cyr ont donc fait une commande mais chacun avait estimé ses besoins et la quantité demandé était surestimée, générant un excès de paille sur le jardin. Ce surplus aurait pu être évité en organisant mieux l'achat groupé : la personne qui a proposé l'achat ou l'association qui a vendu la paille auraient pu vérifier la quantité demandée en relation à la taille des jardins, une indication sur le rapport entre quantité nécessaire et taille de la parcelle aurait pu être fournie. Le jardin des Hautes-Ourmes a également commandé de la paille mais là les jardiniers ont eu des difficultés à s'organiser entre eux pour aller récupérer les bottes au siège de l'association. Dans ce cas l'achat était bien calibré en termes de quantité mais la logistique n'a pas fonctionné

5.1.2.3. Facteurs internes et externes qui influencent la durabilité des jardins

Nous venons de parcourir les indicateurs de durabilité appliqués aux quatre jardins sur lesquels nous avons réuni le plus d'informations. La difficulté d'analyser des données quantitatives repose à la fois sur le manque des seuils partagés pour déterminer la "durabilité" et des critères pour assurer une correcte interprétation (ex. - que signifie un kg de blettes par rapport à un kg de tomates?), comme souligne Teitel-Payne et al (2016) la quantité ne concerne pas non plus la valeur des aliments. De meme l'évaluation de la participant en considérant que les niveaux de participation et investissement varient selon les participants.

Nous proposons ici d'explorer les facteurs qui peuvent expliquer la plus ou moins grande durabilité constatée dans tel ou tel jardin. A partir de l'analyse comparative et de l'analyse thématique des indications plus précises sont disponibles pour repérer des facteurs internes (points forts et points faibles) et externes (atouts et contraintes) qui affectent positivement ou négativement la durabilité des projets de jardin partagé. Ces facteurs ont d'abord été identifiés et sont déclinés ici selon les 4 dimensions de la durabilité. Cette analyse présente une portée plus générale que la seule collecte des informations sur les quatre jardins, elle devrait permettre de donner des pistes pour une meilleure inscription des jardins partagés au sein de la ville.

a) La gouvernance des jardins

En ce qui concerne la gouvernance, un atout semble être la présence d'une multiplicité d'acteurs institutionnels et non-institutionnels qui s'intéressent au jardinage au naturel et à l'agriculture en ville. Par contre un manque de coordination peut vite porter à une compétition entre les activités et les structures. L'agenda jardinier réalisée en 2017 et portée par la MCE, Vert le Jardin et Ivine pourrait être un premier pas vers une meilleure organisation et planification des activités proposés, et plus globalement vers une meilleure collaboration entre les structures sur la place de Rennes. Une coordination à l'échelle de la ville, intégrant le jardinage partagé avec les autres formes d'AU serait envisageable. A plus long terme, une stratégie politique de développement de l'agriculture en ville permettrait une meilleure coordination entre les acteurs et les structures qui portent des projets d'AU, mais aussi entre ces acteurs de l'AU et des acteurs d'autres secteurs (éducation, culture, alimentation, déchet, etc.).

Un point de force interne au projet de jardin est la présence de personnes clefs, « moteurs » et « noyau dur » du jardin, qui garantissent le démarrage et la durabilité du projet. Parallèlement, la présence de jardiniers dits « périphériques », à l'engagement limité et fluctuant, peut constituer un point faible du projet. Il faudrait toutefois mieux distinguer si leur faible investissement repose sur l'engagement des autres ou tient simplement à un besoin de temps pour qu'ils s'approprient le projet et trouvent leur place au sein du collectif.

Les outils de médiation, surtout le cahier jardin, se révèlent pratiques pour communiquer entre jardiniers et garder une trace des travaux réalisés et à prévoir, surtout lorsque les jardiniers ne jardinent pas tous au même moment dans la semaine. Par contre la charte et le règlement de fonctionnement sont des outils qui restent peu connus des jardiniers : ils ont souvent été élaborés prématurément, les jardiniers trouvant difficile de définir un projet et des règles de fonctionnement avant de commencer. En outre, au cours du temps, la communauté jardinière évolue et change. Ces outils devraient donc être remis en discussion périodiquement au lieu de rester figés. Un enjeu prioritaire reste la transmission des informations au sein du groupe et avec l'extérieur. En ce qui concerne les nouveaux arrivants, il serait important de leur présenter l'histoire du jardin et de leur expliquer le mode de fonctionnement en s'appuyant sur les outils de médiation. Pour les non participants, habitants du quartiers et autres passants, des affiches et des signalisations qui fassent comprendre le projet et le processus en cours sont nécessaires, mais pas si facile à élaborer.

b) Dimension sociale

En ce qui concerne la dimension sociale, un atout est le lien entre le jardinage et d'autres secteurs (alimentation, santé, éducation) qui, lorsqu'il existe, engage une multiplicité d'acteurs et de structures qui peuvent être intéressés à créer des projets et à dynamiser la vie des jardins. Une contrainte à gérer est alors la diversité des temporalités des structures et des initiatives qui peut limiter la mise en réseau et la mise en place des activités (ex. de la recherche de financement trop longue face aux les temporalités des écoles pour la mise en place des projets pédagogiques). La communication et la transmission des informations entre les jardiniers et les associations qui peuvent les soutenir (ex. Vert le Jardin, Jardin des Mille Pas) devrait être amélioré (par ex. ces associations pourraient « poster » les événements sur la page Facebook de l'association Jardinet Saint-Cyr et/ou Ty Mad).

Les jardins se révèlent des lieux d'apprentissage et de formation explicites (ex. école, jardiniers moins experts) mais surtout des lieux de rencontre, de partage, d'échange et de discussion. Le manque de ressources (humaines et économiques) limite toutefois ce potentiel. En outre, l'accès à ces espaces est parfois contraignant (horaires et localisation du jardin) et limite la participation.

c) Dimension environnementale

En ce qui concerne la dimension environnementale il faut reconnaître que la Ville de Rennes et en particulier la Direction des jardins et de la biodiversité ont acquis une bonne expertise en terme de gestion des espaces verts, d'aménagement et de mise à disposition de terrains et de mise en place de jardins partagés. Par contre la qualité des ressources (ex. terre) ou l'accès à ces dernières (ex. eau, compost) est parfois limité ou contraignant.

Les jardins sont des lieux d'expérimentation des techniques du jardinage au naturel et de forte biodiversité agri-culturelle mais on y note un manque d'exploitation des ressources présentes et reproductibles, et de valorisation des meilleures pratiques. Les expériences et techniques que les jardiniers considèrent comme des « succès » en termes de production agronomique et sociale devraient être capitalisées pour les transmettre aux jardiniers débutants.

d) Dimension économique

En ce qui concerne la dimension économique un atout est l'émergence de nouvelles figures professionnelles et de nouveaux dispositifs et outils (ex. grainothèques). Mais le manque de financements pour l'accompagnement professionnel limite le rôle de ces figures (sous-effectifs pour l'encadrement du jardinage) et la création et la gestion de nouveaux dispositifs (ex. des outilothèques).

Un point fort des jardins reste leur vocation première, la production d'aliments désirés et diversifiés. Pour certains jardiniers c'est le seul apport en produits frais et biologiques. L'achat des graines et des plantes pourrait être mieux organisé avec les autres jardins en mobilisant les associations compétentes (ex. Vert le Jardin, Jardin des Mille Pas) ou les exploitations agricoles de proximité (ex. Perma G'Rennes, localisé à la Prévalaye) qui proposent des produits bio et aussi des formations (auprès de leurs structures mais qui pourraient être envisagées sur place).

Le principal point faible vécu par les jardiniers est le retour de l'investissement (en argent et en temps) qui ne correspond pas toujours aux espoirs à cause des dégradations et des vols. L'investissement privé dans un lieu public génère également des tensions et des controverses sur la légitimité de cette appropriation, qui peut être considérée comme une semi-privatisation de l'espace.

5.2. Pour une approche quantitative de la contribution agri-alimentaire des JP

Nous avons cherché, en nous appuyant sur des outils spécifiques (questionnaires et carnet de flux), à caractériser la contribution des jardins partagés à la structuration d'un système agri-alimentaire territorialisé. La double entrée par les jardins et les jardiniers nous permet de saisir des tendances et dynamiques en cours.

Même si ce volet du projet JardiSAT n'a pas été aussi abouti que l'analyse des discours et des pratiques, nous avons tenté une approche des flux qui relie les jardins au SAT. Nous examinerons d'abord les approvisionnements alimentaires des jardiniers, auquel contribuent les jardins, puis nous tenterons de croiser l'apport alimentaire des jardins et les options des jardiniers pour leurs approvisionnements au sein du SAT, afin de proposer une typologie. Enfin nous avons cherché à savoir où les jardiniers s'approvisionnent en intrants pour leurs jardins.

5.2.1. Les approvisionnements alimentaires des jardiniers

En ce qui concerne les jardiniers nous avons eu 20 répondants dont 6 questionnaires partiels et 14 complets. Dans ces 14 questionnaires complets nous avons des informations plus précises concernant les données sociodémographiques des répondants dont 9 femmes et 5 hommes, 8 personnes entre 21 et 40 ans et 6 personnes entre 54 et 68 ans (fig. 18). Ils habitent dans différents quartiers avec une prédominance dans le quartier Arsenal-Redon (fig. 19).

Fig. 18 : Données démographiques des répondants au questionnaire sur les flux

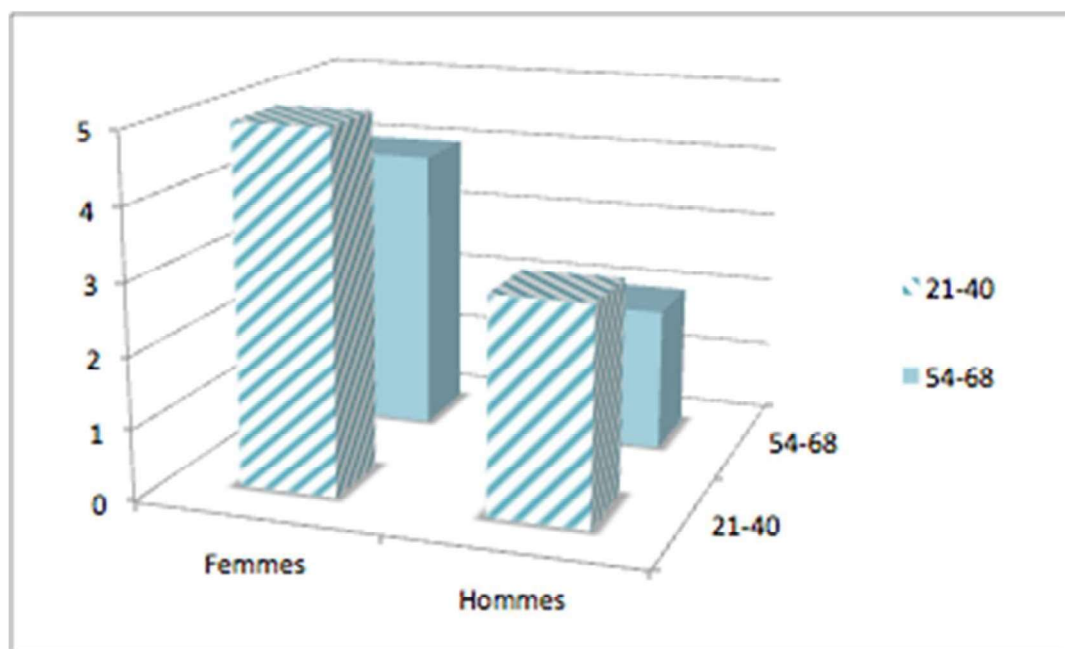
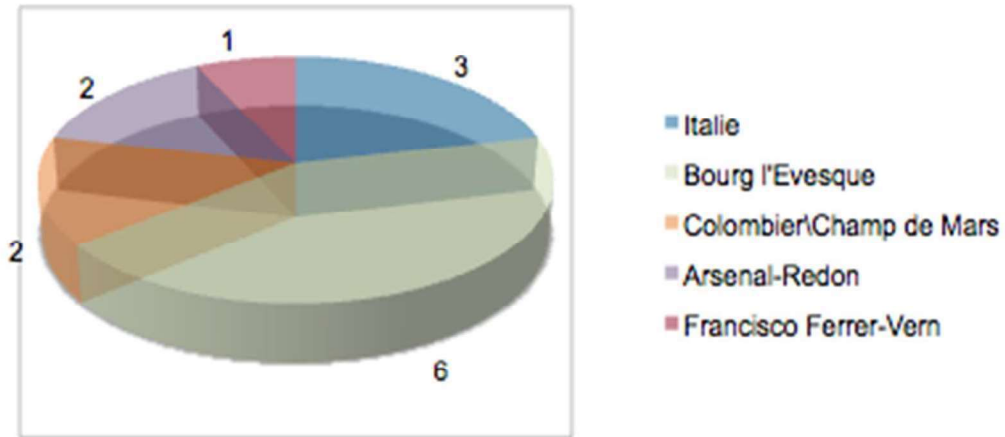





Fig. 19 : Distribution de l'échantillon de l'enquête « flux » par quartier



Les responsables des achats alimentaires au sein du foyer sont majoritairement des femmes en raison de leur prédominance dans l'échantillon sinon cette tâche semble assez bien répartie entre membres du foyer.

Tab. 7 : Genre des responsables des achats alimentaires selon la taille du ménage

Taille du ménage	Nombre de répondants	Responsable(s) des achats alimentaires		
				
1	6	5	1	
2	7	1	1	5
3	1	1		

Sur la totalité des questionnaires nous avons des informations concernant le régime alimentaire (3 suivent un régime alimentaire de type végétarien) et la fréquence des achats en fruits et légumes (qui varie entre 1 fois par semaine (11 personnes), 2 fois (6 personnes), 3 fois (2 personnes) et plus de 3 fois par semaine (1 personne)).

Les questionnaires étaient anonymes donc à chaque jardinier a été attribuée une lettre de l'alphabet pour analyser les réponses concernant les flux et les pratiques de jardinage. Nos données révèlent que seulement 2 jardiniers parmi 14 sont investis uniquement dans le jardin partagé : les autres cultivent également d'autres espaces (tab. 8). 12 jardiniers sur 20 cultivent aussi à la maison. La plupart des jardiniers habitent dans des appartements et ils cultivent dans des pots sur leurs balcons. Seulement 2 jardiniers ont la possibilité de jardiner aussi dans des jardins privés, dans le terrain de sa maison pour l'un, dans un jardin mis à disposition par des connaissances pour l'autre. Les jardiniers enquêtés sont plus "actifs" que ne le laissent supposer les résultats

de l'enquête¹⁴ réalisée par TNS Sofres en 2014 pour VAL'HOR sur "les attentes des jardiniers urbains" selon laquelle la moitié des jardiniers jardine dans un lieu unique quand l'autre moitié jardine dans deux (37%) ou 3 espaces différents (14%). Les jardiniers les plus "actifs" sont davantage des 65 ans et plus (22%), habitant dans le Nord Est (21%).

Tab. 8 : Espaces investis pour l'agriculture par les répondants à l'enquête « flux »

Répondant	Jardin partagé	Jardin Incroyable Comestible	Balcon	Jardin près de la résidence principale	Jardin sur un autre terrain privé
V					
T					
S					
R					
Q					
O					
N					
M					
L					
I					
H					
G					
B					
A					

Légende : Les lettres en ordonnée renvoient à chaque jardinier (anonymat). Les cases en couleur indiquent quel(s) type(s) de jardins le jardinier fréquente. Source : enquête JardiSAT.

La moitié des jardiniers active des flux entre son espace privé et le JP (tab. 9). Les herbes aromatiques et officinales sont les plantes les plus cultivées à la maison en particulier le thym, le basilic et la menthe. Ces données correspondent aux résultats d'une enquête Astredhor¹⁵ (2016) qui montre que la culture des plantes aromatiques est fortement développée en ville et est présente dans 73 % des jardins, sur 44,9% des balcons, sur 37% des terrasses et à l'intérieur de 28% des maisons. Les raisons de leur succès sont la simplicité de culture et le faible besoin de lumière. Les espèces plus cultivées sont le basilic, le persil, le thym, la sauge, la verveine, l'estragon, la coriandre, la menthe et la ciboulette. Parmi les légumes les plus répandus se compte également la tomate. Le jardinier T se distingue en termes de variété des espèces produites et d'apports dans le jardin partagé.

¹⁴ Enquete réalisée en avril 2014 sur un échantillon composé de 1 000 foyers appartenant au panel Metascope des végétaux habitant en milieu urbain.

¹⁵ 417 foyers habitant en milieu urbain (du centre-ville jusqu'aux maisons individuelles des périphéries proches) ont été interrogé en 2016 à travers un questionnaire effectué en « face-à-face » lors du Salon de l'Agriculture de Paris et diffusion d'une version numérique sur les réseaux sociaux.

Tab. 9 : Plantes cultivées à la maison et flux vers le JP

Jardinier	Plantes cultivées à la maison (balcon ou jardin)	Graines récoltées à la maison (balcon ou jardin)	Graines ou plants introduits dans le JP
A	Herbes aromatiques		
B	Aromatiques, choux, tomates,	Arroche rouge, tomates	Arroche, blettes
H	Basilic, romarin, mélisse, thym, piment, graines pour germer, pomme de terre		
I	Basilic, herbes fines, sauge, tomate cerise		
L	Basilic		
M	Persil, menthe, fraise, verveine		Groseille à maquereaux
O	Ciboulette, thym, tomates		
Q	Blettes, herbes aromatiques	Plantes aromatiques	
R	Basilic, menthe		Poivron, persil
S	Tomate, romarin, framboisier, ciboulette, persil, myrtille, groseille, fraisier		Tomate
T	Ciboulette, thym, verveine, sauge, rhubarbe, courges, blettes, carottes, betterave, salade, tomates,	Courges, salades, carottes, radis, radis noir, radis daïkon, panais, cardons, tomates, arroche...	Verveine, choux perpétuel, salades, arbres fruitiers (olivier de bohème, groseillier, cassissiers, vigne, pommiers, prunier,), rhubarbe, cardon, artichaut, thym.
V	Arroche, thym, sauge,	Capucine, autres plantes non comestibles	Thym serpolet, thym ananas

Source : enquête JardiSAT.

Nous disposons aussi d'éléments qui vont plus en profondeur dans les approvisionnements en termes de lieux, de type de produit (légumes, fruits et oeufs) et de quantités. Ces données nous ont permis d'identifier des types de jardiniers selon les lieux d'approvisionnement (conventionnels vs alternatif-circuit direct et local) et le degré d'autosuffisance alimentaire (type et quantité des aliments produits). En particulier nous pouvons montrer la diversité des lieux d'approvisionnement des ménages (tab. 10, 18 répondants à cette question) et les flux que les jardiniers organisent entre la maison et leurs divers lieux d'agriculture (tab. 11).

Le tableau 10 montre que les jardiniers s'approvisionnent dans au moins deux lieux différents. Durant la semaine de référence de l'enquête, 14 sur 18 ont récolté des produits qu'ils ont cultivé. En ce qui concerne les lieux d'approvisionnement alimentaire par achats, les marchés et les supermarchés (12 répondants chacun) sont les lieux les plus cités. Par contre sur les 18 répondants seulement 3 font partie d'une AMAP et 1 seul s'approvisionne dans un magasin fermier. Le fait de jardiner n'implique donc pas nécessairement d'engagement dans des démarches d'achat dans des circuits directs ou alternatifs.

Tab. 10 : Lieux d’approvisionnement pendant la semaine de référence

Répondants	Jardin	Amap	Magasin bio	Magasin fermier	Marché	Supermarché
V						
U						
T						
S						
R						
Q						
P						
O						
N						
M						
L						
I						
H						
G						
E						
C						
B						
A						

Légende : Les lettres en ordonnée renvoient à chaque jardinier (anonymat). Les cases en couleur indiquent quel(s) type(s) de lieu le jardinier fréquente. Source : enquête JardiSAT.

Les données de type quantitatif ne nous permettent pas de savoir si les jardiniers, quand ils s’approvisionnent au marché ou au supermarché, choisissent des produits locaux ou issus d’un circuit court¹⁶. L’achat au marché ne correspond pas forcément à un achat issu d’un circuit court ou local. Par contre les données qualitatives nous ont permis d’alimenter la discussion et de saisir des éléments explicatifs. Lors des entretiens, les jardiniers qui déclarent acheter dans les marchés soulignent qu’ils tendent à se servir chez des producteurs locaux qu’ils connaissent. La plupart orientent ses achats vers des produits de saison plutôt que vers des produits biologiques, le facteur prix ayant été mis en avant par la plupart des enquêtés.

Les 14 jardiniers qui affirment que, dans la période de référence, ils se sont approvisionnés aussi dans des espaces qu’ils cultivent, nous permettent d’approcher leurs récoltes (tab. 11). Évidemment ces données sont partielles et se limitent à une semaine de référence choisie entre octobre et début novembre. Sur la base aussi des entretiens et de l’observation participante nous pouvons affirmer que tous les jardiniers arrivent à récolter quelques produits au long de l’année mais ces approvisionnements ne sont pas constants ni suffisant pour couvrir leurs besoins en termes alimentaires. Par contre les récoltes ne sont pas négligeables et on peut affirmer

¹⁶ Depuis 1999, le circuit court a une définition officielle. Le ministère de l’agriculture définit un circuit court comme un mode de commercialisation des produits agricoles qui s’exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur (vente à la ferme, marché de producteurs...), soit par la vente indirecte, à condition qu’il n’y ait qu’un seul intermédiaire (commerçants détaillants de type épicier, bouchers, ou restaurateur).

que certains jardiniers pendant certains périodes de l'année sont arrivés à s'auto-provisionner pour des produits comme les courgettes, les haricots verts, les blettes, les courges, les salades, les tomates et les herbes aromatiques.

Tab. 11 : Récoltes dans les JP et divers autres lieux d'agriculture urbaine

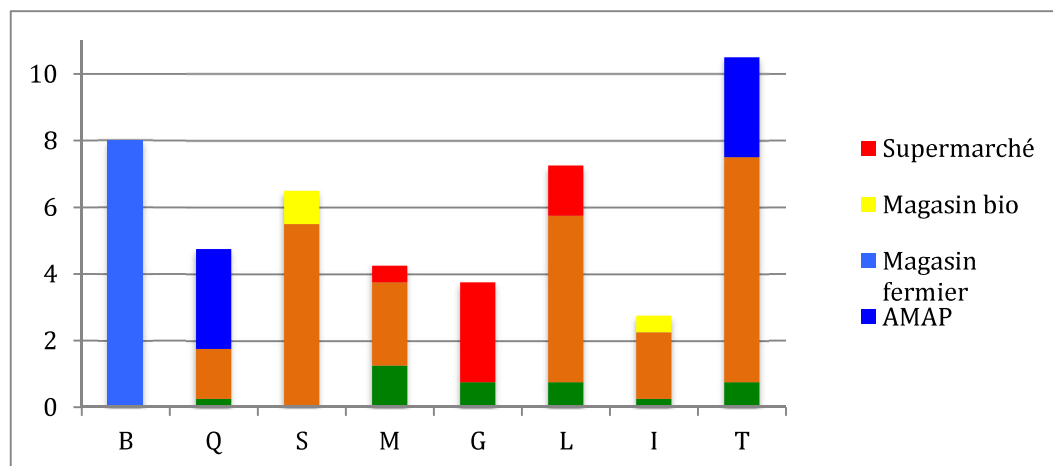
Jardinier	Autre types d'espace			Jardin Partagé (JP)		
	Légumes	Fruits	Herbes	Légumes	Fruits	Herbes
A		Pommes	Ciboulette			
E				Tomates vertes (5kg)	Quelques fraises	
G				1 barquette tomate, 1 salade		Thym
H						Mélicse
I			X	Courgettes (250gr)		X
L				1 bouquet blettes		
M				Butternut (1kg) 1 bouquet blettes		
N	1 barquette tomate,		X			
O				radis		
P	courges (500gr), pdt (3kg), poireaux (1kg), carottes (2 kg) oignons (2 kg)	pommes, châtaignes (3kg)				
Q				1 bouquet blettes		menthe
R						persil
T						
V				3 courges		

Source : enquête JardiSAT.

5.2.2. L'analyse des flux alimentaires par foyers

Nous avons cherché à croiser les informations concernant les lieux d'approvisionnement (système conventionnel des GMS vs approvisionnement local et direct) et le degré d'auto-provisionnement en termes de fruits et légumes (fig. 20 et fig. 21).

Fig. 20 : Lieux et quantités d'approvisionnement des jardiniers

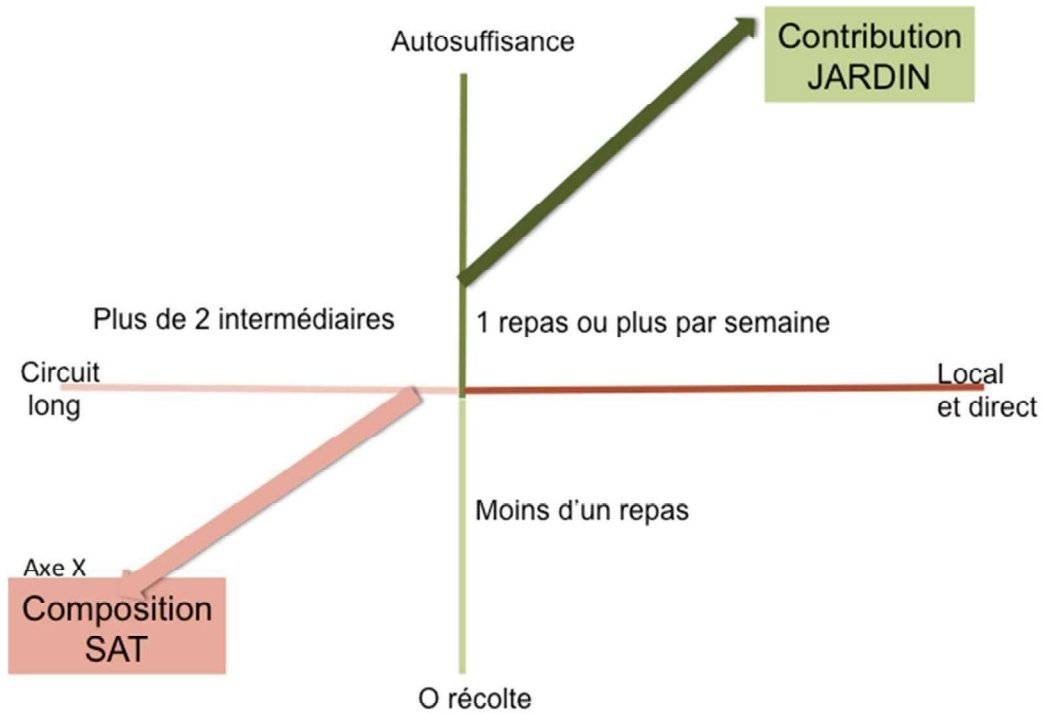


Légende : Kg de fruits et légumes en ordonnée et jardiniers en abscisse.

Source : enquête JardiSAT.

En ce qui concerne le SAT on considère que les approvisionnements peuvent se faire dans un continuum depuis un circuit long avec plus des deux intermédiaires jusqu'à un achat auprès d'un producteur local et en direct. En ce qui concerne l'apport du jardin nous le considérons dans un continuum depuis une récolte nulle jusqu'à une autosuffisance en fruits et légumes. Même si l'autosuffisance alimentaire est plutôt une vision utopique, elle est pour certains un objectif à atteindre. En terme de fruits et légumes, pour des jardiniers, nous la considérons plutôt comme une frontière et le degré maximal du gradient proposé est donc une autosuffisance en fruits et légumes pour tous les repas du ménage.

Fig. 21 : Grille d'analyse entre lieux d'approvisionnement et degré d'autoapprovisionnement

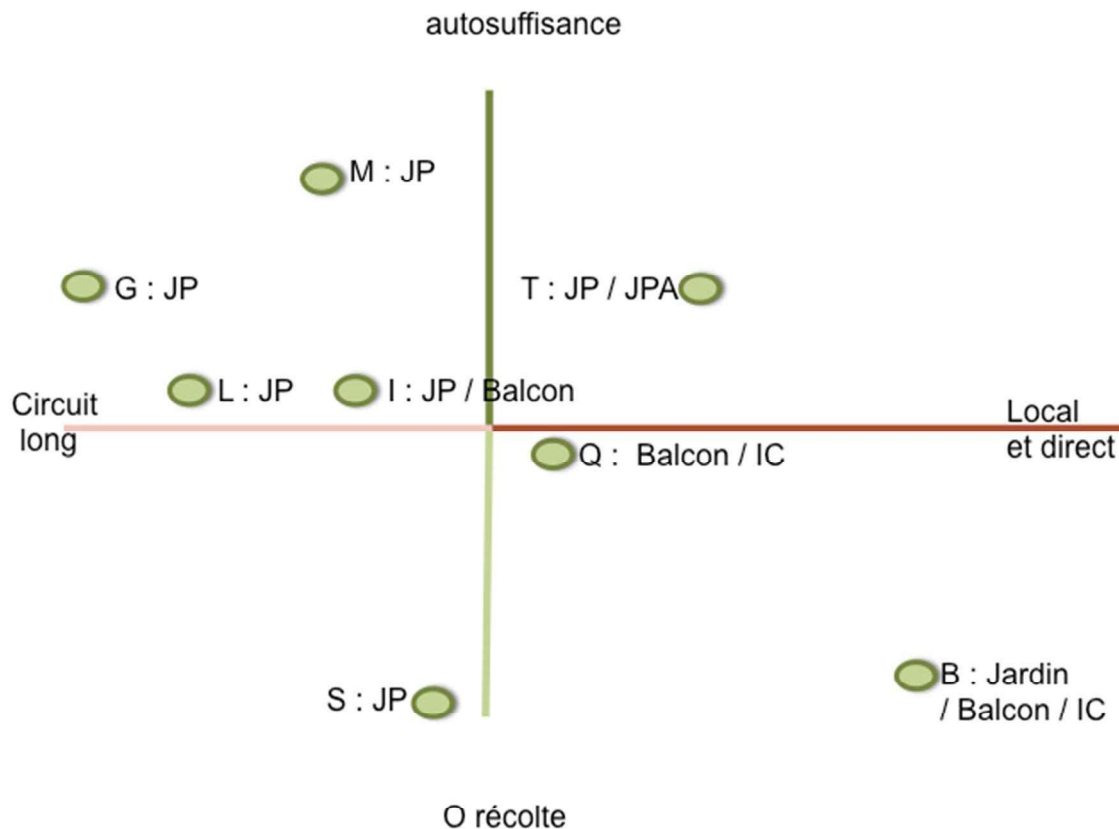


La figure 21, utilisée comme grille de lecture, nous permet d'identifier des types de jardiniers selon leur position sur les deux gradients proposés. Structurellement, il est permis de faire l'hypothèse que le rapport plus ou moins intense au jardinage devrait opposer ceux pour qui le jardin est un élément marginal de leur système alimentaire (quadrant inférieur gauche de la figure 21) à ceux qui en font la pierre angulaire d'une forme d'autonomie vis-à-vis des GMS (quadrant supérieur droit). Nous avons passé en revue les cas des répondants au regard de cette grille et nous avons pu distinguer quatre types de jardiniers. La figure 22 présente les 8 jardiniers les plus caractéristiques dans le contexte de ces quatre types. Bien entendu cette esquisse de typologie n'est qu'indicative au regard des effectifs mobilisés.

Les jardiniers S, B et Q tirent des jardins un approvisionnement inférieur à un repas par semaine. La contribution des jardins au SAT dans ces cas est presque nulle et la démarche des jardiniers n'est pas orientée prioritairement vers la production. Aucun de ces répondants n'est pourtant totalement dépendant des GMS et une variabilité est présente dans le rapport au système d'approvisionnement. Les jardiniers B et Q sont dans un système d'approvisionnement alimentaire direct et local avec un engagement plus ou moins militant. Les jardiniers Q a une posture militante dans ses achats à travers son engagement dans le panier Hiroko mais aussi

en terme de production, si l'on considère qu'il cultive dans deux espaces et tous les deux avec les Incroyables comestibles. Le jardinier B qui déclare n'avoir rien récolté dans la semaine de référence pourrait avoir un meilleur degré d'autosuffisance si l'on intègre les récoltes qu'il fait sur son balcon et dans un autre espace qu'il a investi hors de Rennes. Son choix d'aller au magasin fermier pour une bonne part de ses courses alimentaires le rapproche du jardinier Q dans ce type que nous dénommerons "**jardiniers critiques**".

Fig. 22 : Typologie des modes d'approvisionnement des jardiniers



Données de l'enquête JardiSAT. Conception et réalisation G. Giacchè.

Le jardinier S est quant à lui dans un système hybride entre approvisionnements alimentaires conventionnels et alternatifs. Selon les produits il s'approvisionne au marché et dans un magasin bio pour compléter avec des fruits et des légumes qu'il n'a pas pu trouver sur le marché. Du point de vue de ses choix alimentaires il se rapproche du type critique, mais il s'en distingue par une approche plus hédoniste que militante, dans un type que nous pouvons appeler "**jardinier du bien manger**".

Les jardiniers G, L, I, M, T arrivent à garantir au moins un repas par semaine en fruits et légumes. Cela nous montre que le fait de participer à un jardin partagé n'implique pas nécessairement un investissement dans un système alimentaire plus local et direct.

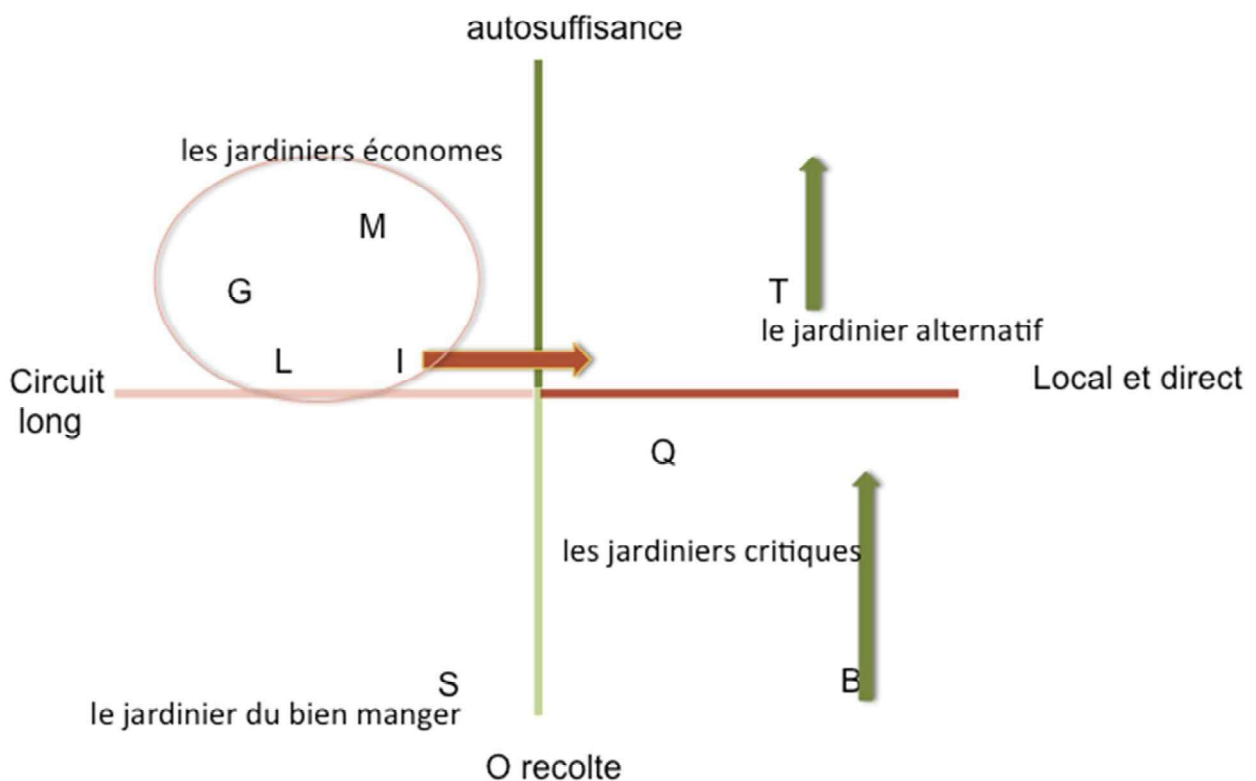
En effet seul le jardinier T représente le type "**alternatif**" qui cumule un engagement militant dans ses choix au sein du SAT et un fort degré d'autoapprovisionnement. Il s'approvisionne en filière courte et locale avec un engagement dans une AMAP. Si on considère aussi les informations contenues dans le tableau 9 concernant les plantes cultivées à la maison on imagine que son degré d'autosuffisance est plus important dans d'autres

saisons ou semaines que celle de l'enquête et qu'il pourrait améliorer son niveau d'auto-provisionnement au cours des années.

Les jardiniers G, I, L et M ont réussi à produire pour avoir au moins un repas en fruits et légumes assurés par leur production, par contre en termes d'achats ils se réfèrent à un système d'approvisionnement alimentaire conventionnel (supermarché), en totalité comme G ou seulement en partie comme I, L et M qui se tournent également vers des formes d'achats locales et directes. Ce type que nous dirons "**jardiniers économes**" (pour ne pas dire économistes !) regroupe donc des jardiniers qui attachent de l'importance à la contribution alimentaire de leur jardin sans en faire un élément critique du SAT existant.

Bien que les données mobilisées s'appuient sur une semaine de référence unique pour un échantillon limité, elles nous indiquent des dynamiques en cours. Certains jardiniers ont exprimé lors des entretiens une envie et un souhait d'augmenter leur indépendance vis-à-vis du marché à travers une meilleure productivité et rentabilité des espaces qu'ils investissent (flèches vers le haut sur la fig. 23). D'autres notent un changement en cours dans leur comportement, vers une attention plus grande à la traçabilité des produits en essayant d'aller vers une consommation plus locale et directe (flèche vers la droite sur la fig. 23). Il existe aussi des jardiniers qui ne remettent pas en question leur approvisionnement alimentaire auprès des grandes surfaces, qu'ils estiment compétitives en termes de type, de variété et de concentration de l'offre, sans parler du prix des produits. Le facteur prix est discriminant pour certains jardiniers qui soulignent que la production du jardin est leur seul moyen d'accéder à une production de légumes frais et biologiques.

Fig. 23 : Approvisionnement alimentaire : positionnement des jardiniers et tendances d'évolution



Données de l'enquête JardiSAT. Conception et réalisation G. Giacchè.

5.2.3. L'approche de l'approvisionnement agricole du jardin

Les notations qui précèdent approchent le positionnement de chaque jardinier. Nous ouvrons ici une entrée par les flux mais à l'échelle du jardin partagé. Pour caractériser des flux entrants et sortants des jardins nos principales sources d'informations ont été :

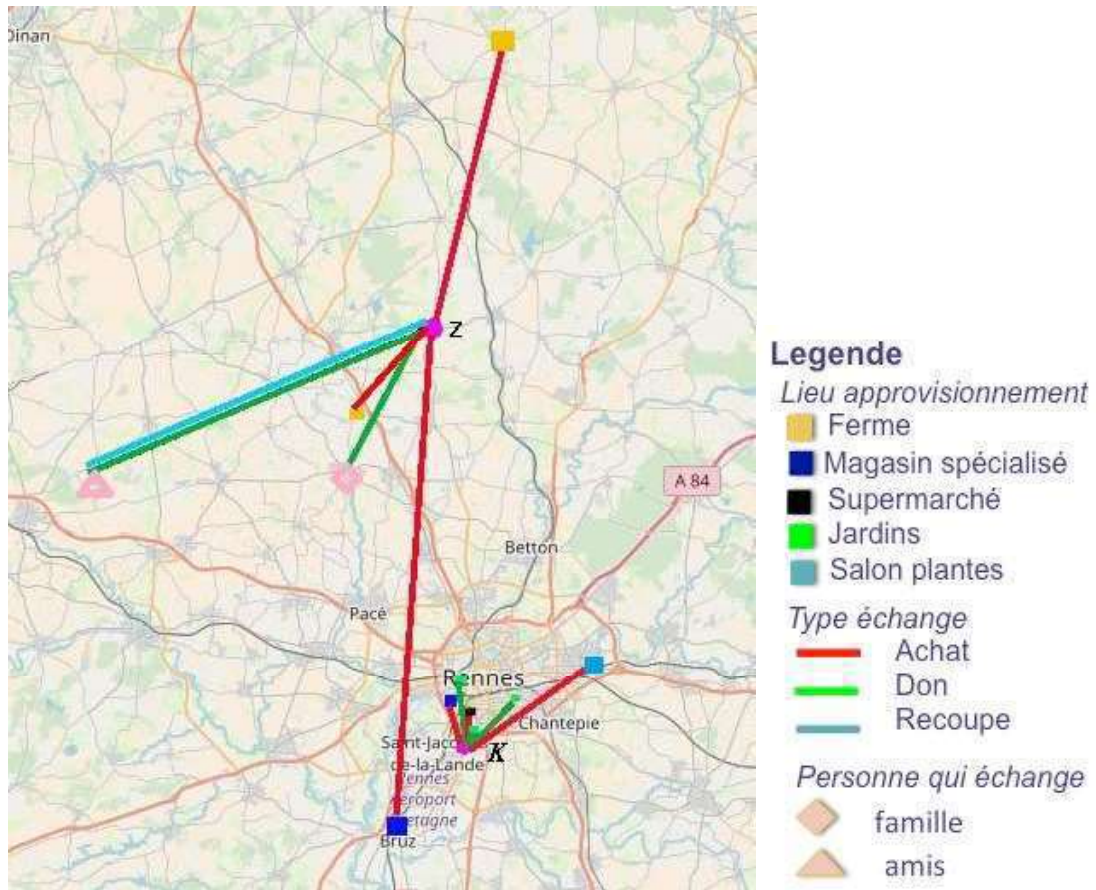
- les “carnets de flux” ;
- des annotations issues de l'observation participante sur les produits qui entraient (graines, plants, paille, compost, etc.) et sortaient (aliments, graines, etc.) du jardin ;
- des informations tirées des entretiens semi-directifs ;
- des informations tirées des 20 questionnaires remplis par les jardiniers.

Des carnets de flux ont été tenus pour chacun des 4 jardins (MCE, Jardin partagé des Hautes-Ourmes, Jardin du Gacet, Jardinets Saint-Cyr) et des cartes ont été réalisées. Dans ce rapport nous avons choisi de rapporter l'exemple du jardin de la MCE mais l'analyse de l'ensemble des données de terrain nous a servi pour alimenter la discussion.

Au jardin de la MCE, en termes d' « intrants » agricoles, une dizaine de jardiniers ont amené des graines ou des plants au cours de l'année 2016. Nous analysons particulièrement les deux jardiniers qui ont le plus contribué à ce flux entrant. Ce qui nous intéresse est de montrer la diversité des flux d'approvisionnement en termes de types d'approvisionnement (échanges marchands et non marchands), de liens (avec des structures, associations, particuliers), de localisation géographique des sources d'intrants et de type de lieux d'achat (magasin, ferme, foires aux plantes, etc.). La figure 24 nous montre la diversité des stratégies d'approvisionnement des deux jardiniers K et Z. L'étoile de leurs échanges est centrée sur leur domicile respectif. Globalement on observe bien une territorialité des flux, mais à deux échelles différentes, K explorant les ressources du pôle urbain rennais tandis que Z mobilise des ressources à l'échelle de l'aire urbaine. Les distances peuvent être relativement grandes et les deux jardiniers ne cherchent pas à valoriser les ressources immédiatement proches de leur domicile ou du jardin de la MCE. C'est sur ces bases que nous pouvons proposer de conclure : la proximité qui concourt aux flux d'intrants du jardin est de nature plus relationnelle (parents, amis, connaissances, réseaux de jardins) et organisationnelle (lieux d'achats en fruits et légumes, lieux fréquentés) que strictement territoriale (quartier, proximité euclidienne).

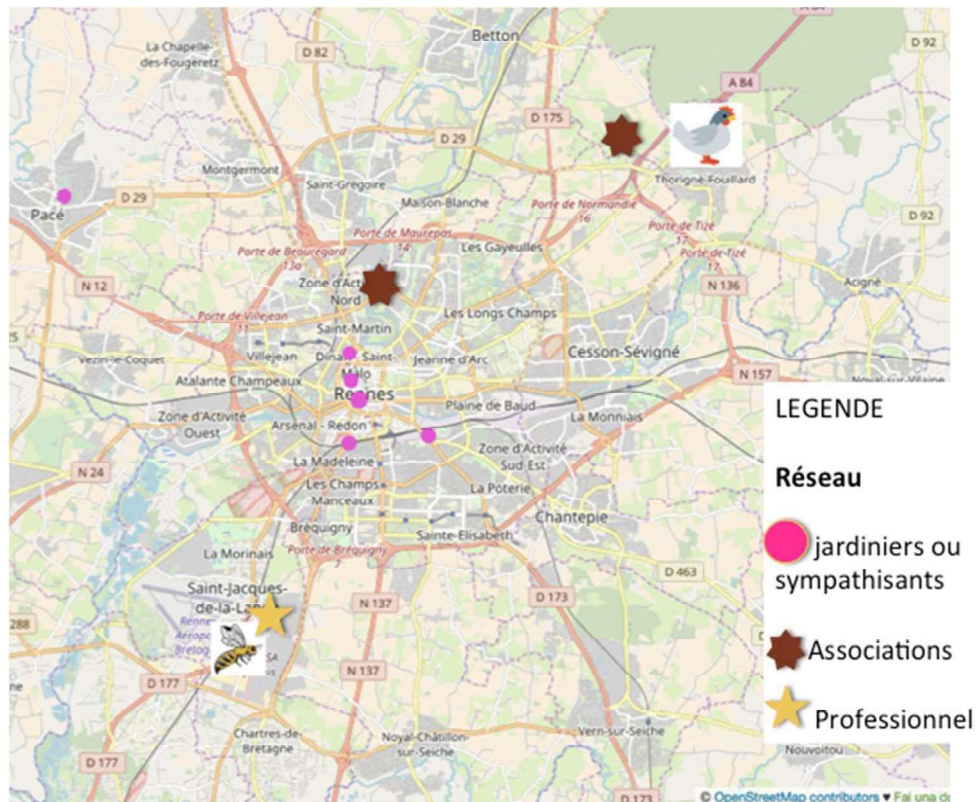
De manière plus globale, sans rapport direct avec l'espace vécu de ses jardiniers, le jardin de la MCE tisse aussi des liens avec des structures et associations vers qui la MCE s'est tournée pour s'approvisionner (fig. 24) ou créer des partenariats. Par exemple un apiculteur qui à prêté ses ruches à la MCE et qui vient y récupérer le miel deux fois par an : les salariés et les bénévoles peuvent participer à cette récolte et acheter de petits pots de miel à prix réduit. En complément des informations de la figure 24, nous avons également porté en rose sur la carte de la figure 25 le domicile d'autres jardiniers qui au cours de l'année 2017 ont fourni des graines ou des plants.

Fig. 24 : Flux entrants dans le jardin de la MCE via deux de ses jardiniers



Fond cartographique @open street maps. Sources : enquête JardiSAT.

Fig. 25 : Autres flux entrants dans le jardin de la MCE



Fond cartographique @open street maps. Sources : enquête JardiSAT.

Presque la moitié des jardiniers enquêtés ne peuvent pas compter sur des réseaux ou des connaissances et se tournent donc vers des magasins spécialisés (ex. Truffaut), les marchés (marché des Lices, marché Sainte-Thérèse), les supermarchés (rayon jardin de Lidl) ou d'autres magasins où ils ont l'habitude de faire leurs courses en fruits et légumes (Scarabée Biocoop, etc.). Une petite moitié des jardiniers interrogés fait référence à la sphère familiale et amicale à propos d'échanges de graines ou de plants, souvent offerts comme cadeaux. Concernant les intrants agricoles, les flux sont donc diversifiés, les jardiniers exercent une compétence « économique » en explorant leur espace de vie et en assurant la complémentarité entre les échanges marchands et non-marchands. Si la collecte d'informations sur les flux d'intrants n'est pas aisée, il nous a été plus compliqué encore de quantifier et de cartographier les flux sortant des jardins partagés. Ce sont entièrement des flux non marchands puisque les jardiniers n'achètent pas ces produits ni ne cotisent pour les prélever. Voici cependant quelques éléments de compréhension de ces flux d'extrants sur les jardins étudiés.

L'aire géographique de diffusion et consommation des fruits et légumes des JP est majoritairement mais non exclusivement le quartier. Les produits des jardins du Gacet et des Hautes-Ourmes normalement ne franchissent pas les limites du quartier. Selon des jardiniers des Hautes-Ourmes, un monsieur habitant de Villejan était toutefois venu en 2015 s'approvisionner de toutes les tomates du jardin ! Aux jardinets de Saint-Cyr et le jardin de la MCE, les jardiniers qui y participent habitent aussi dans d'autres zones de la ville, les flux doivent donc s'y apprécier à une échelle plus large que le quartier et même que la seule commune de Rennes.

Le processus de répartition des récoltes entre jardiniers est très varié selon les jardins et dépend de leur mode de fonctionnement. Aux jardinets de Saint-Cyr, les parcelles sont pour la plupart individuelles donc chaque jardinier récolte sa propre production mais il y a souvent des échanges surtout lorsque des productions excèdent les besoins du producteur. Dans le cas de l'association Valentin Haüy qui jardine collectivement des parcelles à Saint-Cyr, les récoltes sont partagées entre les participants aux ateliers de jardinage qui ont lieu le lundi après-midi. Le jardin du Gacet c'est affiché en 2017 comme un jardin IC, en considérant que sur les 40 courges présentes les jardiniers n'ont pu en récolter qu'un quart. De facto ils privilégient le partage avec tous les voisins en laissant les récoltes en libre service. Le jardin de la MCE et le jardin des Hautes-Ourmes partagent la récolte entre les participants, qui prennent selon leur nécessité et certains aussi en relation avec leur engagement. En effet les jardiniers associent globalement la légitimité de la récolte à leur participation au jardin. La récolte correspond alors à un moment de récompense, de plaisir, de partage et de fierté.

Des flux spécifiques concernent le compostage. On distingue des flux entrant de déchets organiques et des flux sortant de compost. Un focus à part a été fait sur cette thématique grâce à la collaboration de Jean Baptiste Bahers, spécialiste en métabolisme urbain et économie circulaire. Une investigation a été conduite pour comprendre le fonctionnement et les impacts en termes social, écologique et individuel du compostage partagé à l'échelle de la métropole et les résultats ont été présentés dans deux publications (voir annexe G).

5.3. La fabrication collective de l'agriculture urbaine à Rennes

Comme annoncé dans la partie méthodologique (section 4.1.6) cette section du rapport correspond au volet 3 du projet JardiSAT, qui concerne sa contribution à la planification et à la diffusion. Nous rapportons ici le contenu des discussions et des échanges qui ont eu lieu à la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) le mardi 17 octobre 2017 lors de la restitution publique des principaux résultats du projet (programme en annexe H). Après la présentation des résultats du projet les participants ont été invités à participer à des tables de discussion animées par un coordinateur. Pour simplifier la lecture et respecter les personnes qui ont participé, nous avons choisi de ne pas nommer les locuteurs, les propos rapportés ici nous semblant valoir pour leur écho auprès de l'ensemble des participants.

Trois thèmes avaient été choisis lors du dernier comité de pilotage et scientifique, le 12 juillet 2017 (voir le compte rendu en annexe B). Ces aspects ont été sélectionnés car ils sont apparus comme prioritaires afin d'assurer une inscription plus durable des JP dans la ville et dans le SAT :

- expériences et savoirs ;
- liens et réseaux ;
- conception(s) de l'urbanisme.

Pour alimenter ce volet de la recherche nous renvoyons aussi à la lecture de l'article écrit par Giulia Giacchè et Sabine El Moulay, publié sur la revue Géographie et Cultures (voir résumé en annexe G).

5.3.1. Les expériences et les savoirs

Ce thème a été proposé pour susciter des discussions autour des modalités des formations pour les jardiniers et de la mutualisation des savoirs et compétences. Deux raisons principales expliquent ce choix : Rennes est un territoire qui présente une multitude de structures et de personnes qui ont des compétences dans le jardinage au naturel mais en même temps les jardiniers se disent souvent démunis sur les techniques de culture et aimeraient partager et acquérir des connaissances et des savoirs.

5.3.1.1. *Éléments de débat*

Les discussions lors de cet atelier animé par Julien Chapelain (MCE) révèlent des éléments intéressants qui portent sur plusieurs aspects en particulier sur le public ciblé, les thématiques de formation, les modalités d'organisation, les structures impliquées et les financements.

La première difficulté est de garantir un accès égalitaire à des formations appropriées en considérant la diversité des jardiniers et leur inégal niveau de compétence agronomiques, organisationnelles, etc. Plusieurs propositions ont été lancées.

En premier lieu l'idée de construire des formations modulaires et cycliques à reproposer chaque année au fil des saisons. Il faut partir de la base: *« comment on fait le semis, comment ... on récupère ses graines donc partir des choses basiqueset finalement c'est pas évident pour les gens pour ceux qui débarquent et la difficulté c'est aussi que les gens arrivent en route sur le file de l'eau et ceux qui fait que tout le monde n'est pas au même niveau de connaissance »*. Un jardinier rebondit en disant qu' *« il y a plein des techniques que*

nous on ne connaît pas ». Pour les nouveaux arrivants dans les jardins il semble cependant nécessaire d'avoir aussi une introduction à la vie et à la dynamique du jardin. Une figure comme le parrain semble la plus adaptée. Le parrain se différencie du référent jardin, figure d'interface entre la ville et les jardiniers, car comme le terme l'implique, le parrain fait aussi référence à la notion de transmission, de lien privilégié qui permettrait aux nouveaux arrivants de mieux comprendre le fonctionnement des jardins et de leur faire découvrir les activités. Il y a aussi d'autres thématiques et sujets qui peuvent être abordés dans le jardin telles que la biodiversité, l'eau, la vie sociale, la communication. Dans les jardins la communication à travers des panneaux pourrait faciliter la transmission des informations sur les jardins et expliciter son mode de fonctionnement au sein du groupe et avec les personnes extérieures.

Pour faire vivre un jardin et l'inscrire durablement, les aspects liés à l'animation et au vivre ensemble sont bien aussi importants que l'aspect technique du jardinage. Créer une dynamique de groupe, garantir une prise de décision collective, assurer une bonne communication interne au groupe basée sur l'écoute et la compréhension sont des choses fondamentales. Les deux aspects (agronomique / technique et social / animation) sont également importants et prioritaires.

Les formations sur et dans les jardins pourraient, au delà des jardiniers, intéresser aussi d'autres catégories d'acteurs comme les écoles, des formateurs potentiels, etc.. Les animateurs des centres sociaux par exemple pourraient être intéressés à se former sur le jardinage pour animer un jardin avec les enfants ou les familles dans le centre. Ces centres sociaux sont des lieux d'éducation populaire qui touchent une population élargie. Les centres de loisirs pourraient également être un bon relai pour intégrer le jardinage et la vie agricole à l'expérience des enfants. Diffuser l'idée et l'expérience de produire ce que l'on mange devrait être une priorité auprès des enfants et des populations vulnérables.

Les jardins pourraient développer aussi des partenariats directement avec d'autres institutions et structures de leur quartier (école, maison de retraite, centre de loisirs. etc.) mais pour cela des compétences et des ressources sont nécessaires. En particulier pour travailler avec les écoles des compétences pédagogiques sont nécessaires pour animer et développer des projets en intégrant leurs temporalités (vacances scolaires) et leurs besoins. Un des jardiniers de Saint-Cyr en s'appuyant sur leur expérience souligne l'importance de collaborer avec des professionnels qui soient rémunérés pour leur travail afin de pérenniser leur collaboration et leur expertise.

Mais à quelles échelles organiser ces formations ? L'échelle de la ville ne semble pas pertinente en considérant le grand nombre des jardiniers et les questions de mobilité. L'échelle du jardin est inappropriée par manque de ressources et de compétences. L'échelle du quartier se révèle comme la plus pertinente parce qu'elle pourrait ouvrir des possibilités pour les habitants des quartiers qui ne jardinent pas encore. Un des participants souligne que

« ça serait intéressant qu'il y ait des gens des quartiers qui sont formés et qui aident les habitants du quartier et je trouve que la ville doit s'engager dans un budget pour former des jeunes dans les quartiers et parce que ça permet de former des jeunes et ça aiderait les gens de leur quartier donc avoir des référents, ...il y a plein de propositions d'emploi à créer au même niveau des jardins

partagés, ...il faut que la ville de Rennes prévoie un budget pour former et ensuite payer des jeunes pour faire l'animation dans les quartiers ».

Les jeunes pourraient donc devenir des ambassadeurs du jardinage et se former. Autre piste, un référent à l'échelle de Rennes capable d'intervenir à la demande de chaque jardin ou jardinier serait envisageable. Une personne qui puisse aider les jardiniers à travers des sessions spécifiques mais qui puisse aussi aider les groupes dans leur problématique. L'Association « Vert le Jardin » travaille déjà à cette échelle mais devrait peut-être renforcer ses interventions dans tous les quartiers de la ville.

Au-delà de Vert le jardin, d'autres structures et personnes ressources ont été évoquées de même que des lieux-ressources présents sur le bassin rennais. Un manque de visibilité de certaines structures à l'échelle de la ville émerge de la discussion. Il y a déjà une offre de stages ou de formations mais tous les jardiniers ne les connaissent pas ou bien se trompent sur les activités proposées. Un agenda jardinier, lancé récemment par la MCE, pourrait être un support utile pour la diffusion de ces informations, à condition d'être capable d'en garantir une bonne diffusion (centres sociaux, maisons de quartier, etc.). Les formations sont aussi des moments d'échanges de savoirs et de discussions informelles. Le manque de ressources humaines et économiques a été soulevé et pour le moment les services civiques et les stages sont une réelle opportunité car cela permet de mobiliser des personnes qui se dédient au jardin sur leur temps de travail. En outre les personnes en stage ou service civique peuvent relier des structures (ex. jardins et écoles) et développer, concrétiser une idée ou projet lors de leur permanence. Par exemple, au sein de l'association Jardins (ou)verts des services civiques ont travaillé sur le montage d'un cycle de formation en permaculture à partir du recensement des personnes et des compétences qu'il y avait sur le bassin rennais. La temporalité de l'engagement, limité dans le temps, ne permet pas toujours d'aboutir à des résultats et encore moins de garantir une continuité et un suivi. Le projet de cycle de formation à la permaculture n'a ainsi pas abouti.

Les échanges en atelier ont relativisé la place des formations formelles. Au jardin on apprend aussi par soi-même et les « savoirs non experts » ne sont pas négligeables. Effectivement un formateur n'est pas indispensable pour apprendre à jardiner, l'expérience et l'erreur forment aussi. En outre dans ce domaine les formateurs doivent être humbles parce qu'ils sont en face de gens qui déjà se forment, qui apprennent à partir de leur expérience et des expériences passées. Comme le rappelle un membre du mouvement IC, *« tous sont des formateurs potentiels sur et dans le jardin ».*

En conclusion de l'atelier, la coprésence des formateurs salariés et des jardiniers en apprentissage peut garantir une complémentarité nécessaire. Des projets futurs et envisageables émergent comme la création d'une maison du jardinage à Rennes qui permettrait d'avoir un lieu pour centraliser et capitaliser les informations et les expériences. Entre-temps, une plateforme qui réunirait des informations (ex. liste des lieux pour s'approvisionner en graines, plants, petits animaux) ou des formations en ligne permettrait de capitaliser les connaissances et les savoirs des personnes qui ont déjà commencé à acquérir une certaine expérience. Evidemment la plateforme ne peut pas atteindre tous les jardiniers dont certains n'ont pas l'habitude d'utiliser l'Internet et les outils informatiques. La plateforme pourrait dans un premier temps être hébergée sur le site web de la MCE. Donc créer un lieu virtuel pour les différentes structures afin de commencer à collaborer, à

capitaliser et à mutualiser les informations déjà disponibles. Le lancement de la plateforme peut être rendu possible par un stage ou un service civique, afin d'assurer le lien avec les utilisateurs, citoyens habitants et jardiniers. Pour mettre en œuvre la plateforme et la développer des ressources pourraient être trouvées auprès des fondations ou des mécénats d'entreprises.

5.3.1.2. Boîte à outils

Divers outils ont été mis en avant par les participants :

- Thématique : Formations techniques de base (jardin de balcon, permaculture, etc.), sur la transformation des produits, approfondissements sur des techniques ou des travaux particuliers.
- Format : cycle de formation, formation en ligne, stage, parrains, panneaux...
- Ressources : personnes (ambassadeur, reconversion, référent, parrains), espaces et lieux, plateforme et interface qui capitalise les connaissances à l'échelle du bassin rennais, agenda jardinier.
- Suggestions : pour faire vivre un jardin il faut de la communication, l'accueil des nouveaux, l'ouverture vers les voisins, se mettre en lien avec d'autres structures dans des domaines (par ex culturel) qui peuvent venir faire des animations ou des événements dans les jardins, mélanger les univers différents (ex. musique, culture, théâtre, communication, insertion, éducation).

En outre l'organisation d'événements (tels que les fêtes organisées par Vert le Jardin) ou de moments d'échanges est nécessaire. L'échange sur des expériences vécues et la visite des jardins peuvent aussi être des moments d'apprentissage.

5.3.2. Les liens et les réseaux

Ce thème a été proposé car lors des entretiens les contraintes liées à la structuration des groupes de jardiniers et l'importance et l'envie de se mettre en réseaux et en lien avec d'autres jardins et structures ont été remarquées. L'atelier a été animé par Julien Noël (chercheur associé à l'UMR ESO).

5.3.2.1. La structuration est-elle facteur de succès et durabilité ?

A l'heure actuelle sur Rennes il y a presque une centaine de JP en comptant aussi les jardins IC. Pour la mise à disposition de l'espace, s'il est public, les jardiniers doivent signer une convention avec la Ville. Pour cela ils doivent se structurer en collectif ou créer une association. Les deux options présentent des contraintes et des opportunités. Le statut d'association permet de demander des subventions et d'avoir un budget pour organiser des événements et réaliser des projets. Parallèlement des contraintes existent : les coûts de gestion du compte en banque pèsent énormément sur de petits budgets associatifs et la charge de travail pour assurer le fonctionnement est conséquente (préparation des comptes-rendu moral et financier des assemblées générales, demande de subventions). Le plus simple devient alors la création d'un collectif qui correspond à une liste de jardiniers qui se choisissent un « référent ». Ce statut ne permet pas aux jardiniers de recevoir de subventions publiques, mais ils peuvent avoir accès à de petits financements pour couvrir des frais matériels. Ce statut ne permet pas de signer de convention avec la Ville car le collectif n'a pas de personnalité juridique. Signer la convention de mise à disposition du terrain suppose donc d'être attaché à une autre structure ayant la

personnalité morale, en pratique une association ou une autre structure de quartier. Ce rattachement permet au collectif de créer des liens, des croisements entre structures et thématiques et des synergies à l'échelle du quartier. Il y a des jardins, comme le Jardin du Miracle qui s'interrogent sur leur structuration : rester en collectif ou passer en association ? Ce jardin, situé dans une zone considérée comme un délaissé urbain, voudrait proposer un projet d'écologie urbaine avec les deux écoles maternelle et primaire du quartier mais sa forme de collectif ne permet pas de s'engager dans d'autres activités (ex. projet pédagogique avec les écoles) car du côté institutionnel le collectif est perçu comme une structure trop fragile et « malléable ». Donc ils se questionnent sur le choix : rester « entre soi » sous forme de collectif ou bien s'ouvrir au territoire et donc se structurer en association. En outre, ils sont confrontés à des problèmes d'organisation en ce qui concerne la division des tâches dans les travaux collectifs et cela produit des tensions et de perceptions du jardin différenciées qui seraient peut-être plus faciles à gérer par des votes en assemblée générale.

Les jardinets Saint-Cyr, comme le rappelle un de leurs jardiniers présent, se différencient car c'est une association qui réunit d'autres associations. L'association Ti-Mad a eu un rôle moteur dans la création de cette structure. Cette association est allée voir toutes les structures, associations et jardins alentours pour vérifier leur intérêt à se fédérer afin d'ancrer le jardin dans le territoire et accueillir d'autres structures dans la participation et le fonctionnement du jardin. Cette formule à deux étages laisse la possibilité de créer des liens et des projets différents avec ces différentes structures qui sont présentes ensemble mais qui existent pour elles-mêmes et peuvent donc s'engager ou pas dans tel ou tel projet. Une espèce « d'écosystème des structures » se produit et permet d'avoir accès à différentes possibilités qui peuvent même dépasser l'échelle du quartier. La présence des diverses structures est assurée théoriquement par la participation d'un représentant. Leur engagement est cependant très variable et la plupart des structures adhérentes suivent de plus ou moins loin sans trop participer à faire vivre le collectif. Le mode de fonctionnement est original mais repose donc finalement sur quelques personnes.

Le choix entre collectif et association ne semble pas dépendre de la taille du jardin et n'est pas déterminant non plus en terme de durabilité. Par exemple l'association, plus stable juridiquement, ne garantit pas une meilleure durabilité, au contraire la lourdeur administrative et la rareté des ressources peuvent amener à une réelle difficulté de maintenir des associations et ça pourrait être un point de fragilité majeur pour certains jardins.

5.3.2.2. A quelle échelle penser cette structuration ?

Une possibilité avancée lors de la discussion est, à l'image du mode de fonctionnement des jardins familiaux rennais, d'envisager une structuration collective à l'échelle du quartier en rassemblant tout les JP du quartier dans une association unique.

Un représentant de Vert le Jardin souligne l'importance de maintenir une certaine diversité sans imposer un modèle ni aller vers des solutions uniques. Chaque jardin devient rapidement une communauté de jardiniers qui se structure en générant un modèle unique et original déterminé par les espaces, les acteurs impliqués et leur environnement. Les liens se structurent d'abord au sein des jardins et ensuite entre les jardins.

Les jardins partagés ont été remarqués comme exemple de communauté ouverte aussi à d'autres acteurs. Dans ces jardins partagés on vise une forte variété des types d'espace (espaces de biodiversité, marais, petite forêt, espaces adaptés pour des activités culturelles comme un petit théâtre de verdure). Ces jardins ont donc pu compter sur la présence de différentes personnes qui fréquentent ces espaces pour différentes raisons et cela en fait des lieux de rencontre et d'échange au delà du seul jardinage. A Rennes la plus grande partie des jardins partagés sont des jardins potagers où les jardiniers se dédient principalement aux cultures. Ils attirent donc surtout des personnes qui s'intéressent au jardinage.

5.3.2.3. Qui participe dans le réseau et avec quel rôle ?

Les jardins se situent dans un réseau d'acteurs dont la ville de Rennes est plutôt prestataire d'espace. L'accompagnement global est confié par la ville de Rennes à l'association Vert le jardin. De nouveaux acteurs, comme les bailleurs sociaux, commencent à se plonger sur les enjeux de l'agriculture urbaine et d'autres structures se proposent d'accompagner des publics ciblés (par exemple la structure culture entreprise¹⁷ qui sur Nantes accompagne des salariés d'entreprises qui veulent jardiner).

Un représentant de l'Association Nature en ville souligne aussi le rôle des associations qui peuvent intervenir comme des activateurs et des facilitateurs. Les associations sont des facilitateurs car elles peuvent grâce à leur statut porter un projet, aider dans le montage d'un dossier pour des subventions, accélérer des processus, coordonner des réseaux. Elles peuvent aussi jouer un rôle d'activateur des processus. Par exemple l'association Nature en ville a lancé un projet qui s'appelle "nichoirs citoyens" et qui s'appuie sur les structures des quartiers, facilitateurs qui permettent la mise en oeuvre du projet à cette échelle. La MCE qui coordonne le projet a signé une convention ad-hoc avec la Ville¹⁸. Des facilitateurs peuvent accélérer la mise en place des projets en mettant en lien des structures différentes.

Vert le jardin a une fonction d'accompagnement mais aussi de facilitateur dans la mise en réseau des différents jardins. Cette Association communique normalement avec les jardiniers via les réseaux sociaux et aussi par mél et téléphone, mais ces deux moyens concernent surtout les référents jardins. Ces derniers ne transmettent pas toujours l'information au sein du jardin dont ils sont référent. Le public ciblé de Vert le jardin sont surtout les jardiniers engagés dans les JP, et les informations concernant les formations et les événements organisés (ex. fêtes des saisons) ne sont pas transmises efficacement auprès de tous les publics qui pourraient être réellement intéressés (ex. étudiants). La structure pourrait faire le relais avec d'autres associations et structures spécialisé dans la communication et le transfert des informations (par ex. À l'université Rennes 2 il existe le laboratoire Loustic) ou des sites de ces structures (ex. page des universités).

5.3.2.4. Boîte à outils

Divers outils ont été mis en avant par les participants :

¹⁷ <http://www.culturesdentreprise.com/>

¹⁸ Plus d'informations sur le site de la MCE : <http://www.mce-info.org/upload/documentation/fichier/662fichier1.pdf>

- Format : association, collectif, association d'associations, association de quartier, fédération de quartier.
- Ressources : activateurs, facilitateurs, structures relais, capitalisation et mutualisation des ressources.

Il émerge aussi des échanges la nécessité de mettre en lien les jardins entre eux mais aussi avec d'autres structures dans le territoire. Cela est possible à travers la création de liens et d'échanges avec d'autres associations et collectifs présents dans le territoire. En outre, une mutualisation des ressources et des connaissances est nécessaire et possible à travers la création de dispositifs ou d'outils adaptés (ex. outillothèque, grainothèques, etc.). L'échange sur des expériences de vécu et la visite des jardins peuvent aussi être des moments d'apprentissage.

5.3.3. Conception(s) de l'agri-urbanisme

Ce troisième atelier, animé par Christine Margetic (UMR ESO, Igarun-Université de Nantes), a été imaginé pour permettre une discussion plus large sur l'insertion des JP dans la ville, en particulier au sein de la constellation des dispositifs d'AU, mais aussi en lien avec le SAT dans le cadre des nouvelles orientations du plan d'alimentation durable de Rennes.

5.3.3.1. Quelle association pour les mots agriculture et urbanisme ?

Les points de vue s'avèrent bien diversifiés autour de la table de discussion quant il s'agit d'associer agriculture et urbanisme. Cette association de mots renvoie pour certains à une notion un peu futuriste qui consiste dans la transformation de la ville et de l'urbain à travers leur végétalisation et leur mise en production agricole. Dans cette vision futuriste s'inscrit un membre du Farm Lab qui s'interroge sur les modalités de construction de micro-fermes légères dans des terrains agricoles non constructibles. Il travaille à la définition d'un système que l'on peut "monter comme un meuble IKEA", facile à construire et à assembler.

Pour d'autres comme Paula Nahmías, docteure en géographie à ESO-Rennes, l'AU s'inscrit dans le passé agricole de la ville. Dans les quartiers en renouvellement comme dans ceux qui sont en voie de construction on bâtit sur des terres qui furent agricoles et où l'on retrouve la trace agricole dans les lieux, les chemins, les arbres. La ville de Rennes a fait un choix clair pour préserver les terres agricoles périurbaines en développant la ville-archipel et en cartographiant des champs urbains, mais à l'heure actuelle il faudrait renforcer le débat sur quel type d'agriculture est souhaité dans la ville. Le renouvellement comme l'expansion urbaine sont de bonnes occasions pour reprendre cette réflexion. Les questions posées sont nombreuses :

- comment nourrir ces nouveaux quartiers qui se renouvèlent en intégrant non seulement la dynamique des jardins mais aussi d'autres formes agricoles comme des micro-ferme ou des marchés fermiers ?
- comment loger les personnes dans une agglomération attractive tout en respectant la logique du territoire, y compris sa composante agricole ?

Des suggestions, idées et propositions émergent en imaginant des cheminements dans les quartiers :

« mettre du vert au milieu des immeubles, du vert qui se mange... Mélanger des fleurs qui se mangent aussi, le forum social des quartiers est né parce qu'on voyait tous les immeubles qui pouvaient dans

toutes les pelouses et les parkings on a créé cette association pour préserver des espaces verts... On a des espaces complètement différents les uns des autres, des espaces vivriers, des espaces où les enfants jouent, où les adolescents, parce qu'on les oublie, jouent, les espaces sauvages, il peut y avoir des liens, je vois bien un cheminement comme ça pour que on passe d'un lieu à un autre... ».

Une ville “vivrière à croquer”, c’est le rêve d’un participant qui, avec l’association Nature en ville, en collaboration avec d’autres associations, se propose d’organiser des chantiers collectifs pour la plantation d’arbres fruitiers. Un responsable des IC avance l’idée d’une « ville agricole » capable d’éviter le risque que les citadins repartent en campagne. Il y a qui propose la métaphore de la ville comme un “bouillon des cultures”, et parmi ces cultures, l’agriculture en soulignant qu’il faudrait s’inspirer de la nature, aller vers du simple qui ne demande pas trop d’entretien et de technologie. Mieux ça va fonctionner plus ça va fonctionner. L’idée c’est de s’inspirer de la nature pour reproduire ce que sait faire la nature et de travailler sous la forme des cycles pour produire une « ville résiliente cyclique qui recycle les déchets de production pour devenir matière première dans un autre cycle... Il faut limiter les pertes alors que l’eau, la matière organique et même la chaleur pourraient être récupérées pour favoriser une ville plus vivrière, plus économique ». Selon un agent de la Direction des jardins et de la biodiversité de la Ville de Rennes, le levier économique peut déterminer la création de véritables fermes urbaines productives et créatrices d’emplois.

5.3.3.2. Quels enjeux dans la végétalisation de la ville et l’inscription de l’agriculture ?

Selon un jeune participant qui voudrait s’installer comme maraîcher bio, des questions liées à la contamination de sols se posent. Pour lui l’association des mots ville et agriculture ça renvoie à des contraintes et des enjeux spécifiques. Un habitant rebondit en pointant que l’accès aux ressources dans un territoire urbain est difficile car il implique la présence de plusieurs acteurs et une cohabitation encore à construire (par exemple pour mettre une citerne ça demande d’être en lien avec le syndic, la Ville, etc). Il conclue en disant qu’ « il y a des ressources mais c’est compliqué et moi j’aimerais que dans un quartier ça devienne naturel de jardiner plutôt que de ramasser les crottes des chiens. »

Un militant des Incroyables comestibles souligne qu’en faisant les bacs les IC font de la propagande et que cela permet de sensibiliser les gens à une meilleure résilience de la ville. Des idées sont échangées sur les enjeux émergents liés à la cohabitation entre usages, intérêts et proximités. Investir les espaces délaissés semble souhaitable, cela passe par un recensement des espaces. L’investissement privé dans un espace ouvert et public questionne cependant sur la légitimité de l’appropriation de ces espaces et le « respect » vis-à-vis de cette occupation. Selon un jardinier plus les jardiniers sont « présents », tendant à bien « marquer » leur espace, plus les riverains habitants les respectent. Ce respect est synonyme de respect du travail et des cultures et entraîne l’absence de vols et de dégradations. Le marquage de l’espace à travers des barrières (ex. fruitiers ou petits fruits) ou la présence sur le territoire émergent comme des stratégies pour « protéger » ces investissements.

Laisser ou créer des espaces agricoles en ville cela détermine aussi le fait que quelqu’un devient responsable de ces espaces. Il faut donc aussi se demander qui va gérer ces espaces, comment et avec quelles compétences ? L’association des deux mots démocratie et liberté est pour une participante la clef du succès : le jardin permet

d'unir démocratie et liberté car avoir un jardin « *c'est une forme de liberté, c'est une rareté et c'est hyper précieux et en même temps cela nécessite de la démocratie parce que c'est ça qui permet de préserver la liberté individuelle et donc l'équilibre entre les deux se révèle très important* ». Elle constate que l'urbanisme, la fabrique de la ville est très majoritairement gérée par la puissance publique et la question de la démocratie devient : « *comment les citoyens peuvent-ils participer ? Jusqu'à quel point les citoyens ont-ils une emprise dans la construction de l'espace public ?* ». Une des salariées de Vert le jardin rebondit en se demandant « *comment permettre l'implication des habitants dans le territoire et juger de la faisabilité de leur projet ? Et comment leur permettre de s'approprier leur quartier et leur territoire ?* ». Un membre du collectif Pigeon Blanc porte l'expérience du Jardin de Miracle, créée en 2009, dans un espace de rénovation prioritaire considéré comme un délaissé urbain. Ils essayent de retrouver une redéfinition du lien qui réunit les gens avec leur territoire :

« de renégocier ça collectivement à travers la réappropriation du territoire en tant qu'habitant pour faire des lieux de réseaux sociaux pas dans le numérique mais face à face et se servir du jardin pour rayonner dans le quartier, un jardin identifiable et qui serve à produire une agriculture saine en essayent de profiter au fond du territoire donc des ressources disponibles sur le territoire... Faire une autosuffisance collective pas individuelle c'est à dire que les parcelles ne nous appartiennent pas, on prend la responsabilité pendant 1 an et on échange la récolte, on partage entre nous et on vise pas la parcelle individuelle pour le rendement c'est un échange du coup l'objectif c'est l'autosuffisance mais de façon collective entre les parcelles et autre objectif qui existe dans d'autres jardins mais on a rien inventé et ça marche pas mal... Cette année on a vraiment produit beaucoup et on voulait faire mêmes des donations à l'Épicerie solidaire de Saint-Jacques parce qu'on a trop de trucs ».

Émerge donc très clairement de cet atelier qu'il y a encore des équilibres à trouver dans la fabrique de la ville entre espaces (rural et urbain, ville et campagne), perceptions diverses de l'agriculture urbaine, organisation des espaces de vie dans les quartiers, expérimentations et projets des divers acteurs des jardins.

6. Remarques conclusives et perspective pour la recherche et l'action

Le projet JardiSAT est une expérimentation méthodologique dont le présent rapport rapporte fidèlement les attendus et les difficultés (voir en particulier le chapitre 4). Les analyses lexicométriques et les analyses de contenus réalisées pour les publications et ce rapport ont révélé la richesse des entretiens réalisés et la complexité des représentations mobilisées par le jardinage partagé. Les carnets de flux et l'enquête en ligne nous ont permis de pointer le caractère discret des circulations alimentaires et d'approvisionnement, tout en montrant l'exploration experte des ressources et des réseaux à laquelle elles donnent lieu. JardiSAT ambitionne aussi de produire des éléments de réflexion et des indications pour orienter le développement de l'agriculture en ville afin d'établir des chaînes alimentaires hybrides et des espaces d'innovation et créativité. Nous proposons ici de donner quelques pistes en ce sens.

Mais dans ces propos conclusifs il nous faut aussi souligner que le projet JardiSAT, un maillon dans la chaîne des travaux scientifiques agri-urbains à ESO, a contribué à alimenter les compétences collectives. D'une part il fait suite et inègre les résultats de la thèse de Paula Nahmias (2017) sur *“l'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine”* et des travaux de l'UMR ESO sur l'amimentation des villes, comme le projet *“Rennes ville vivrière”* animé par Catherine Darrot, le dossier *“Innovations et agricultures urbaines durables”* de la revue *Noréis* (n°221, 2011) ou le dossier *“Agricultures et villes”* de la revue *Annales de Géographie* (n°712, 2016). D'autre part ce rapport et les publications issues du projet sont des ressources pour les travaux en cours et à venir, au premier chef le projet *Frugal* (*“Formes Urbaines et gouvernance alimentaire”*) copiloté par Catherine Darrot et Bernard Pecqueur. Nous espérons que certaines approches ébauchées dans JardiSAT seront reprises de manière plus approfondie dans le futur, par exemple l'étude des flux de fruits et légumes issus des jardins, et que celles qui ont donné des résultats consolidés, telles que l'analyse lexicométrique des entretiens, pourront servir de base de comparaison pour d'autres études.

6.1. Les jardins partagés comme des espaces pour l'innovation et la créativité

Les jardins partagés sont des espaces d'action et d'interaction où des communautés, à travers la production d'aliments et d'autres activités associées, apprennent, échangent et donnent de nouvelles significations aux espaces qu'elles partagent. Ces jardins mobilisent deux concepts : le partage de l'espace et le sens du lieu. Il s'agit de construire un écosystème urbain qui permette de valoriser une diversité agri-culturelle réunissant les deux mondes, la ville et l'agriculture, trop souvent séparés ou juxtaposés.

Selon une étude¹⁹ de l'Unep (Union nationale des Entreprises du Paysage) conduite en collaboration avec l'institut de sondage Ifop, un français sur deux rêve d'une ville du futur « écolo » (59%), « végétale » (49%) et « spacieuse » (37%). Six français sur dix considèrent de plus la création d'espaces verts comme la priorité pour leur municipalité. Or comme le note l'étude, du rêve à la réalité des villes de demain, il n'y a qu'un pas. Dans des villes qui continuent de “s'urbaniser”, au sens où l'urbain peut tuer la ville (Choay, 1994), un enjeu

¹⁹ Cette enquête a été menée début 2016 auprès d'un échantillon de 1 013 personnes de plus de 18 ans (échantillon construit selon la méthode des quotas).

contemporain crucial est d'y réévaluer la place de la nature et de l'agriculture. L'accès actuel au jardin et au jardinage est inégalitaire et dépend du type d'habitat (maison individuelle ou appartement), de l'âge et du statut du résidant (propriétaire ou locataire). A l'heure actuelle un français sur trois n'a pas de jardin, et ce ratio monte à quatre cinquièmes pour les résidants en logement collectif, à quatre dixièmes pour les locataires (contre un cinquième des propriétaires) et à 39% chez les moins de 35 ans (contre 23% pour les plus de 60 ans). Ce sont désormais 85% des Français qui considèrent la proximité d'un espace vert comme un critère « assez important » ou « très important » au moment de déménager²⁰.

Le projet JardiSAT s'insère dans un ensemble de recherches qui accompagnent ce désir citoyen, aujourd'hui relayé par les politiques publiques. Pour que la créativité des jardiniers sur les plans agronomiques, paysager, alimentaire et social puisse s'exprimer, il importe que des jardins puissent exister et leur être accessibles. Intégrer la nature et plus particulièrement la nature domestique qu'incarne l'agriculture dans l'aménagement urbain est donc devenu une condition de durabilité du projet urbain. Toutes les initiatives de réouverture des espaces de vie sur leur quartier, de cheminements doux vers les espaces publics, de mise en cohérence d'un archipel du vert²¹ à l'échelle du quartier valorisent alors deux de nos principaux résultats :

- les lieux jouent un rôle moteur dans la construction de dynamiques agri-urbaines chaque fois originales (aucun jardin ne ressemble à un autre) ;
- l'appropriation des réseaux, dont l'archipel des lieux d'agriculture urbaine, est bien plus complexe que le rapport du jardinier à son seul jardin ; faciliter la fluidité au sein des espaces composites d'un quartier est dès lors une condition pour l'expression des compétences socio-spatiales des habitants qui exploitent l'hétérogénéité des lieux d'agriculture urbaine pour optimiser leur expérience.

6.2. Des SAT durables grâce aux jardins ?

Le projet JardiSAT, dans son second volet de recherche, considère les jardins partagés comme des maillons au sein de chaînes alimentaires hybrides. Plus précisément nous avons pu confirmer que l'investissement habitant de type agri-alimentaire dans des jardins partagés conforte de nombreux objectifs et enjeux des SAT, par exemple l'ancrage territorial, l'alimentation diversifiée, les technologies adaptées au milieu, la proximité dans la chaîne de production, bien que cette proximité nous semble plus de type organisationnelle et relationnelle que territoriale. Effectivement un des facteurs qui pourrait garantir la pérennité de ces projets de jardins et leur contribution effective au SAT est l'ancrage territorial associé à la constitution d'un réseau partenarial solide, comme Daniel (2017) l'a identifié dans son étude sur les microfermes. Elle arrive à la conclusion que leur pérennité est garantie par l'équilibre entre une organisation du travail bien adaptée aux

²⁰ Le besoin d'espaces verts recouvre toutefois quelques disparités régionales. Les habitants du Sud-Ouest sont ainsi les plus sensibles à cet aspect, puisque 6 sur 10 déclarent qu'il s'agit d'un critère « très important » dans leur choix d'habitation, lorsque la moyenne nationale est de 50%. À l'opposé, seuls 3 Parisiens sur 10 pensent que la proximité des espaces verts est un critère « très important » dans le choix de leur lieu de vie.

²¹ Nous comprenons cette expression à l'échelle du quartier et de la ville vécue et non à l'échelle de l'agglomération comme ont pu le faire Ungers & Koolhaas (1977) dans leur « archipel vert » pour Berlin ou Gilles Novarina (2003) dans son « système du vert » à Bergame.

objectifs du projet, un accès continu aux ressources de qualité et un réseau partenarial solide qui garanti leur ancrage territorial²².

Nos résultats confirment que l’ancrage territorial et la capacité des jardins partagés à mobiliser des réseaux multiples contribuent à rendre le SAT plus durable. Les jardins partagés sont en effet, parmi d’autres formes d’approvisionnement alimentaire, de ceux qui confrontent le plus directement les habitants-consommateurs à la dimension naturelle de l’alimentation (l’écosystème jardinier), à sa dimension sociale (le caractère “partagé” des jardins et leur lien à l’espace public du quartier) et à sa dimension économique (prendre conscience de la valeur intrinsèque des aliments, les produire plutôt que les acheter, etc.).

Il en résulte certaines questions vives qui, si elles traversent assurément les débats des acteurs in situ, nous semblent aussi devoir être travaillées par la recherche en SHS :

- Dans l’esprit du projet Jassur (“Jardins Associatifs Urbains et villes durables : pratiques, fonctions et risques” 2013-2017), quels sont les mécanismes qui permettent à l’expérience des JP d’avoir un réel impact sur l’alimentation quotidienne des populations vulnérables ? Et parmi celles-ci comment aborder les impacts spécifiques sur des populations immigrées, étudiantes ou... de cadres pressés ?
- Comment trouver la bonne échelle d’analyse du métabolisme urbain au vu de la dimension très relationnelle des périmètres vécus par les acteurs de l’AU ? Comment articuler les analyses de l’AU en termes de proximité géographique avec l’exploration de connexions qui se jouent des frontières de la propriété, du quartier, de la ville et même de l’agglomération, comme l’a bien démontré Paula Nahmias ? Comment accompagner la territorialisation des projets de JP en valorisant la connexité à l’échelle de l’habitat, du quartier, de la logistique familiale d’approvisionnement alimentaire ?
- Comment éviter que l’alimentation “durable” issue des JP ne soit qu’un alibi, économiquement marginal, permettant de ne pas remettre en question les circuits longs agro-industriel et leur impact majeur sur la planète, le local jouant alors contre le global ? Ou bien, exprimé autrement, comment faire que l’expérience vécue sur les jardins amène les citoyens à un questionnement mieux informé sur la valeur de l’alimentation qu’ils continuent majoritairement à acquérir en grandes et moyennes surfaces ?

²² En ligne : <http://www.chaire-eco-conception.org/fr/content/192-fonctionnement-et-durabilite-des-micro-fermes-urbaines>, voir pp. 61-62.

7. Bibliographie

7.1 Ouvrages, mémoires, thèses et articles scientifiques

- Alaimo K. *et al.*, 2008, Fruit and vegetable intake among urban community gardeners. *Journal of Nutrition Education*, 40 (2), pp. 94-101.
- Andersson E. *et al.*, 2007, Measuring social-ecological dynamics behind the generation of ecosystem services. *Ecological Applications*, 17 (5), pp. 1267-1278.
- Aubry C., Pourais J., 2013, L'agriculture urbaine fait déjà partie du « métabolisme urbain ». In: Torre A. (dir.), *Nature et agriculture pour la ville : les nouveaux désirs des citoyens s'imposent*, Paris, Club Déméter, pp. 135-155.
- Auffray F., 2008, La fonction des parcs, jardins et espaces verts dans la ville: le projet urbain. In: Laurent C., (dir.), *Histoire(s) de jardins usages et paysages à Rennes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 142-165.
- Avignon C., Malhas N., Thiam T., 2012, *Pour un maintien des choix de vie à domicile. Etude des besoins des personnes vieillissantes aux Hautes-Ourmes (Rennes)*, Mémoire de diplôme d'état en ingénierie sociale, Collège coopératif de Bretagne, Rennes, 31 p.
- Azcarate T.G., Cañada J.S., 2016, Les systèmes alimentaires territorialisés : première approche sur le cas espagnol. *Journal Resolis*, 12, «Les systèmes alimentaires territorialisés en méditerranée», pp. 16-19.
- Barles S., 2004, Le métabolisme urbain : l'azote, XIXe-XXe siècle, in Billen G. (dir.), *Programme Piren-Seine, Rapport d'activité 2004*. Paris, Université Pierre-et-Marie-Curie / CNRS.
- Barles S., 2014, L'écologie territoriale et les enjeux de la dématérialisation des sociétés : l'apport de l'analyse des flux de matières. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5 (1), 22 p.
- Baudry S., 2011, Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable. *Revue française d'études américaines*, 129, pp. 73-86.
- Beilin R., Hunter A., 2011, Co-constructing the sustainable city: How indicators help us "grow" more than just food in community gardens. *Local Environment* 16 (6), pp. 523-538.
- Billen G. *et al.*, 2011, Pour s'alimenter: Paris a le choix entre se tourner vers ses terres ou vers la mer. *La Revue durable*, 43, pp. 24-27.
- Blair D. *et al.*, 1991, A dietary, social and economic evaluation of the Philadelphia Urban Gardening project. *The Journal of Nutrition Education*, 23, pp. 161-167.
- Bognon S., 2014, *Les transformations de l'approvisionnement alimentaire dans la métropole parisienne. Trajectoire socio-écologique et construction de proximités*. Thèse de Géographie. Université Paris 1, 405 p.
- Boulianne M., Olivier-d'Avignon G., Galarnau V., 2010, Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec, *VertigO la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10 (2).
- Castel O., 2011, La territorialité des systèmes agricoles. In: Amemiya H. (dir.), *Du Teikei aux AMAP - le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 289-302.
- Choay F., 1994, La mort de la ville et le règne de l'urbain. In: Barré F. (dir.), *La ville: arts et architecture en Europe, 1873-1993*. Paris, CCI / Centre Georges Pompidou, pp. 26-39.
- Cohen N., Reynolds K., Sanghvi R., 2012, *Five Borough Farm. Seeding the future of Urban Agriculture in New York City*. New Brighton (USA), Print Craft, Inc., 169 p.
- Colonna P. *et al.* 2011, Systèmes alimentaires. In: Ensouf C., Russel M., Bricas N., (dir), *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALIne*, Versailles, Quae, pp. 79-108.
- Comassetto B. *et al.*, 2011, Nostalgia, Anticonsumo Simbólico e Bem-Estar: a Agricultura Urbana e o Resgate da Tradição. In: *XXXV Encontro da EnANPAD*, Rio de Janeiro, 4-7 septembre 2011.
- Corkery L., 2004, Community Gardens as a Platform for Education for Sustainability. *Australian Journal of Environmental Education*, 20 (1), p. 69-75

- Corlett D. *et al.*, 2003, Among gardeners: botanical diversity in an urban setting. *Economic Botany*, 57 (3), pp. 365-379.
- Crouch D., 2000, Place all around us: Embodies lay geographies. *Leisure and Tourism Leisure Studies*, 18 (2), pp. 63-76.
- D'Andrea N., Tozzi P., 2014, Jardins collectifs et écoquartiers bordelais : De l'espace cultivé à un habiter durable ? *Norois*, 231, pp. 61-74.
- Daniel A.C., 2017, *Fonctionnement et durabilité des micro-fermes urbaines. Une observation participative sur le cas des fermes franciliennes*, étude menée dans le cadre de la Chaire Eco-conception avec AgroParisTech et l'équipe Agricultures Urbaines (SAD-APT, INRA), 77 p. En ligne : <http://www.chaire-eco-conception.org/fr/content/192-fonctionnement-et-durabilite-des-micro-fermes-urbaines>.
- Darrot C., Boudes P. (dir.), 2011, *Rennes Métropole, ville vivrière ?* Rapport d'étude, Projet ingénieur, spécialité « Systèmes de production et développement rural », Rennes, AgroCampusOuest, 149 p.
- De Schutter O., 2014, *Final Report: The transformative potential of the right to food*, Human Rights Council, A/HRC/25/57, New York, United Nations, 28 p.
- Debontride X., 2014, Ce que révèlent les assiettes rennaises. *Place Publique*, 32, Rennes, Association Place des Débats, pp. 6-7.
- Dehaene M., Tornaghi C., Sage C., 2015, Mending the metabolic rift: placing the "urban" in Urban Agriculture. In: Lohrberg F., Licka L., Scazzosi L., Timpe A., (dir.), *Urban Agriculture Europe*. Berlin, Jovis, pp. 174-177.
- Dematteis G., Magnaghi A., 2016, *Relazione introduttiva*, Communication à la Conférence annuelle de la Société des Territorialistes, 20-21 octobre 2016, Galicano (Italie) [En ligne] URL : <http://www.societadeiterritorialisti.it/wp-content/uploads/2016/11/Relazione-introduttiva-Dematteis-Magnaghi.pdf>, consulté le 24 mars 2017.
- Den-Hartigh C., 2013, *Jardins collectifs urbains*. Paris, Educagri, 164 p.
- Deroubaix J-F, 2003, *Une gestion intégrée de l'eau? Contribution à une sociologie de la bureaucratie scientifique dans le gouvernement des milieux aquatiques*, Thèse en Sciences sociales, Champs-sur-Marne, ENPC, 533 p.
- Doherty K.E., 2015, *Urban agriculture and Ecosystem services : a typology and toolkit for planners*, Master Thesis on Regional Planning, University of Massachusetts, 121 p.
- Dubost F., 1997, *Les jardins ordinaires*. Paris, L'Harmattan, 174 p.
- Duchemin E., 2012, *Agriculture urbaine: quelle définition? Une actualisation nécessaire ?* Publié le 14/12/2012 sur le site AgriUrbain, veille scientifique sur la recherche et les projets en agri-culture urbaine, URL : <http://agriurbain.hypo-theses.org/2705> (consulté le 21 novembre 2014).
- Egli V., Oliver M., Tautolo S., 2016, The development of a model of community garden benefits to wellbeing, *Preventive Medicine Reports*, 3, pp. 348-352.
- Ernwein M., 2015, *Jardiner la ville néolibérale. La fabrique urbaine de la nature*, Thèse de géographie, Faculté des Sciences de la société, Université de Genève, 569 p.
- Esnouf C., Bricas N., Russel M. (dir.), 2011, *DuALIne: Durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche*, Paris, INRA / CIRAD, 254 p.
- Faessler J., Gallay D., Lachal B-M., 2009, *Métabolisme agricole franco-valdo-genevois : état des lieux et synthèse*, Genève, Direction de l'agriculture, Département du territoire, République et Canton de Genève, 77 p.
- FAO, 1999, *Agriculture urbaine et périurbaine*, Rapport de la quinzième session du Comité de l'Agriculture, Rome, FAO, 25-29 janvier 1999.
- Farinelli F., 2003, *Geografia, un'introduzione ai modelli del mondo*. Torino, Einaudi, 240 p.
- Ferris J. *et al.*, 2001, People, land and sustainability: Community Gardens and the social dimension of sustainable development. *Social Policy and Administration*, 35 (5), pp. 559-568.
- Firth C., Maye D., Pearson D., 2011, Developing "community" in community gardens. *Local Environment*, 16 (6), pp. 555-568 ("Community Gardens" issue).

- Fischer-Kowalski M., Haberl H. (dir), 2007, *Socioecological Transitions and Global Change. Trajectories of Social Metabolism and Land Use*. Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing, 263 p.
- Fleury A., Donadieu P., 1997, De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 31, pp. 45-61.
- Frézel J., Y. Lazzeri, V. Merle, 2016, Vers des systèmes alimentaires territorialisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Journal Resolis*, 12, pp. 26-33.
- Gaultier G., Le Bouar R., Follezou S., 2012, *Enquête auprès des habitants du Blossne – Rapport final*. Rennes, IAUR, 64 p.
- Giacchè G., 2014, L'Agriculture Urbaine révélatrice de formes de résistance. *ESO Travaux & Documents* 37, pp. 17-26; URL: http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_37/2giacche.pdf.
- GIEC., 2013, *Changements climatiques 2013 : les éléments scientifiques*, volume I du 5e Rapport d'évaluation des connaissances sur le climat. En ligne (version anglaise) URL : www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/#.UsULd2TuKfv.
- Glover T.D., 2003a, Community garden movement. In: Christensen K., Levinson S., (dir.), *Encyclopedia of community*. Thousand Oaks (CA), Sage, str. 264-266.
- Glover T.D., 2003b, The story of the Queen Anne Memorial Garden: Resisting a dominant cultural narrative. *Journal of Leisure Research* 35 (2), pp. 190-212.
- Glover T.D., 2004, Social Capital in the lived experiences of community gardeners. *Leisure Sciences* 26 (2), pp. 143-162.
- Hanbazaza M.A., Triador L., Ball G.D., et al., 2015, The impact of school gardening on Cree children's knowledge and attitudes toward vegetables and fruit. *Canadian journal of dietetic practice and research*, 76 (3), pp. 1-7
- Holland L., 2004, Diversity and connections in community gardens: A contribution to local sustainability. *Local Environment*, 9 (3), pp. 285-305.
- Hunter A.J., Beilin R., 2010, 'Growing' local indicators: Exposing the ecological and social values in community gardens. In: Turner B., Henryks J., Pearson D. (dir.), *Community Garden Conference Promoting sustainability, health and inclusion in the city, University of Canberra 7-8 October 2010: Proceedings*. Canberra, Belconnen ACT, pp. 52-61.
- Ragu D., Roméra A.-M., 1979, *Les locaux collectifs résidentiels dans les villes nouvelles*, Paris, IAURIF, URL : http://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/II_EQU_6_doc_gen.pdf
- Innes J., Booher D., 2000, Planning institutions in the network society. Theory for collaborative planning. In: Salet W., Faludi A. (dir), *The revival of strategic spatial planning. Proceedings of the Colloquium Amsterdam, 25.-26. February 1999*, pp. 175-189.
- Iturregui Richther F., 2013, La agricultura urbana y el cultivo de sílos huertos de ocio a la luz de las dinámicas neorrurales. *Revista Critica de Ciencias Sociales*. 6, pp. 129-145.
- Kayano J., Caldas E., 2002, Indicadores para o dialogo. São Paulo Polis; Programa Gestão Publica e Cidadania, ESESP/FGV, *Série Indicadores*, 8, 10 p.
- Kingsley J., Townsend M., 2006, 'Dig in' to social capital: Community gardens as mechanisms for growing urban social connectedness. *Urban Policy and Research*, 24 (4), pp. 525-537.
- Krasny M.E., Tidball K.G., 2009, Community gardens as contexts for sciences, stewardship, and civic action learning. *Cities and the Environment*, 2 (1), p. 8.
- Lagneau A., Debacq K., Barra M., 2014, Agriculture urbaine et biodiversité : deux mots qui vont très bien ensemble ? *Pour*, 224, pp. 315-321. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-315.htm>
- Lagneau A., 2017, Agriculture Urbaine et biodiversité, vers une reconnexion ville-nature, Communication orale au Congrès International, "Les agricultures urbaines durables : vecteurs de transition écologique", Université Toulouse-Jean Jaurès, juin 2017.
- Lamine C., 2008, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Gap, Éditions Yves Michel, 163 p.
- Lamine C., 2015, Sustainability and resilience in agrifood systems: reconnecting agriculture, food and the environment. *Sociologia ruralis*, 55, 1, pp. 41-61.

- Langemeyer J., 2014, Socio-cultural values of urban ecosystem services. In: Nuss-Girona S., Castaner M. (dir.), *Ecosystem Services: Concepts, Methodologies and Instruments for Research and Applied Use*. Universitat de Girona, Documenta Universitaria, pp. 113-126.
- Lardon S., Loudiyi S., 2014, Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales, *Géocarrefour*, 89 (1-2), pp. 3-10.
- Le Velly R., Paturel D., 2013, Des circuits courts pour l'aide alimentaire ? Hybridation de régulations dans un marché expérimental en Languedoc-Roussillon, *Revue d'études en agriculture et environnement - Review of agricultural and environmental studies*, INRA, 94 (4), pp. 443-465.
- Lepczyk C. A., Boyle O. D., Vargo T. L., Gould P., Jordan R., Liebenberg L., Masi S., Mueller W. P., Prysby M. D., Vaughan H., 2009, Symposium 18: Citizen science in ecology: the intersection of research and education. *Bulletin of the Ecological Society of America*, 90 (3), pp. 308-317.
- Litt JS., Soobader MJ., Turbin MS., Hale JW., Buchenau M., Marshall JA., 2011, The influence of social involvement, neighborhood aesthetics, and community garden participation on fruit and vegetable consumption. *American Journal of Public Health*, 101 (8), pp. 1466-1473.
- Loget P., Ruau C., 2013, *Dehors, dans les jardins et dans les champs*. Rapport interne au Projet de la Taupinais, Rennes, Ville de Rennes, non publié.
- Lomet C., 2008, Entre image et usage, le développement durable au coeur des jardins publics rennais. In: Laurent C., (dir.), *Histoire(s) de jardins usages et paysages à Rennes*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, pp. 56-63.
- Magnaghi A., 2010, *Progetto Locale*, 2ème édition. Torino, Bollati Boringhieri, 256 p.
- Martin P., Marchand P., Consales J. N., Scheromm P., Burq N., Ghestem F., Darmon N., 2017, Cultiver des légumes dans un jardin associatif de quartier d'habitat social, un moyen pour les femmes de réinterroger leurs pratiques alimentaires ? *Nutrition Clinique et Métabolisme*, 31 (1), p. 75.
- Mathews F., 2005, Singing the Ground. In Mathews F. (dir.), *Reinhabiting Reality: Towards a Recovery of Culture*. Albany, State University of New York Press, pp. 199-204
- McClintock N., 2010, Why farm the city? Theorizing urban agriculture through a lens of metabolic rift. *Cambridge Journal of Regions, Economy, and Society*, 3 (2), pp. 191-207.
- Morgan K., 2009, Feeding the City: The Challenge of Urban Food Planning, *International Planning Studies* 14 (4), pp. 341-348.
- Morgan K., Sonnino R., 2010, The urban foodscape: World cities and the new food equation. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society* 3 (2), pp. 209-224.
- Moustier P., Mbaye A., 1999, Introduction générale. In: Moustier P., Mbaye A., de Bon H., Guérin H., Pagès J., (dir.), *Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne. International Seminar, 20- 24 Avril 1998*, Montpellier, CIRAD-CORAF, 278 p.
- Mougeot J.A.L. (dir.), 2005, *Agropolis : The social, political and environment dimensions of urban agriculture*. Ottawa, IDRC / Londres, Earthscan, 284 p.
- Mundler P., Consalès J.N., Melin G., Pouvesle C., Vandenbroucke P., 2014, Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières, *Géocarrefour*, 89 (1-2), pp. 53-63.
- Muchnik J., Requier-Desjardins D., Sautier D., Touzard J. M., 2007, Introduction : Les Systèmes agroalimentaires localisés (SYAL). *Économies et Sociétés, Série « Systèmes agroalimentaires »*, 29, pp. 1465-1484.
- Nahmías P., 2017, *L'Habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine*, Thèse de géographie, université Rennes 2, 407 p., en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01497109/document>.
- Nahmías P., Le Caro Y., 2012, Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales. *Environnement urbain / Urban Environment*, 6, p. 1-16, en ligne : http://www.vrm.ca/wp-content/uploads/EUE6_Nahmia_Le_Caro.pdf.
- Novarina G., 2003, Ville diffuse et système du vert. *Revue de géographie alpine*, 91 (4), pp. 9-17.
- Nugent R.A., 2000, Mesure de la durabilité de l'agriculture urbaine. In: Koc M., MacRae R., Mougeot L.J.A., Welsh J. (dir.), *Armer les villes contre la faim: Systèmes alimentaires urbains durables*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, pp. 101-108.

- ONU, 2014, *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision Highlights*, New-York, Nations Unies, 32 p.
- Patel I., 1991, Gardening's socioeconomic impacts. *Journal of Extension*, 29 (4), pp. 1-8.
- Poli D., 2003, *Attraversare le immagini del territorio: un percorso fra geografia e pianificazione*. Firenze, All'insegna del Giglio, 89 p.
- Pourias J., 2014, *Production alimentaire et pratiques culturelles en AU. Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à Paris et Montréal*, Thèse de Sciences agronomiques, Paris, AgroParisTech /Montréal, UQAM, 271 p.
- Rastoin J.L, Gherzi G., 2010, *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Versailles, Editions Quae, XVI-565 p.
- Rastoin J.L, 2015a, Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques, *Économies et Sociétés, série « Systèmes agroalimentaires »*, 49 (8), pp. 1155-1164.
- Rastoin J.L, 2015b, Les systèmes alimentaires territorialisés: le cadre conceptuel, *Journal Resolis*, 4, pp. 11-13.
- Reyburn S., 2006, *Évaluation de la contribution de l'AU communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie*, Thèse de Doctorat en Études Urbaines. Montréal, Université du Québec à Montréal, 246 p.
- Reynolds R., 2010, *La guérilla jardinière*, Gap (France), Editions Yves Michel, 296 p.
- Rouillé d'Orfeuil H., Landrot C., 2016, Promouvoir la transition alimentaire, un objectif commun pour tous les citoyens et citoyennes de la méditerranée. *Journal Resolis*, 12, pp. 10-12.
- Sauvage A., 2013, *Le Blosne. Du grand ensemble au vivre ensemble*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 192 p.
- Scheromm P., 2015, L'expérience agricole des citoyens dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier. *Développement Durable et territoires*, 6 (1).
- Shinew K., Glover T. D., Parry D. C., 2004, Leisure Spaces as Potential Sites for Interracial Interaction: Community Gardens in Urban Areas. *Journal of Leisure Research*, 36 (3), pp. 336-355.
- Simth J., Jehlicka P., 2013, Quiet sustainability: Fertile lessons from Europe's productive gardeners. *Journal of Rural Studies*, 32, pp. 148-157.
- Smit J., Nars J., Ratta A., 2001, Chapter 1. Cities That Feed Themselves. In: Smit J., Nars J., Ratta A., *Urban Agriculture Food, Jobs and Sustainable Cities*, New-York, The Urban Agriculture Network (première édition 1996), pp. 1-26.
- Steel C., 2009, *Hungry City. How food shape our lives*, Londres, Vintage Digital, 383 p.
- Soulard-Toussaint C., Margétic C., Vallette E., 2011, Innovations et agricultures urbaines durables. *Norois*, 221, pp. 7-10.
- Stocker L., Barnett K., 1998, The significance and praxis of community-based sustainability projects: community gardens in western Australia. *Local Environment*, 3 (2), pp. 179-189.
- Teitel-Payne R., Kuhns J., Nars J., 2016, *Indicators for Urban Agriculture in Toronto: A Scoping Analysis*, Toronto, Toronto Urban Growers, en ligne : <http://torontourbangrowers.org/img/upload/indicators.pdf>
- Twiss J., Dickinson J., Duma S., Kleinman T., Paulsen H., & Rilveria L., 2003, Community gardens: lessons learnt from California Healthy Cities and Communities, *American Journal of Public Health*, 93 (9), pp. 1435-1438.
- Ungers O.M., Koolhaas R., 1977, *The City in the City: Berlin: a Green Archipelago: a Manifesto*. Baden : Lars Müller Publishers, 2013, 176 p. (Coll. « UAA Archives Ungers pour la science architecturale »).
- Utopie, 2017, *Autonomie Alimentaire des villes, État des lieux et enjeux pour la filière agro-alimentaire française*. Paris, Cabinet Utopies, 16 p.
- Van Veenhuizen R. (dir.), 2006, *Cities Farming for the Future: Urban agriculture for Green and Productive Cities*, Ottawa, RUAF-IDRC, 478 p., en ligne : <https://www.ruaf.org/publications/cities-farming-future-urban-agriculture-green-and-productive-cities>
- Zasada I., 2012, *Périurban agriculture and multifunctionality: urban influence, farm adaptation behaviour and development perspectives*, Thèse de doctorat en économie agricole, Munich, Technischen Universität München, 140 p.

Zimmer A., 2010, Urban Political ecology. Theoretical concepts, challenges, and suggested future directions. *Erdkunde*, 64 (4), pp. 343-354.

7.2 Sitographie

Atelier urbain du Blosne, URL : <http://www.le-blosne-a-venir.fr/Atelier-Urbain/projetdequartierblosne1/le-blosne-demarcheprospectiveindd.html>

Club des Hautes-Ourmes, URL : <http://rennes.ruche.org/structure/index/display?id=451>

Indicateurs de développement durable (Nations unies), URL : <http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/guidelines.pdf>

Indicateurs de développement durable (OCDE, 2004), URL : <https://www.oecd.org/fr/env/indicateurs-modelisation-perspectives/31558903.pdf>

Indicateurs environnementaux pour un développement durable à Bruxelles, URL : http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/Air%2047

Pastille Program, URL : <http://www.ocs.polito.it/alpcityruo/en/dwd/indicatori/6.pdf>

Quartier du Blosne, URL : <http://blosne.rennes-blog.org/presentation-du-quartier/>

The Five Borough Farm, URL : <http://www.fiveboroughfarm.org/impact/indicator-guide/>

8. Tables

8.1. Table des figures

Fig. 1 : La nature en ville (PADD, 2004 mise à jour 2013)	24
Fig. 2: Localisation des jardins familiaux à Rennes	27
Fig. 3 : Répartition des jardins partagés à Rennes.....	28
Fig. 4 : Méthodologie du projet JardiSAT.....	32
Fig. 5 : Localisation des huit Jardins étudiés.....	36
Fig. 6 : Un bac de jardinage aux Hautes-Ourmes	63
Fig. 7 : Le jardin Hautes-Ourmes	63
Fig. 8 : Le jardin du Gacet.....	65
Fig. 9 : La charte du jardin du Gacet	68
Fig. 10 : Les panneaux informatifs du jardin des Hautes-Ourmes	70
Fig. 11 : Les jardinets de Saint-Cyr	70
Fig. 12 : Etiquettes des plantes cultivées Jardin MCE.....	73
Fig. 13 : Les “poules urbaines” de la MCE	73
Fig. 14 : Une récolte du jardin de la MCE.....	74
Fig. 15 : “Avis de recherche” aux Jardinets Saint-Cyr.....	75
Fig. 16 : Graines produites au jardin de la MCE	76
Fig. 17 : Graines échangées entre jardiniers.....	76
Fig. 18 : Données démographiques des répondants au questionnaire sur les flux.....	80
Fig. 19 : Distribution de l'échantillon de l'enquête « flux » par quartier	81
Fig. 20 : Lieux et quantités d'approvisionnement des jardiniers.....	85
Fig. 21 : Grille d'analyse entre lieux d'approvisionnement et degré d'autoapprovisionnement	86
Fig. 22 : Typologie des modes d'approvisionnement des jardiniers	87
Fig. 23 : Approvisionnement alimentaire : positionnement des jardiniers et tendances d'évolution.....	88
Fig. 24 : Flux entrants dans le jardin de la MCE via deux de ses jardiniers.....	90
Fig. 25 : Autres flux entrants dans le jardin de la MCE	90

8.2. Table des tableaux

Tab. 1 : Schéma programmatique du projet.....	9
Tab. 2 : Typologies d’espaces verts et surfaces (Rennes)	25
Tab. 3 : Demandes de « Permis de végétaliser » à Rennes en 2017.....	28
Tab. 4 : Principales caractéristiques des huit Jardins étudiés	36
Tab. 5 : Tableau de codage thématique des entretiens	38
Tab. 6 : Indicateurs de durabilité des quatre jardins partagés sélectionnés	65
Tab. 7 : Genre des responsables des achats alimentaires selon la taille du ménage.....	81
Tab. 8 : Espaces investis pour l’agriculture par les répondants à l’enquête « flux ».....	82
Tab. 9 : Plantes cultivées à la maison et flux vers le JP	83
Tab. 10 : Lieux d’approvisionnement pendant la semaine de référence	84
Tab. 11 : Récoltes dans les JP et divers autres lieux d’agriculture urbaine.....	85

8.3. Table des matières

Sommaire.....	2
Résumé	3
Abstract	4
Riassunto	5
Zusammenfassung	6
1. Structure de la recherche JardiSAT	7
1.1. Contexte d'émergence du projet JardiSAT	7
1.2. Les trois volets de la recherche.....	7
1.2.1. Contribution des jardins partagés à la durabilité du SAT rennais (volet 1).....	8
1.2.2. Identification des flux agro-alimentaires (volet 2)	8
1.2.3. Contribution à la planification et diffusion (volet 3).....	9
1.3. Positionnement territorialiste de la démarche.....	9
1.4. Logique d'exposition du rapport	11
2. L'Agriculture urbaine interrogée par la question alimentaire territoriale.....	11
2.1. L'Agriculture urbaine et les jardins partagés.....	14
2.2. Le métabolisme urbain	16
2.3. Le système agri-alimentaire territorial	17
3. Les jardins partagés au sein de la dynamique agri-urbaine dans le contexte rennais.....	20
3.1. Resituer les jardins partagés dans une filiation bicentenaire	20
3.2. Un contexte agri-urbain rennais dynamique.....	23
3.3. Les jardins familiaux et partagés à Rennes.....	26
4. Méthodologie de la recherche JardiSAT	31
4.1. Les méthodes d'acquisition des données utilisées.....	31
4.1.1. Les entretiens.....	31
4.1.2. La construction d'une batterie d'indicateurs	32
4.1.3. Le questionnaire en ligne concernant les flux	33
4.1.4. Le carnet de flux du jardin.....	34
4.1.5. L'observation participante.....	34
4.1.6. Organisation des groupes de discussion	34
4.2. Les huit jardins retenus pour l'étude	35

4.3. Les données collectées et leur modes d'exploitation.....	37
4.3.1. Les données collectées	37
4.3.2. Les modes d'exploitations des données.....	37
5. Les jardins partagés dans le système agri-alimentaire territorialisé rennais.....	39
5.1. La contribution habitante au développement auto-soutenable du SAT	39
5.1.1. Les individus, les ressources et les processus.....	39
5.1.1.1. Comprendre les individus-jardiniers... ..	39
a) Les jardiniers habitants et leurs motivations	39
b) Les pratiques agri-alimentaires	42
c) Pratiques alimentaires.....	44
5.1.1.2. Les ressources.....	46
a) Les intrants et les extrants	46
b) Les savoirs.....	51
5.1.1.3. Les processus.....	53
a) La mise en place	54
b) L'appropriation de l'espace et la construction du lieu	55
c) Le mode de fonctionnement	56
5.1.2. Une approche de la durabilité des jardins partagés	60
5.1.2.1. Historique et contexte des quatre jardins étudiés	60
a) Le Jardin Saint-Cyr	60
b) Le jardin de la MCE (Maison de la consommation et de l'environnement)	61
c) Le jardin des Hautes-Ourmes	61
d) Le Jardin du Gacet	64
5.1.2.2. Analyse des indicateurs de durabilité des jardins étudiés.....	65
a) Indicateurs de (bonne) gouvernance.....	66
b) Indicateurs de durabilité sociale.....	69
c) Indicateurs de durabilité environnementale.....	72
d) Indicateurs de durabilité économique	74
5.1.2.3. Facteurs internes et externes qui influencent la durabilité des jardins	77
a) La gouvernance des jardins	78
b) Dimension sociale	79
c) Dimension environnementale.....	79
d) Dimension économique.....	79
5.2. Pour une approche quantitative de la contribution agri-alimentaire des JP.....	80

5.2.1. Les approvisionnements alimentaires des jardiniers	80
5.2.2. L'analyse des flux alimentaires par foyers	85
5.2.3. L'approche de l'approvisionnement agricole du jardin.....	89
5.3. La fabrication collective de l'agriculture urbaine à Rennes	92
5.3.1. Les expériences et les savoirs.....	92
5.3.1.1. Eléments de débat.....	92
5.3.1.2. Boîte à outils.....	95
5.3.2. Les liens et les réseaux	95
5.3.2.1. La structuration est-elle facteur de succès et durabilité ?	95
5.3.2.2. A quelle échelle penser cette structuration ?	96
5.3.2.3. Qui participe dans le réseau et avec quel rôle ?.....	97
5.3.2.4. Boîte à outils.....	97
5.3.3. Conception(s) de l'agri-urbanisme.....	98
5.3.3.1. Quelle association pour les mots agriculture et urbanisme ?.....	98
5.3.3.2. Quels enjeux dans la végétalisation de la ville et l'inscription de l'agriculture ?.....	99
6. Remarques conclusives et perspective pour la recherche et l'action.....	101
6.1. Les jardins partagés comme des espaces pour l'innovation et la créativité.....	101
6.2. Des SAT durables grâce aux jardins ?.....	102
7. Bibliographie	104
7.1 Ouvrages, mémoires, thèses et articles scientifiques.....	104
7.2 Sitographie.....	109
8. Tables	110
8.1. Table des tableaux	111
8.2. Table des figures.....	110
8.3. Table des matières	111

Volume d'annexes

Annexe A : Projet déposé.....	1
Annexe B : Comptes rendu des comité de pilotage et scientifique	12
Annexe C : Liste d'indicateurs	25
Annexe D : Grille d'entretien.....	30
Annexe E : Questionnaire JardiSAT	36
Annexe F : Fiches jardin.....	46
Annexe G : Valorisations de la recherche	48
Annexe H – Programme de la restitution finale	51